



PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

Collèges de Vernex & Montreux-Est

Janvier 2015

Plan de mobilité scolaire
collèges de Vernex et Montreux-Est

ATE Association transports environnement
Bureau-Conseil
18, rue de Montbrillant
1201 Genève
022 734 70 44

www.ate.ch
www.mobilitescolaire.ch

Photos : Bureau-Conseil ATE
Genève, janvier 2015

Table des matières

Introduction.....	5
1. Avant-propos	5
2. Base légale	5
3. Contexte	6
4. Accidentologie	7
Bilan de mobilité du collège de Vernex	9
5. Méthodologie	10
6. Questionnaires parents.....	11
7. Questionnaires enfants.....	15
8. Perception des enfants	19
9. Questionnaires des enseignants	21
10. Itinéraires et flux des enfants.....	22
11. Carte des points dangereux.....	26
12. Zoom des cartes des points dangereux.....	27
13. Problématiques soulevés par les partenaires de l'école.....	28
Bilan de mobilité du collège de Montreux-Est	33
14. Méthodologie	34
15. Questionnaires adolescents	35
16. Questionnaires enseignants	46
17. Itinéraires et flux des élèves	48
18. Carte des points dangereux.....	54

Recommandations techniques et organisationnelles	59
19. Avant propos.....	60
20. Points dangereux mentionnés par les deux collèges	61
21. Flux et itinéraires communs.....	63
22. Recommandations	64
23. Analyse détaillée : Rue de la Gare	66
24. Analyse détaillée : Avenue de Belmont	73
25. Analyse détaillée : Sentier de la Greppe	78
26. Analyse détaillée : Avenue des Alpes.....	80
27. Analyse détaillée : Rue Industrielle et d'Etraz	83
28. Tableau récapitulatif des mesures.....	86
29. Recommandations complémentaires de l'ATE.....	87
Annexes	89

Introduction

1. Avant-propos

Début 2014, l'ATE a été mandatée par la Commune de Montreux afin de réaliser des Plans de mobilité scolaire pour les collèges de Vernex, Chernex et Montreux-Est. Ceux-ci se déclinent en trois parties et se déroulent sur une période de 18 mois environ.

La première partie, le bilan de mobilité, répertorie les habitudes de mobilité générées par les collèges de Vernex et de Montreux-Est. Le bilan de mobilité établit également avec précision quels sont les endroits perçus comme dangereux par les parents, les enfants et enseignants.

La deuxième partie présente les recommandations et propositions faites par l'ATE pour améliorer la sécurité du chemin de l'école.

Parallèlement, des activités pédagogiques seront menées dans plusieurs classes du collège de Vernex pour sensibiliser les enfants sur le thème de la mobilité.

2. Base légale

L'article 19 de la Constitution fédérale garantit le « droit à un enseignement de base suffisant et gratuit ».¹ L'enseignement de base est dispensé dans les écoles enfantine, primaire et secondaire.

Selon une pratique courante et la jurisprudence du Tribunal fédéral en lien à cet article, l'accessibilité effective de l'école est indispensable pour garantir ce droit constitutionnel. Les collectivités sont responsables de l'accessibilité de l'école, de sa sécurité et de sa proximité. Si, d'un point de vue objectif, le chemin de l'école n'est pas acceptable, il est de la responsabilité des pouvoirs publics compétents de prendre les mesures qui s'imposent pour le sécuriser.

¹ Art.19 – Droit à un enseignement de base. « *Le droit à un enseignement de base suffisant et gratuit est garanti* ». Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999 (Etat du 3 mars 2013)

En outre, la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) a pour but d'établir des plans des réseaux communicants de chemins pour piétons qui se trouvent généralement à l'intérieur des agglomérations. Ces chemins, selon l'article 2 al 3, desservent et relient notamment les zones résidentielles, les lieux de travail, les jardins d'enfants et les écoles, les arrêts des transports publics, les établissements publics, etc. Les cantons et les communes ont l'obligation d'établir des plans de réseau de chemins pour piétons et d'assurer ainsi un chemin de l'école dans des conditions acceptables².

3. Contexte

Situés à la rue de la Gare à Montreux, l'établissement scolaire de Vernex accueille 150 élèves de 4 à 11 ans et le collège Montreux-Est accueille lui plus de 500 élèves, de 11 à 16 ans. Au sein même du collège de Vernex se trouve la crèche La Ribambelle et à quelques mètres seulement, le centre socio-culturel le Point, qui accueille chaque jour de nombreux enfants et adolescents.

La rue de la Gare est une route cantonale à 50km/h, et c'est également la deuxième route de Montreux. Trafic important, véhicules d'urgence, réseau de bus, cet axe n'est que très peu adapté à la mobilité des enfants et adolescents.

Depuis quelques mois, des travaux sont en cours le long de l'avenue de Belmont. Il est prévu d'y élargir la chaussée et d'y construire des trottoirs sur le bas de l'avenue. Le haut de l'avenue restera dépourvu de trottoir en raison du bâti qui empêche toute modification.

A l'horizon 2018, 21 classes supplémentaires devraient voir le jour au collège Montreux-Est. Un projet conséquent est actuellement en cours pour envisager l'intégration de ces nouvelles classes ainsi que la construction d'une cafétéria, d'une salle de gymnastique et d'un nouveau skatepark.

² Art 2 – Réseaux de chemins pour piétons ³ « Les chemins pour piétons desservent et relient notamment les zones résidentielles, les lieux de travail, les jardins d'enfants et les écoles, les arrêts des transports publics, les établissements publics, les lieux de détente et les centres d'achat ». Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), du 4 octobre 1985 (Etat du 1^{er} avril 1996).

4. Accidentologie

Le service des Archives et statistiques circulation de la police cantonale vaudoise nous a fourni les données relatives à l'accidentologie autour des écoles de Chernex et Vernex et Montreux-Est.

Les chiffres suivants concernent une période allant de janvier 2010 à décembre 2013. Ils regroupent tous les accidents de la circulation qui se sont produits pendant ce délai (impliquant ou non des piétons), autour des deux établissements scolaires.

Le tableau ci-dessous reprend le nom des rues où des accidents se sont produits et indiquent si des enfants piétons y étaient impliqués

Nom de la rue	Nombre d'accidents entre 2010 et 2013	Nombre d'enfants piétons impliqués
Avenue de Belmont	13 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Avenue des Alpes	31 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Avenue des Planches	5 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Giratoire de Vernex	3 accidents	Un jeune de 12 ans impliqués (piéton touché lors de sa traversée sur un PPP)
Grand Rue	44 accidents	Deux enfants de 7 et 9 ans touché par un automobiliste ayant perdu la maîtrise de son véhicule.
Place de la Gare	3 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Route de Chamby	1 accident	Pas d'enfants piétons impliqués
Route de Fontanivent	1 accident	Pas d'enfants piétons impliqués
Route de la Fin du Craux	1 accident	Pas d'enfants piétons impliqués
Rue d'Etraz	1 accident	Un jeune de 13 ans impliqué (piéton touché lors de sa traversée sur un PPP)
Rue de l'Ancien Stand	6 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Rue de la Gare	9 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Rue de la Paix	8 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Rue de Sonzier	2 accidents	Pas d'enfants piétons impliqués
Rue Industrielle	6 accidents	Un enfant de 9 ans impliqué (piéton touché lors de sa traversée sur un PPP)

Ces données pourront être mis en relation avec les points dangereux mentionnés par les parents et serviront également de critère de base pour la pondération des priorités.

Bilan de mobilité du collège de Vernex



5. Méthodologie

L'enquête effectuée par l'ATE permet d'identifier les habitudes de déplacements des élèves, de relever les points considérés dangereux sur les cheminements vers l'école et de visualiser les trajets domicile-école de la majorité des élèves. Pour ce faire, un questionnaire a été distribué en mai 2014 à tous les élèves, parents et enseignants.

Les questionnaires, une fois retournés, sont analysés par tranches d'âge (4-8 ans et 9-11 ans) car les raisons de l'accompagnement ne sont pas les mêmes selon l'âge de l'enfant.

150 questionnaires enfants et parents ont été distribués dans l'établissement scolaire.

Questionnaires parents : 114 questionnaires nous ont été retournés, parmi lesquels 78 concernaient les 4-8 ans et 36 les 9-11 ans (taux de retour de 76%).

Questionnaires enfants : 145 questionnaires nous ont été retournés, parmi lesquels 105 concernaient les 4-8 ans et 41 les 9-11 ans (taux de retour de 96.7%).

Questionnaires enseignants : les 13 enseignants de l'établissement ont répondu au questionnaire (taux de retour de 100%).

L'analyse des questionnaires donne une image précise des déplacements et des problèmes qui jalonnent le chemin des écoliers et nous permettent d'obtenir les informations suivantes :

- le mode de déplacement des enfants pour se rendre à l'école
- si les enfants se rendent seuls, avec d'autres camarades ou accompagnés d'adultes
- la durée moyenne du trajet effectué
- l'itinéraire le plus fréquemment utilisé
- les principaux problèmes identifiés par les parents

Ces informations sont complétées par les observations et les commentaires récoltés auprès des divers acteurs et partenaires de l'école. Un groupe de travail avec les parents intéressés (voir annexe) sera convoqué dans un deuxième temps.

Pour traiter les résultats des questionnaires, nous avons utilisé la base de données de l'Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois (ASIT VD) et CartoRiviera et nous avons créé deux cartes thématiques à l'aide du logiciel ArcGIS :

- **Carte de flux des élèves**: cette carte représente les itinéraires des élèves entre la maison et l'école.
- **Carte des points dangereux**: indique les points jugés dangereux sur le chemin de l'école, en tenant compte du nombre d'occurrences.

L'étude est complétée par les données statistiques sur l'accidentologie fournies par la Police Cantonale Vaudoise (Archives et statistiques de la circulation).

6. Questionnaires parents

Les questionnaires adressés aux parents les invitaient à répondre à trois questions :

- Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?
- Votre enfant se rend à l'école le plus souvent seul, avec d'autres enfants / frères, sœurs ou accompagné par un adulte ?
- Si vous accompagnez votre enfant, merci de préciser pour quelles raisons ?

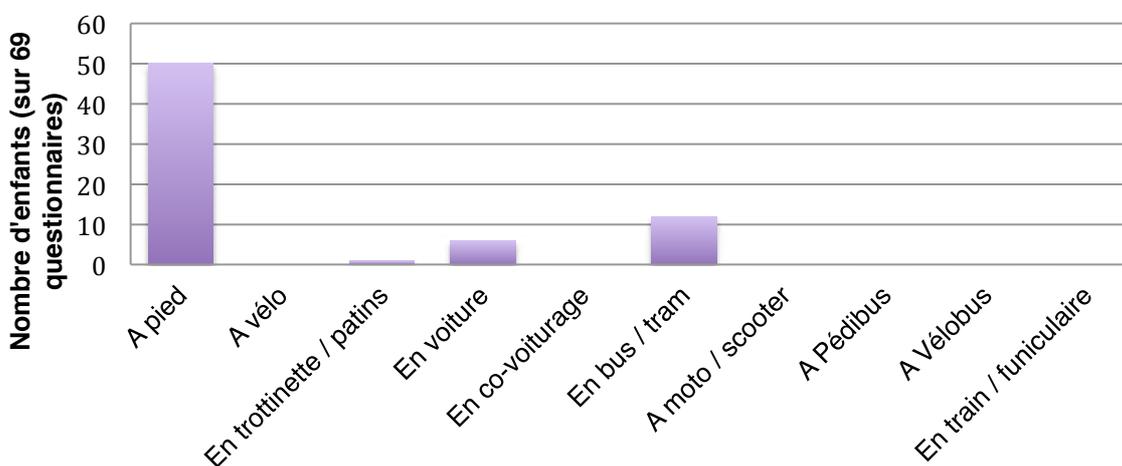
L'analyse des réponses et les commentaires des parents nous fournissent une indication précise du mode de déplacement des élèves, de la distance parcourue en minute, et de la raison qui pousse les parents à accompagner ou non leurs enfants.

Enfants de 4 à 8 ans

78 questionnaires parents ont été retournés. Certains n'ont répondu qu'à une ou deux des trois questions.

69 parents ont indiqué comment leur enfant se rend à l'école le plus souvent. La grande majorité vient à pied (73%, à savoir 50 enfants). Quelques uns viennent en bus (17%, 12 enfants) et très peu en voiture (9%, 6 enfants). Parmi les 4-8 ans, aucun ne vient à vélo, en co-voiturage, à moto, à Pédibus, Vélobus ou en train/funiculaire.

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?

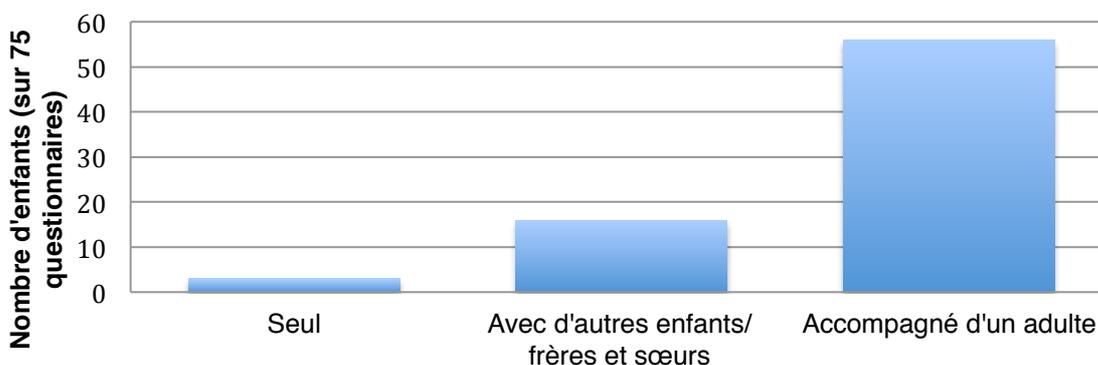


La durée moyenne du trajet (tous moyens de transport confondus) est de 8.76 minutes.

Moyen de transport utilisé	Durée moyenne du trajet domicile-école
A pied	9.46 minutes
En voiture	5.35 minutes
En bus	7 minutes

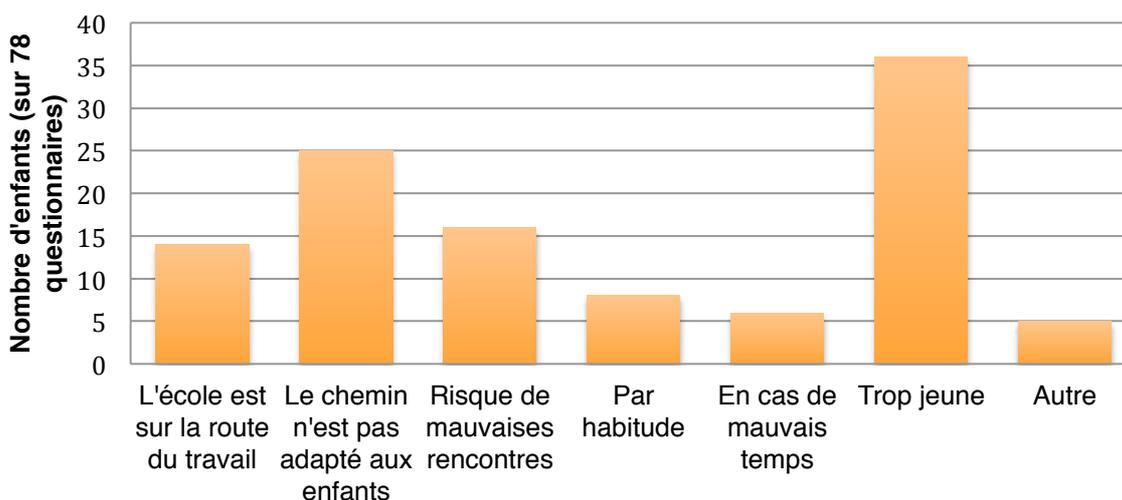
75 parents ont répondu à la seconde question. La grande majorité des enfants de 4 à 8 ans vient accompagnée par un adulte (75%, soit 56 enfants). 16 enfants (21%) viennent avec d'autres camarades.

Votre enfant va à l'école le plus souvent...



Si les enfants sont en grande majorité accompagnés par un adulte, c'est principalement parce qu'ils sont considérés comme trop jeunes (33%, 36 enfants) et parce que le chemin de l'école n'est pas adapté aux enfants piétons (23%, 25 enfants). 14% des parents craignent les mauvaises rencontres et 13% amènent leur enfant car l'école est sur la route du travail.

Si vous accompagnez votre enfant, merci de préciser pour quelles raisons?



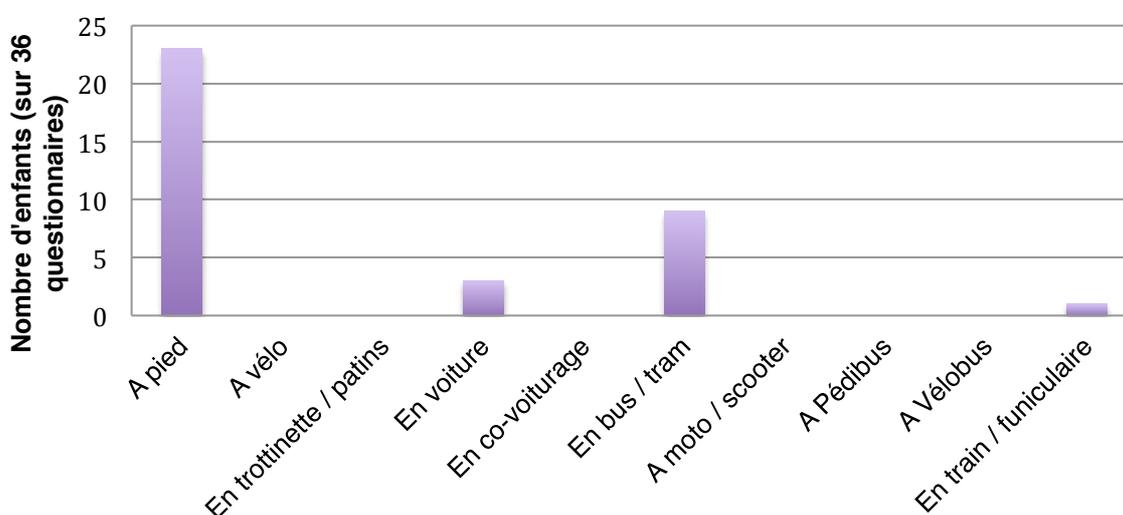
Une dizaine de parents ont, via le questionnaire, montré de l'intérêt pour le Pédibus. Une promotion de ce dernier doit être faite pour inciter les parents à la création de lignes de Pédibus dans la commune de Montreux.

Enfants de 9 à 11 ans

Le collège de Vernex comporte moins d'enfants de 9 à 11 ans. 36 questionnaires parents ont été retournés pour cette tranche d'âge.

Plus grands, les enfants vont presque tous à pied (64%, soit 23 enfants), et quelques uns viennent en bus (9 enfants), voiture (3 enfants) ou en train (1 enfant). Aucun enfant de 9 à 11 ans ne vient à vélo, trottinette ou patin.

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?

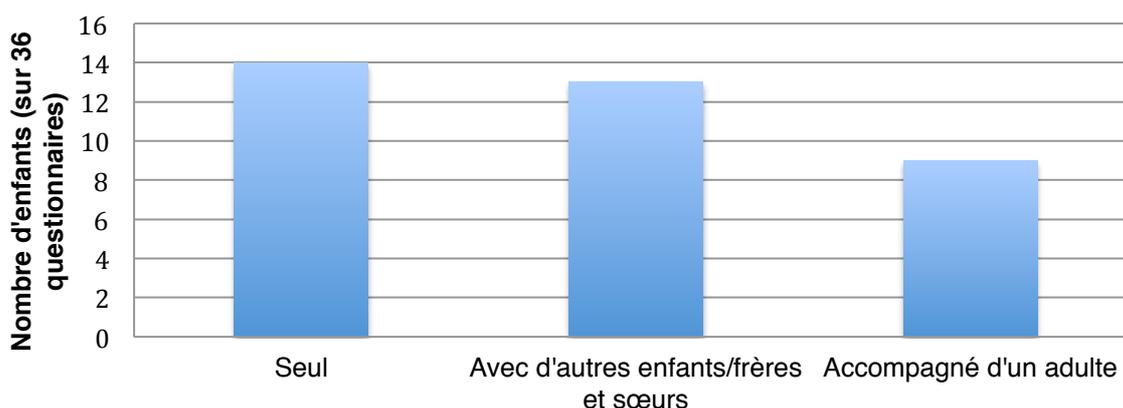


La durée moyenne du trajet, tous moyens confondus, est de 7.75 minutes. En voiture, les enfants mettent en moyenne 5.83 minutes, à pied 8.85 minutes.

Moyen de transport utilisé	Durée moyenne du trajet domicile-école
A pied	8.85 minutes
En voiture	5.83 minutes
En bus	4.43 minutes
En train	15 minutes

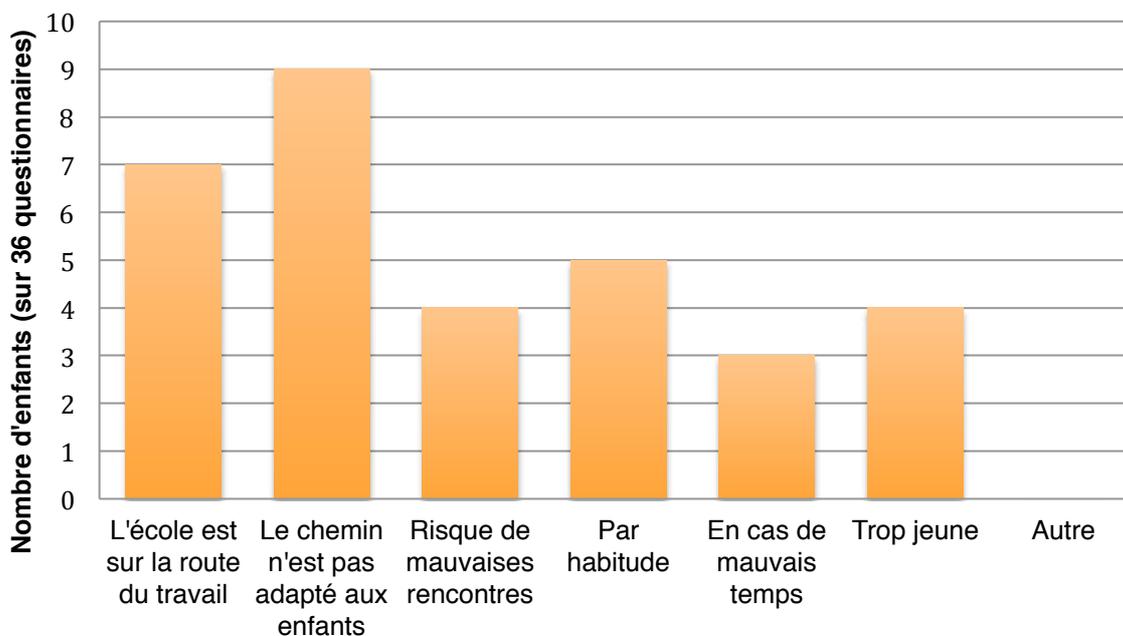
Ils viennent généralement seuls ou avec d'autres camarades (14 seuls, 13 avec des amis).
Ceux qui sont accompagnés par un adulte viennent en voiture.

Votre enfant va à l'école le plus souvent...



Lorsque les parents accompagnent leur enfant, les raisons sont variées.

Vous accompagnez votre enfant, parce que...



7. Questionnaires enfants

Les enfants reçoivent eux-aussi un questionnaire. Deux questions leurs sont posées :

- Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?
- Accompagné ou seul, comment préfères-tu aller à l'école ?

Ces deux questions indiquent les préférences des enfants quant à leur mode de déplacement, alors que souvent il leur est imposé. Dans ce même questionnaire, les enfants s'expriment également sur ce qu'ils aiment ou n'aiment pas sur le chemin de l'école, que ce soit à travers des commentaires, des mots ou des dessins.

Une seule réponse par question. (coche ta réponse dans un carré)

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?

- | | | | | | |
|--------------------------|---|----------------|--------------------------|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> |  | À PIED | <input type="checkbox"/> |  | EN VOITURE |
| <input type="checkbox"/> |  | À VÉLO | <input type="checkbox"/> |  | EN MOTO/SCOOTER |
| <input type="checkbox"/> |  | EN PATIN | <input type="checkbox"/> |  | EN BUS/TRAM |
| <input type="checkbox"/> |  | EN TROTTELETTE | <input type="checkbox"/> |  | À PÉDIBUS |

Une seule réponse par question.

Accompagné ou seul(e): comment préfères-tu aller à l'école?

- | | | |
|--------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> |  | SEUL(E) |
| <input type="checkbox"/> |  | AVEC D'AUTRES AMIS |
| <input type="checkbox"/> |  | AVEC TES PARENTS
OU D'AUTRES ADULTES |

Ça continue
de l'autre
côté de la page !

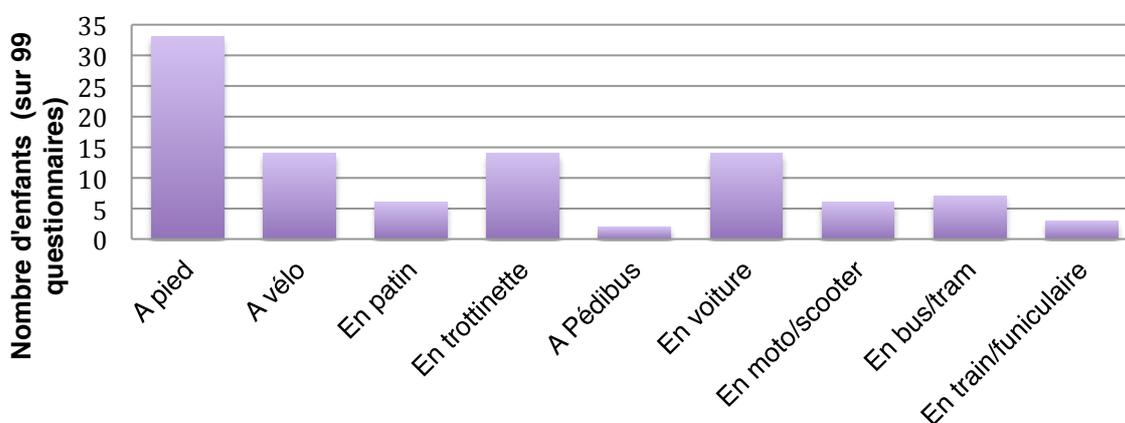


Enfants de 4 à 8 ans

105 questionnaires d'enfants de 4 à 8 ans ont été retournés. 99 questionnaires ont pu être utilisés pour la première question (mode de déplacement) et 101 pour la seconde (accompagnement).

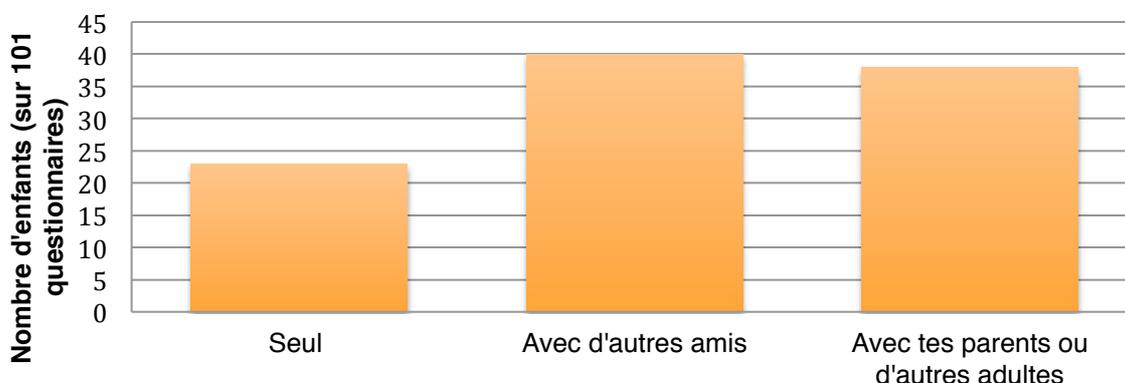
Les enfants, petits, aimeraient se déplacer à pied, à vélo, en patin, en trottinette ou venir avec un Pédibus (70%, soit 69 enfants). Ainsi, 34 enfants souhaiteraient utiliser d'autres modes actifs que la marche, comme la trottinette ou le vélo par exemple.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



Encore jeunes, les 4-8 ans font preuve d'autonomie et montrent une envie de se déplacer seuls (23%, 23 enfants) ou avec d'autres amis (39%, 40 enfants). Dans les faits, comme nous l'avons vu précédemment, seulement 19 enfants sur 72 vont à l'école seuls ou avec des copains.

Accompagné ou seul, comment préfères-tu aller à l'école?

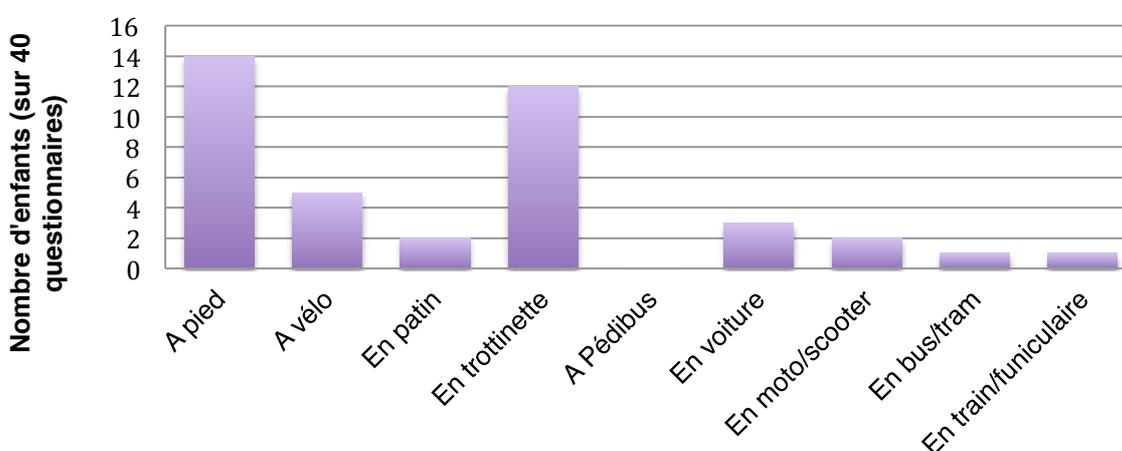


Enfants de 9 à 11 ans

41 questionnaires enfants de 9 à 11 ans ont été retournés. C'est deux fois plus de questionnaires retournés que pour ceux des parents. 40 questionnaires contiennent une réponse à la première question (mode de déplacement) et 37 à la seconde (accompagnement).

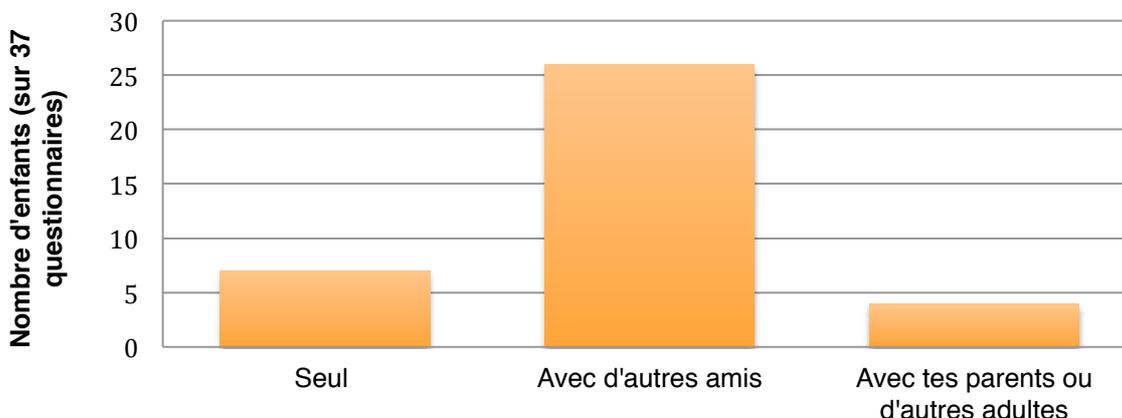
Les plus grands montrent, eux aussi, une nette préférence pour les déplacements doux (82% au total).

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



Il est très clair que les 9-11 ans souhaitent venir à l'école avec d'autres amis (70%) à quelques exceptions près : moins de 5 enfants préfèrent être accompagnés par leurs parents.

Accompagné ou seul, comment préfères-tu aller à l'école?



Les grands

Les 9-11 ans apprécient parler avec des amis et les rencontrer sur le chemin. En revanche, ils n'aiment pas que l'école soit trop loin de chez eux, les plus grands, les bagarres, le bruit des trains et des camions, l'odeur des voitures, ...

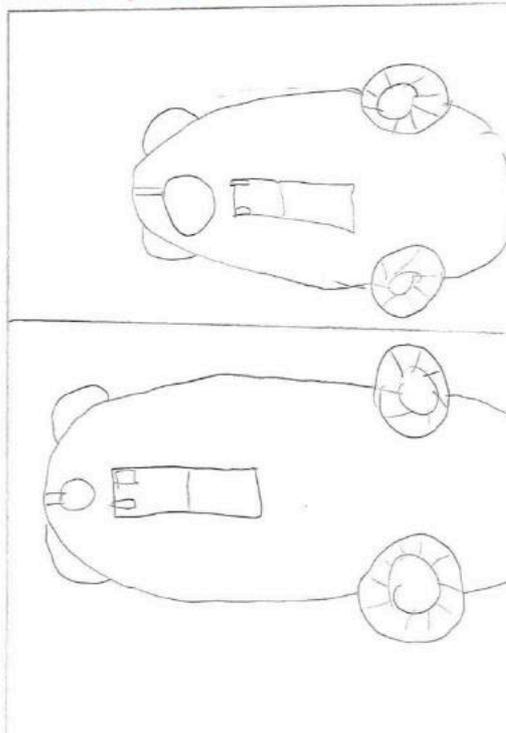


ce qu'ils aiment



ce qu'ils n'aiment pas

Raconte ou dessine quelque chose que **tu n'aimes pas** sur le chemin de l'école



Dessin de Rita, 10 ans

9. Questionnaires des enseignants

Il est également intéressant d'interroger les enseignants sur leur mode de transport. Dans le cas de l'école de Vernex, ce sont 13 enseignants qui ont pris le temps de répondre au questionnaire qui leur était adressé, mais certains n'ont pas répondu à toutes les questions.

Avec quel moyen de transport venez-vous à l'école le plus souvent?					
A pied	A vélo	En bus	En train	En voiture	En scooter
1	0	0	4	5	0

Quelle est la distance parcourue ?		
Moins d'un km	Entre 1 et 5 km	Plus de 5 km
0	4	4

Les enseignants viennent généralement en voiture ou en train à l'école. Ceux qui viennent en voiture (5 personnes) disposent d'une place de parking à proximité de l'école.

Interrogés sur leur envie de changer de mode de transport, 8 ont répondu qu'ils ne souhaitent pas changer leur mode de transport et 5 se sont dit prêts à changer. Les commentaires effectués concernent le matériel à transporter et les horaires des transports publics qui ne correspondent pas à leur horaire de travail.

10. Itinéraires et flux des enfants

Grâce aux itinéraires dessinés par les parents au dos du questionnaire, il a été possible de retracer les flux des élèves qui viennent à l'école de Vernex. C'est sur ces itinéraires les plus fréquentés que l'accent sera porté.

Les cartes ci-après illustrent ces flux. Chaque tronçon représente le nombre d'enfants qui y passe. Plus le flux est important, plus les traits de couleurs d'épaississent et deviennent rouges.

La première carte indique les flux globaux générés par l'établissement scolaire (tous les modes de transports y sont représentés). Les cartes suivantes détaillent les itinéraires en fonction du mode de transport (à pied, en voiture, en bus). Seulement un trajet est effectué en train mais celui-ci n'étant pas satisfaisant, nous n'avons pas pu l'utiliser dans la cartographie. Les enfants se déplaçant en trottinette sont intégrés dans la carte des itinéraires effectués à pied.

Le secteur étant assez étendu, nous avons décidé de représenter les itinéraires globaux de chaque mode de transport puis de nous focaliser, dans une deuxième carte, sur le périmètre de l'école. Toutes les cartes du rapport se trouvent en annexe.

Utilisation des questionnaires pour le travail cartographique

Les 115 questionnaires étant parfois partiellement remplis, nous avons utilisé, pour l'élaboration des cartes suivantes :

	Pied	Voiture	Bus	Train / Funi	TOTAL
Nombre de questionnaires utilisés	58	5	20	0	83
Nombre de questionnaires pas utilisés	18	5	8	1	32
Nombre total de questionnaires parvenus en retour					115

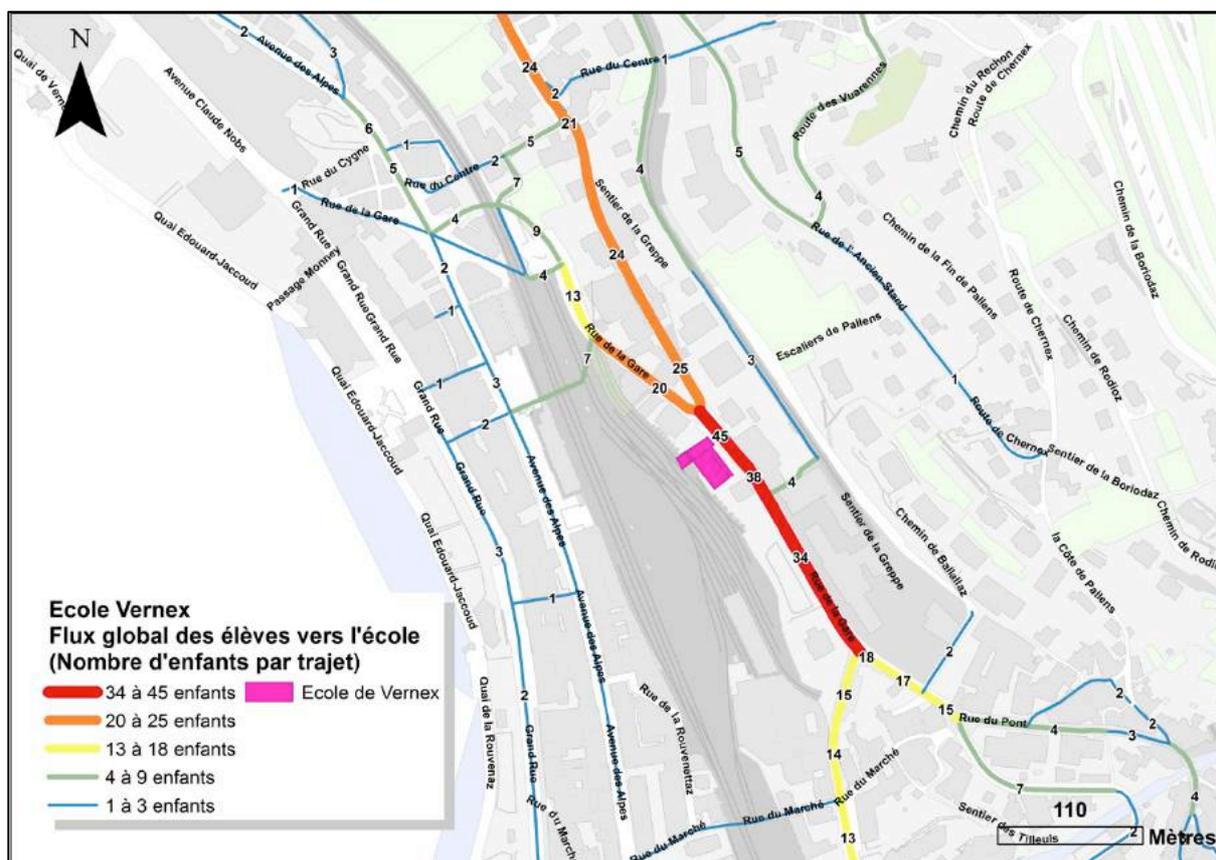
Carte globale des flux générés par l'établissement

La carte ci-dessous, réalisée sur la base 115 itinéraires tracés par les parents sur la carte fournie au dos du questionnaire parents se focalise sur les itinéraires à proximité immédiate de l'école. Les rues les plus empruntées, quel que soit le moyen de transports, sont:

Avenue de Belmont. Près de 25 enfants empruntent cet axe pour se rendre à l'école de Vernex. Cependant, très peu le font à pied (8 enfants) car la route est très étroite et sans trottoir.

Rue de la Gare. Une vingtaine d'enfants remontent par la rue de la Gare. Ils le font pour la grande majorité à pied. Evidemment, presque tous les enfants (83) terminent leur itinéraire sur cette rue, située devant l'école.

Rue Industrielle. Une quinzaine d'enfants empruntent la rue Industrielle.



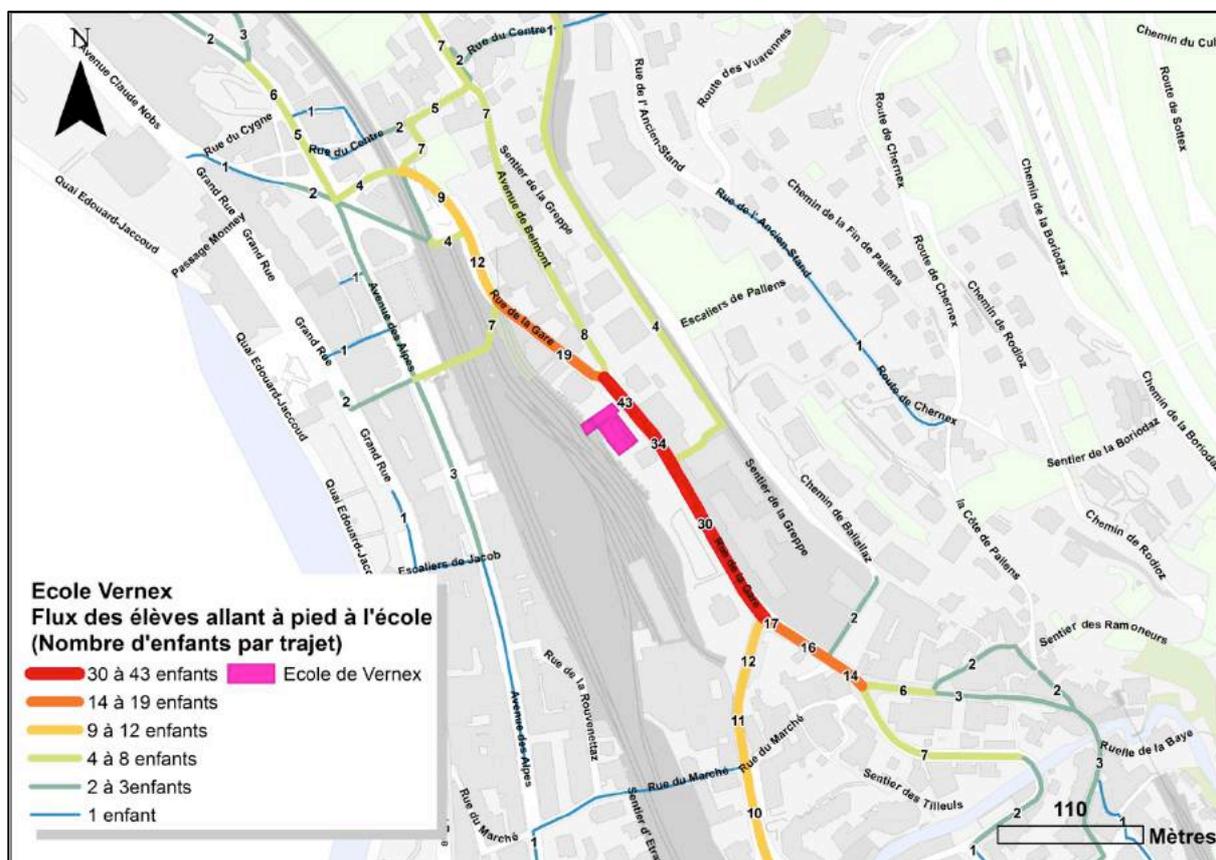
Carte des flux réalisés à pied

La carte ci-dessous se concentre uniquement sur les trajets effectués à pied (ou en trottinette). Ce sont ces trajets qu'il faudra sécuriser en priorité car les enfants sont plus exposés aux dangers de la route. Les itinéraires principaux effectués à pied sont :

Rue de la Gare. Une douzaine d'enfants arrivent par la gare CFF et un peu plus d'une quinzaine arrive par la rue des Anciens Moulins. Ils sont plus de 70 à terminer leur itinéraire par cet axe.

Rue Industrielle. Une douzaine d'enfants empruntent la rue Industrielle pour rejoindre ensuite la rue de la Gare.

Avenue de Belmont. Environ 8 enfants empruntent l'avenue de Belmont à pied.

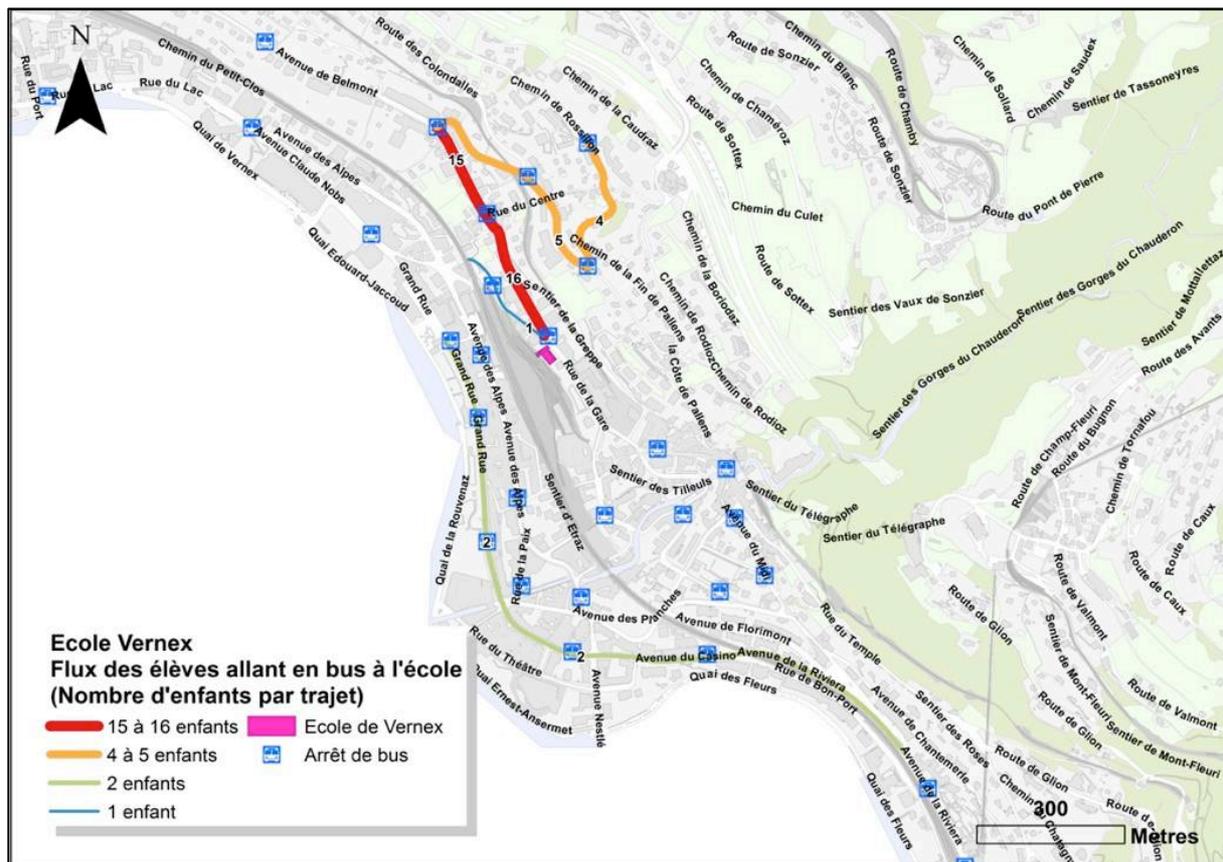


Attention, ces flux ne comprennent pas les trajets effectués par les écoliers du collège Montreux-Est, situé à quelques mètres seulement. Une carte commune regroupant les itinéraires des collégiens de Vernex et Montreux-Est se trouve en page 63.

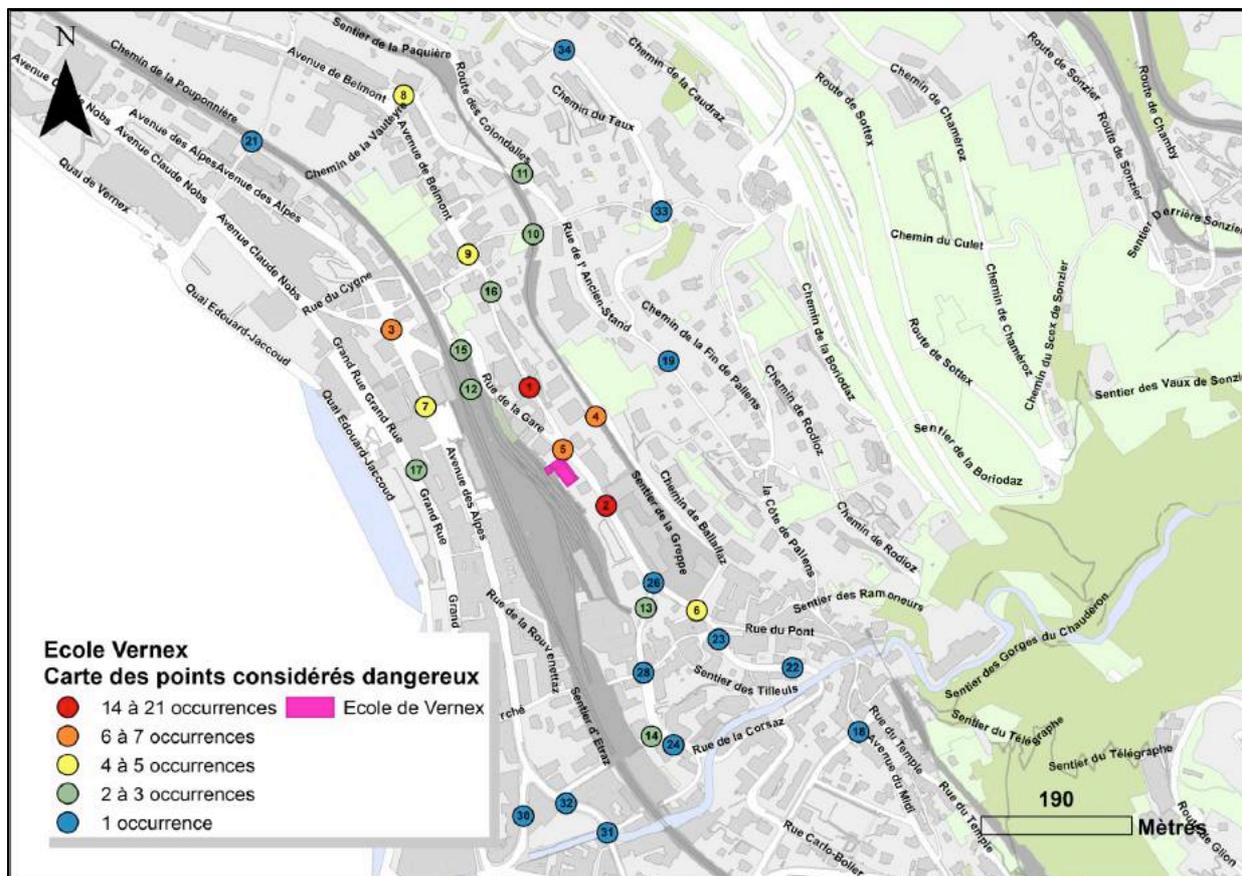
Carte des flux réalisés en voiture et en bus

Dans le questionnaire, peu de parents ont indiqué amener leur enfant en voiture. Cette carte basée sur 5 questionnaires se trouve en annexe.

Le bus provenant de Taux / Belmont s'arrête juste devant l'école. 16 enfants empruntent ce bus pour se rendre à l'école.



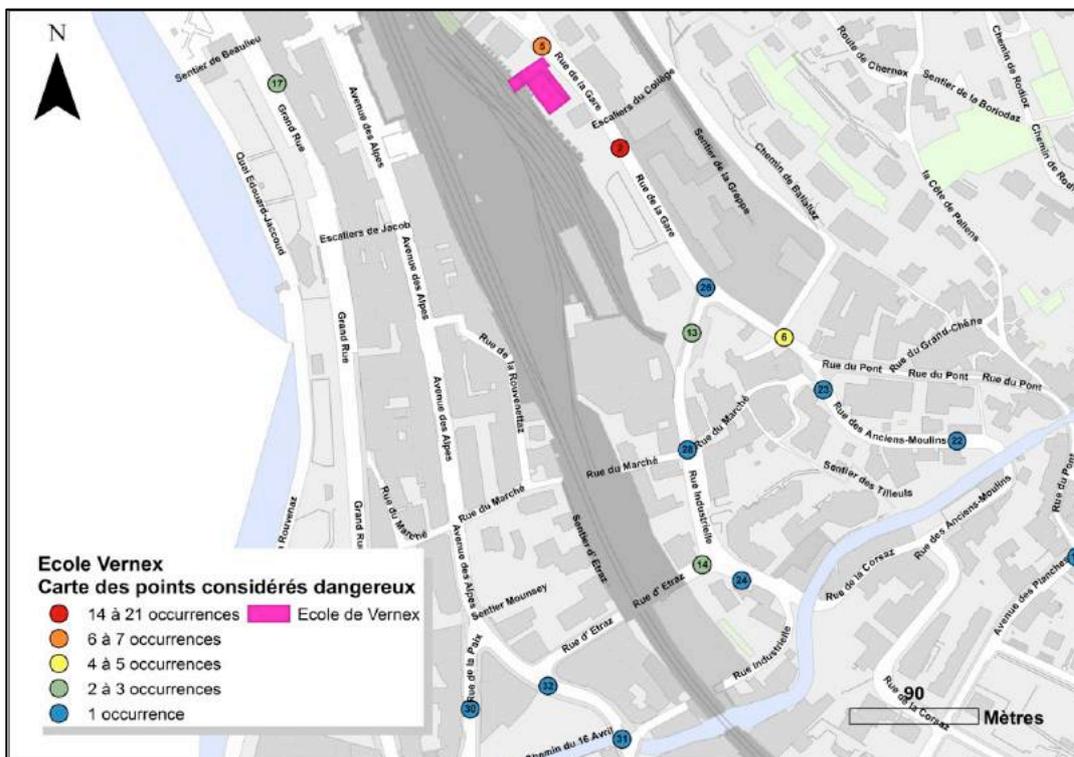
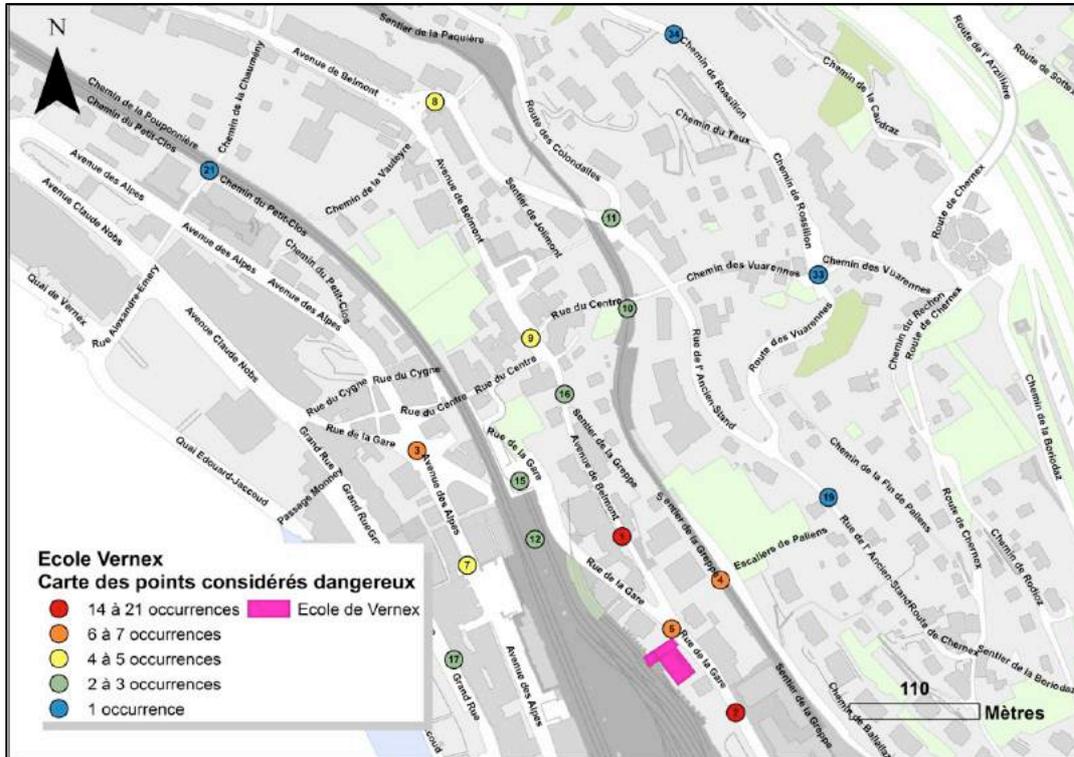
11. Carte des points dangereux



L'analyse des questionnaires parents de Vernex nous a permis d'identifier 34 points potentiellement dangereux autour de l'école. Sur ces 34 points, 20 n'ont été mentionnés que par un ou deux parents (les points n°15 à n°34 sur la carte). La carte ci-dessous représente tous les points dangereux recensés. Le couleur des points varie en fonction du nombre de fois où ils ont été cités par les parents (ex les points bleus ont été mentionnés une fois, les oranges entre 6 et 7 fois).

Les différents points mentionnés par les parents sont analysés et visités sur le terrain (voir étape n°2, recommandations). Tous les commentaires des parents ainsi que les cartes grand format se trouvent en annexe.

12. Zoom des cartes des points dangereux



13. Problématiques soulevés par les partenaires de l'école

D'autres structures se déplacent également avec les enfants de Vernex. Nous les avons rencontrés et leur avons demandé les problèmes qu'ils rencontraient sur le chemin de l'école.

Accueil parascolaire UAPE Scoubidou

Situé sur l'Avenue des Alpes, l'accueil parascolaire Scoubidou se déplace quotidiennement avec 24 enfants, matin, midi et soir. De la 1p à la 6p, les enfants apprennent progressivement à se déplacer seuls entre l'école et l'unité d'Accueil.

Pour se rendre à l'école, les animatrices et les enfants empruntent le passage sous voie de la gare, débouchent sur la rue de la Gare, et remontent jusqu'à l'école. Le chemin est relativement court et les problèmes qui apparaissent sont généralement liés à la problématique des stationnements illicites sur les trottoirs et aux parents taxis qui génèrent du trafic et du danger aux abords directs de l'école. Ces stationnements se font en particulier :

En face de l'école, sur un parking privé



Entrée du parking privé du GoldenPass



Autre problème récurrent, les livraisons qui s'effectuent sur la rue de la Gare (la Redoute)



A la sortie du quai CFF, pour rejoindre la rue de la Gare, les taxis circulent également sur le trottoir.



Le Point, centre socioculturel pour préadolescents et adolescents

Le centre socioculturel est situé entre l'école de Vernex et le collège Montreux-Est, sur la rue de la Gare. Il accueille chaque jour plus d'une centaine d'enfants de 6 à 18 ans. Les enfants peuvent s'y rendre sans inscription et sont totalement libres d'y aller ou non. Peu de déplacements sont effectués dans le cadre parascolaire.

L'endroit le plus problématique selon l'animateur responsable du Point est la rue de la Gare elle-même. Limitée à 50km/h, les véhicules circulent rapidement alors que nombreux enfants traversent cette rue. Trois lieux accueillent des enfants dans un périmètre de moins de 200 mètres. Les enfants ou adolescents qui sortent du centre traversent la rue sans faire le détour par les passages piétons.

Le second problème soulevé est celui de l'absence de dépose-minute. Les parents, ne sachant pas où se garer, se parquent sur les trottoirs ou en double fil devant le collège Montreux-Est, engendrant ainsi du danger pour les enfants piétons.

L'APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) de Montreux

L'APEMS accueille entre 6 et 20 enfants chaque midi dans le collège d'Etraz. En fonction du nombre d'enfants, une à deux animatrices vont chercher les enfants de Vernex et les ramènent après le repas. Lorsque les plus grands sont jugés aptes par les animatrices à faire le chemin tout seul, les parents signent une décharge.

L'itinéraire parcouru emprunte les rues suivantes : Sentier d'Etraz / Rue du Marché / Rue Industrielle / Rue de la Gare. Aucune route ne doit être traversée.



La rue du Marché est peu empruntée par des véhicules (riverains autorisés). Cependant, la visibilité au sommet de la rue est relativement mauvaise (angle droit)



Le trottoir de la rue Industrielle passe sous des arcades. Si les enfants font les fous et grimpent sur les murs, le risque de se retrouver sur la route est grand.



Le trottoir de la rue Industrielle est étroit quand un groupe d'enfants doit passer et les haies prennent de l'espace sur l'espace piéton.



Pour éviter les manœuvres des voitures, le groupe d'enfants passe soit par le petit chemin, soit par la pelouse située juste derrière le parking.



Le parking devant le collège Montreux-Est est un réel problème. Les véhicules manoeuvrent, reculent, et roulent sur le



Le trottoir devant l'école est étroit, et lorsque des enfants veulent dépasser le cortège, ils le font en marchant sur la route.

trottoir.



L'endroit le plus problématique selon l'APEMS est la partie de trottoir entre l'arrêt de bus et le parking. La route étant plus étroite à cet endroit, les véhicules roulent sur le trottoir lorsqu'ils doivent se croiser. Cela s'ajoute aux manœuvres des véhicules, aux individus qui descendent du bus à cet endroit et aux collégiens et aux enfants qui se rendent au collège.

Bilan de mobilité du collège de Montreux-Est



Source de l'image : Le Régional

14. Méthodologie

L'enquête effectuée par l'ATE permet d'identifier les habitudes de déplacements des élèves, de relever les points considérés dangereux sur les cheminements vers l'école et de visualiser les trajets domicile-école de la majorité des élèves. Pour ce faire, un questionnaire a été distribué en mai 2014 à tous les élèves et enseignants du collège Montreux-Est.

24 classes sont concernées par cette enquête de mobilité, à savoir

- 5 classes de 7P 93 élèves
- 5 classes de 8P 97 élèves
- 4 classes de 9S 88 élèves
- 5 classes de 10S 89 élèves
- 5 classes de 11S 118 élèves

Au total, ce sont donc 485 élèves de 11 à 15 ans qui ont reçu un questionnaire relatif à leur mobilité et la sécurité aux abords du collège. Sur ces 485 élèves, 344 nous ont retourné leur questionnaire, partiellement ou intégralement complété. Ce qui équivaut à un taux de retour de 70.9%.

Les enseignants ont également été interrogés. Sur les 27 questionnaires distribués, la totalité nous ont été retournés. Ce taux de retour équivaut à 100%.

L'analyse des questionnaires donne une image précise des déplacements et des problèmes qui jalonnent le chemin des écoliers et nous permettent d'obtenir les informations suivantes :

- le mode de déplacement des élèves pour se rendre à l'école
- la durée moyenne du trajet effectué
- si les élèves se rendent seuls, avec d'autres camarades ou accompagnés d'adultes
- dans l'idéal comment les élèves voudraient se déplacer (actuellement et dans le futur)
- l'itinéraire le plus fréquemment utilisé
- les principaux problèmes identifiés par les parents

Ces informations sont complétées par les observations et les commentaires récoltés auprès des divers acteurs et partenaires de l'école.

Pour traiter les résultats des questionnaires, nous avons utilisé la base de données de l'Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois (ASIT VD) et CartoRiviera et nous avons créé deux cartes thématiques à l'aide du logiciel ArcGIS :

- **Carte de flux des élèves:** cette carte représente les itinéraires des élèves entre la maison et l'école.
- **Carte des points dangereux:** indique les points jugés dangereux sur le chemin de l'école, en tenant compte du nombre d'occurrences.

L'étude est complétée par les données statistiques sur l'accidentologie fournies par la Police Cantonale Vaudoise (Archives et statistiques de la circulation).

15. Questionnaires adolescents

Les questionnaires adressés aux adolescents les invitent à répondre à 7 questions :

- Comment viens-tu à l'école ?
- Si tu viens en voitures, quelles en sont les raisons ?
- Tu viens à l'école le plus souvent seul/e, avec tes ami/es, conduit par un adulte ?
- Tu te déplaces en écoutant de la musique ? en écrivant des textos ? en jouant sur ton smartphone ?
- Idéalement, comment aimerais-tu te déplacer ?
- A ton avis, que pourrait-on faire pour améliorer la mobilité autour de ton école ?
- Comment imagines-tu te déplacer lorsque tu seras adulte ?

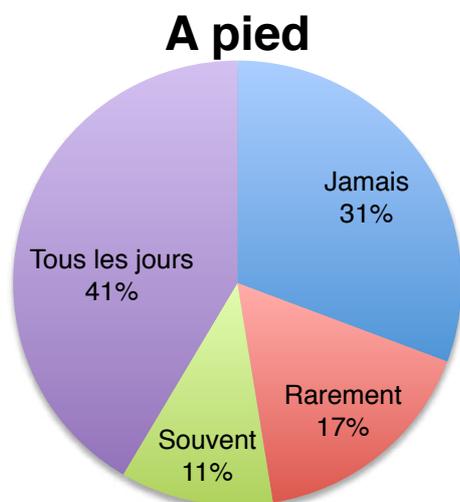
Au verso du questionnaire, les élèves tracent leur itinéraire, indiquent et commentent les endroits qui semblent dangereux ou problématiques.

Question n°1 : Comment viens-tu à l'école ?

A cette première question, les adolescents avaient neuf choix de réponses : à pied, à vélo, en trottinette / skate, en voiture, en co-voiturage, à vélo-moteur / vélo-électrique, en train / funiculaire ou en bus. Pour chacune de ces réponses, les étudiants avaient la possibilité de cocher la case « jamais », « rarement », « souvent » ou « tous les jours ». La durée du trajet était également demandée.

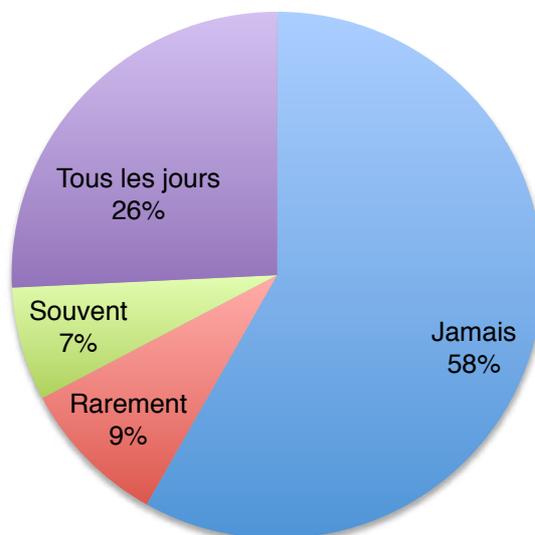
Les adolescents viennent en majorité à pied, en voiture, en bus ou en train/funiculaire.

La marche à pied est le moyen le plus emprunté par les collégiens. Sur les 344 adolescents qui ont répondu au questionnaire, ce sont au total 139 élèves qui viennent tous les jours à pied à l'école, 37 disent venir souvent à pied. Ils mettent en moyenne 10.4 minutes pour se rendre au collège. Cependant, 103 ne se rendent jamais à pied à l'école. Parmi ces derniers, 26 prennent tous les jours le bus et 44 tous les jours le train ou le funiculaire.



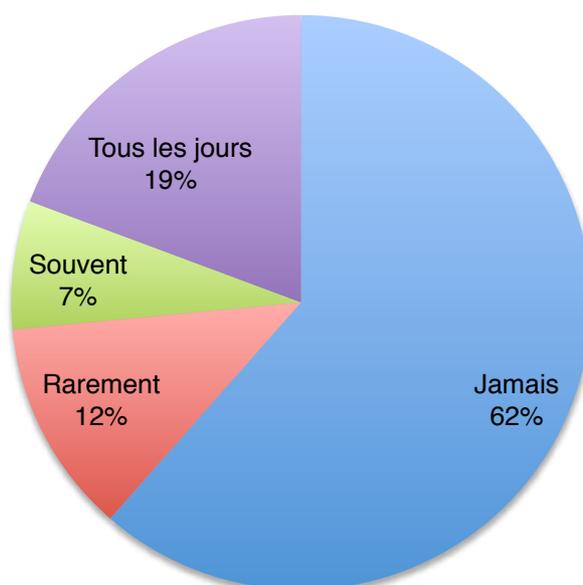
Le train / funiculaire est le deuxième moyen de transport le plus utilisé. 85 collégiens l'utilisent tous les jours et 23 souvent. La durée moyenne du trajet est de 13 minutes.

En train ou funiculaire



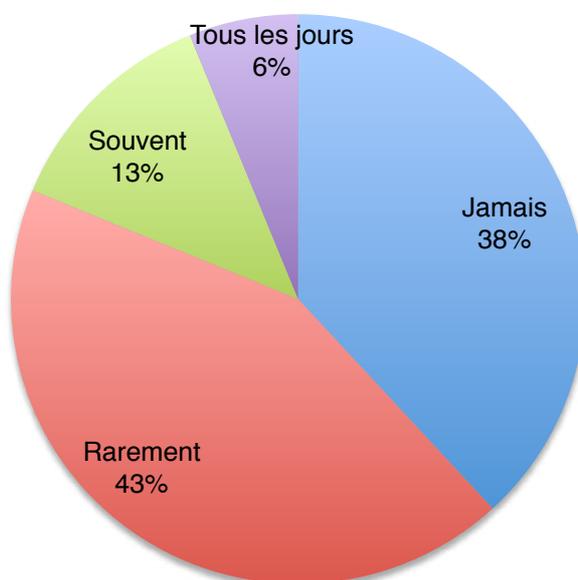
Le bus est également un moyen de transport prisé chez les collégiens. 64 l'utilisent tous les jours et 24 souvent. La durée moyenne du trajet est de 11 minutes et les bus les plus empruntés sont les lignes n°201, 204, 205 et 206.

En bus



20 collégiens viennent tous les jours en voiture (6%), 124 élèves ne viennent jamais en voiture et 140 rarement. En moyenne, ils mettent environ 7 minutes pour rejoindre l'école lorsqu'ils le font en voiture. Parmi les 20 élèves qui viennent tous les jours à l'école en voiture, 8 mettent plus de 10 minutes pour venir, 10 font moins de 5 minutes et 2 n'ont pas mentionné la durée du trajet.

En voiture

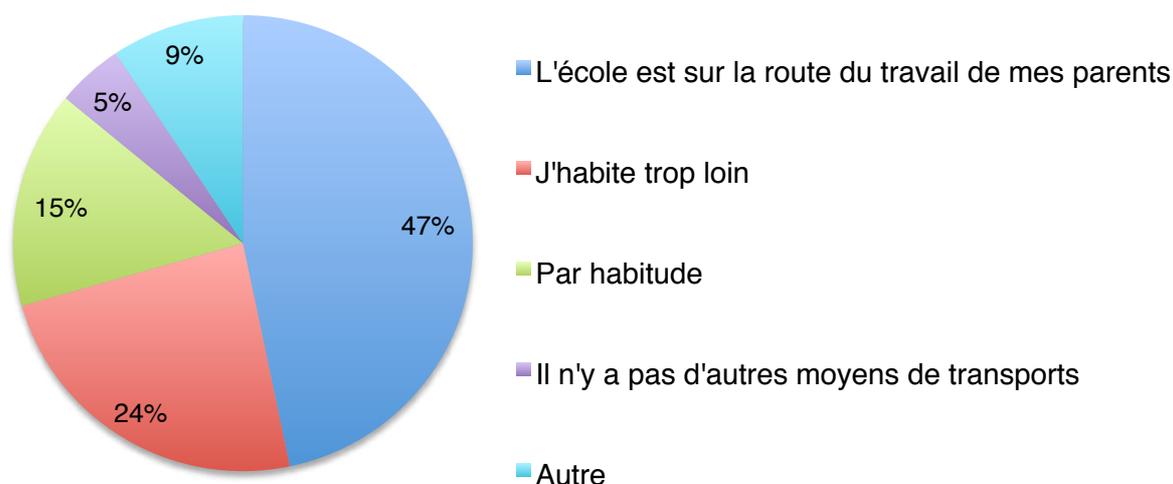


De manière générale, presque aucun adolescent ne vient à l'école à vélo, en trottinette, skate, en co-voiturage, à moto / scooter, à vélo-moteur ou vélo-électrique. Seuls 3 élèves viennent souvent à vélo et 9 en trottinette / skate.

Question n°2 : Si tu viens en voiture, quelles en sont les raisons ?

La deuxième question concerne les raisons qui les motivent à venir en voiture. 214 élèves ont répondu à cette question et parmi eux, 100 viennent en voiture parce que l'école est sur la route du travail de leurs parents (47%).

Tu viens en voiture parce que...



Un quart des élèves qui sont amenés en voiture le sont parce qu'ils habitent trop loin du collège (51 élèves). Parmi ces derniers, 7 font quotidiennement le trajet en bus et 19 en train/funiculaire.

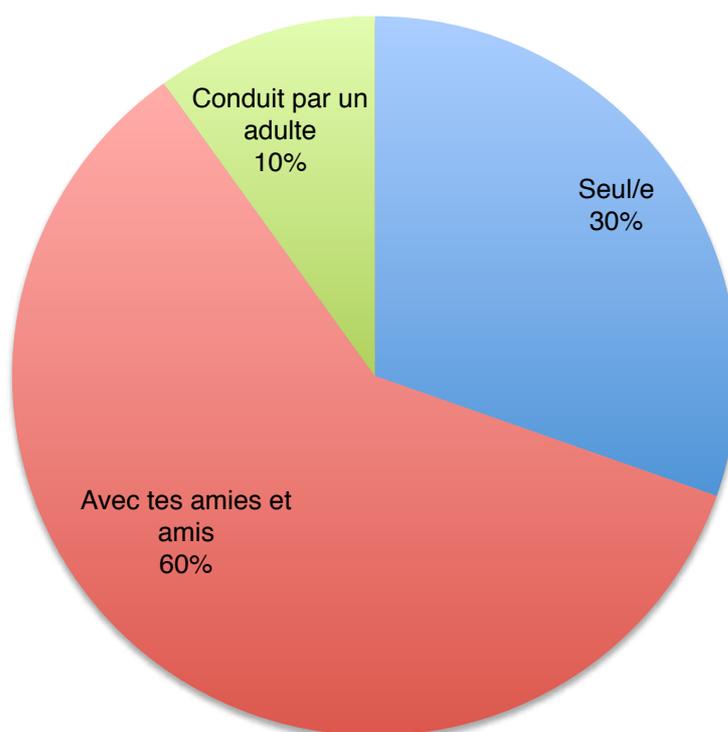
La raison la plus souvent citée dans « autres » est le retard ou s'ils manquent leur train. 13%, autrement dit 33 collégiens, viennent en voiture par habitude.

Question n°3 : Tu viens à l'école le plus souvent seul-e, avec tes copains ou conduit par un adulte ?

A cette question, les élèves ont très souvent coché plusieurs réponses. 70 élèves avaient mis deux, voire trois, réponses³. Les pourcentages ont été calculés d'abord avec les multiples réponses puis en ne gardant que les réponses uniques. En supprimant les réponses multiples, les pourcentages restent relativement similaires (variation de quelques pourcents).

Les adolescents se déplacent majoritairement avec d'autres amis (60%), puis seuls (30%).

Tu viens le plus souvent...



³ 21 personnes ont coché « seul et conduit par un adulte », 41 « seul et avec ses amis », 7 personnes « seul et conduit par un adulte » et une personne a coché toutes les options.

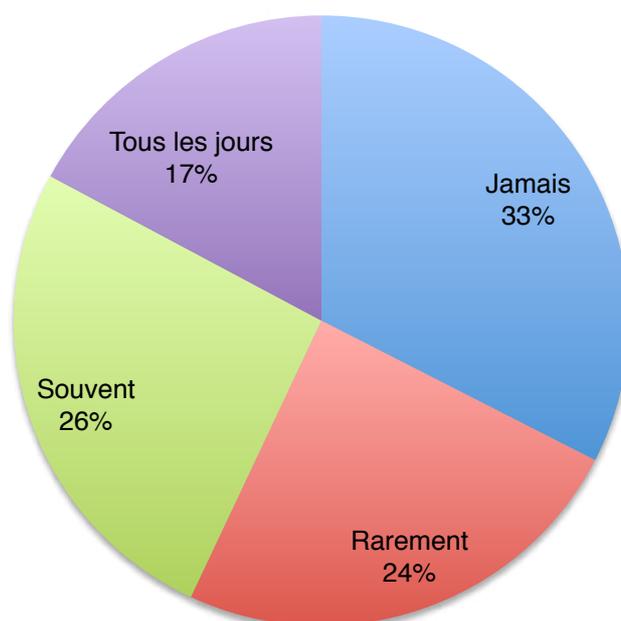
Question n°4 : Tu te déplaces en ... écoutant de la musique ? écrivant des textos ? jouant sur ton smartphone ?

Souvent, les adolescents font preuve d'inattention sur le chemin de l'école. Ils écoutent de la musique et n'entendent ainsi pas le danger arriver, pianotent sur leur téléphone et ne regardent pas ce qui les entoure.

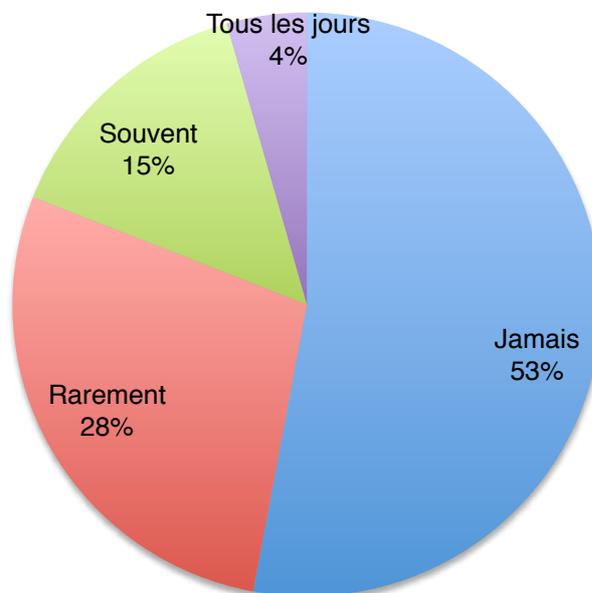
Cependant, les collégiens de Montreux-Est sont relativement peu nombreux à se déplacer en écrivant des textos ou en jouant sur leur smartphone. Seul 13 à 14% se déplacent souvent ou tous les jours en le faisant.

Pour ce qui est de la musique, 43% se déplacent en écoutant de la musique souvent ou tous les jours.

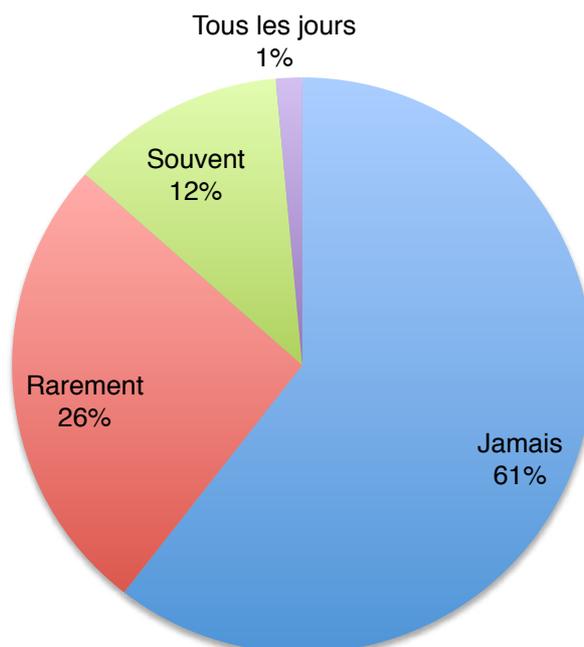
Tu te déplaces en écoutant de la musique?



Tu te déplaces en écrivant des textos?



Tu te déplaces en jouant sur ton smartphone?



Question n°5 : Idéalement, comment aimerais-tu te déplacer ?

Cette cinquième question, ouverte, interroge les adolescents sur la manière dont ils préféreraient se déplacer. Les réponses ont été variées et parfois multiples. Assez fortement, se dégage l'envie de se déplacer en voiture (voiture, taxi, limousine), suivi de l'envie de se déplacer à pied.

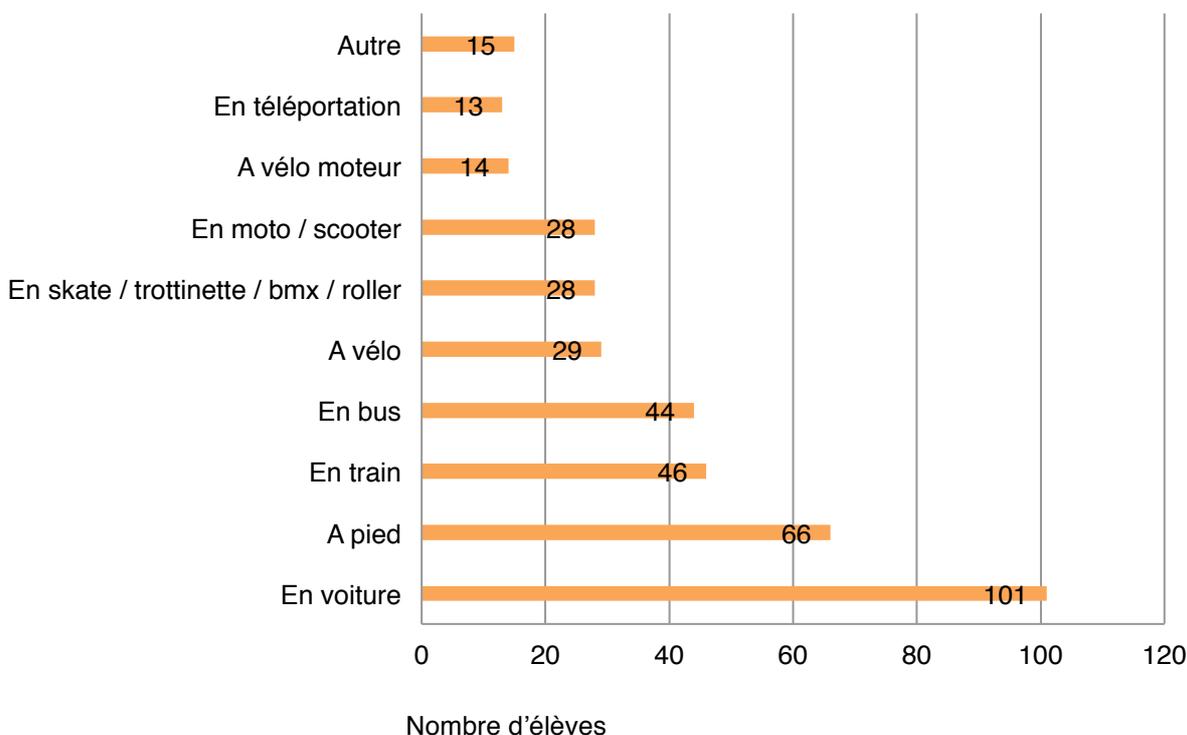
Les élèves ont ensuite mentionné différents types de mobilité douce telles que le skate, la trottinette, le bmx, le roller, le vélo. Ce sont ainsi 57 élèves qui pourraient venir au collège autrement mais qui dans les faits, ne le font que très rarement (dans la première question, aucun adolescent n'a mentionné venir à vélo tous les jours, 3 utilisent souvent le vélo, seulement une personne se déplace tous les jours en skate / trottinette et 9 élèves viennent souvent en skate ou trottinette).

Après la voiture et les modes de mobilité douce, viennent les transports publics. 46 enfants ont mentionné le train comme mode de transport idéal et 44 pensent que c'est le bus.

Sans préciser leur mode de déplacement, 29 élèves ont mentionné que leur mode actuel de déplacement leur convenait parfaitement et qu'ils n'aimeraient pas en changer.

Plusieurs enfants plus créatifs aimeraient se déplacer à cheval, en boeing, en jetpack, en jet privé, en volant ou en se téléportant (Autre, 15 réponses).

Idéalement, comment aimerais-tu te déplacer?



Question n°6 : A ton avis, que pourrait-on faire pour améliorer la mobilité autour de ton école ?

Là encore, c'est à une question ouverte que les adolescents ont pu répondre. Les différents commentaires ont été regroupés et inscrits dans le tableau ci-dessous. Une partie des élèves (42) pensent que la situation actuelle est satisfaisante et n'ont aucune suggestion à apporter.

Les principales remarques pour améliorer la mobilité sont :

- **Améliorer le parking devant l'école** en le déplaçant ou en créant d'autres places supplémentaires pour éviter les bouchons. Le parking semble être le principal point dangereux selon les élèves. Les voitures stationnées sur le trottoir sont un problème et la rue étroite ne permet pas une bonne fluidité du trafic. Plusieurs élèves ont proposé de créer un lieu de dépose-minute ou de supprimer ce parking car ce sont les voitures stationnées et qui manoeuvrent qui représentent un danger.
- **Améliorer les transports publics en faisant coïncider les horaires des transports aux horaires scolaires.** De plus, les élèves ont fait remarquer que la cadence des bus n'était pas suffisante et qu'il n'y avait pas toujours de la place dans le train. Pour améliorer la mobilité autour de l'école, certains élèves pensent que des bus gratuits pourraient être une solution.
- **Venir à pied, en trottinette, skate ou vélo** est aussi une solution proposée par les élèves pour améliorer la mobilité autour de l'école. Ils préconisent d'installer un local ou parking à vélo, mettre des pistes cyclables, favoriser les prêts de vélo (électrique ou non).
- **Améliorer les traversées piétonnes, installer des feux et des panneaux à l'attention des automobilistes et mettre des gendarmes ou des patrouilleuses** pour veiller à la sécurité des élèves à la sortie du collège.

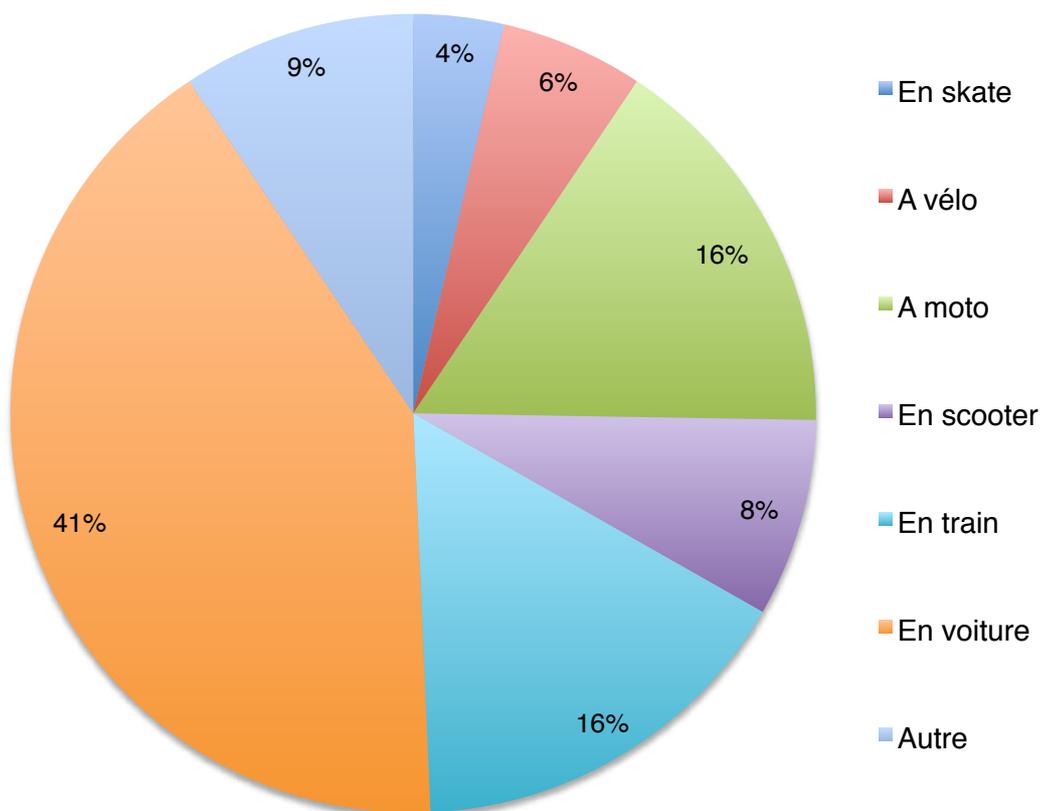
Les travaux dans la ville, le trafic trop important de voitures ainsi que l'étroitesse de la rue devant l'école ont aussi été mentionnés.

Nombre d'occurrences	Commentaires des élèves
42	Rien, la situation me convient
36	Améliorer ou déplacer le parking devant l'école
25	Je ne sais pas
16	Mettre en place un bus scolaire
15	Faire coïncider les horaires des transports avec les horaires scolaires
15	Installer un local à vélo, skate etc.
15	Moins de travaux
12	Ajouter des passages piétons et des feux
12	Améliorer les transports publics (fréquence, desserte, arrêts, suffisamment de places dans le train)
11	Diminuer le trafic
10	Agrandir les rues et les trottoirs
9	Les bus devraient être gratuits
9	Mettre des gendarmes et des patrouilleuses pour veiller à la sécurité
8	Venir à pied, en trottinette ou en skate
6	Supprimer le parking
4	Créer un lieu de dépose-minute à l'entrée de l'école
4	Remplacer le parking par une zone de loisir
4	Mettre des panneaux pour avertir les voitures des écoliers
3	Mettre des feux de circulation
2	Des escalators à la place des escaliers
2	Instaurer une zone 30 ou une zone piétonne
2	Interdire que les voitures stationnent sur les trottoirs à la sortie des cours
2	Mettre des vélos à disposition
1	Améliorer la durée des feux
1	Des activités à faire dans la cour de récré et y mettre une petite fontaine
1	Enlever des places de parking pour que le bus puisse mieux passer parce que les voitures bloquent le passage
1	Faire du co-voiturage
1	Interdire les vélos et trottinettes
1	Faire un plus grand train réservé aux élèves
1	Faire une 3ème entrée pour l'école
1	Faudrait mettre une sorte d'endroit pour parquer des trottinettes, vélo, skates etc. et remplacer le parking par une zone verte
1	Laisser les trottinettes sans les plier
1	Mettre des rampes près de l'école
1	Mettre des vélo électriques et créer des pistes cyclables
1	Un parc à vélo
1	Un trottoir pour les vélos
1	Venir en skates et les mettre dans les casiers

Question n°7 : Comment imagines-tu te déplacer lorsque tu seras adulte ?

Interrogés sur leur mobilité future, 273 élèves imaginent se déplacer en voiture une fois adulte, ce qui équivaut à 41% des réponses. Viennent ensuite la moto et le train (16%, 105 et 106 élèves).

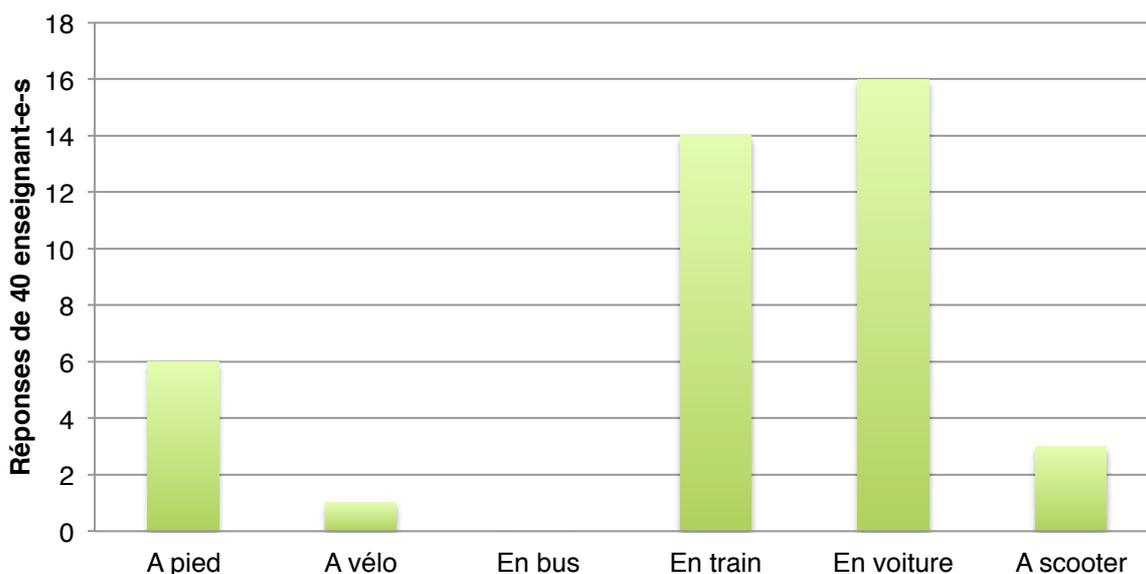
Comment imagines-tu te déplacer lorsque tu seras adulte?



16. Questionnaires enseignants

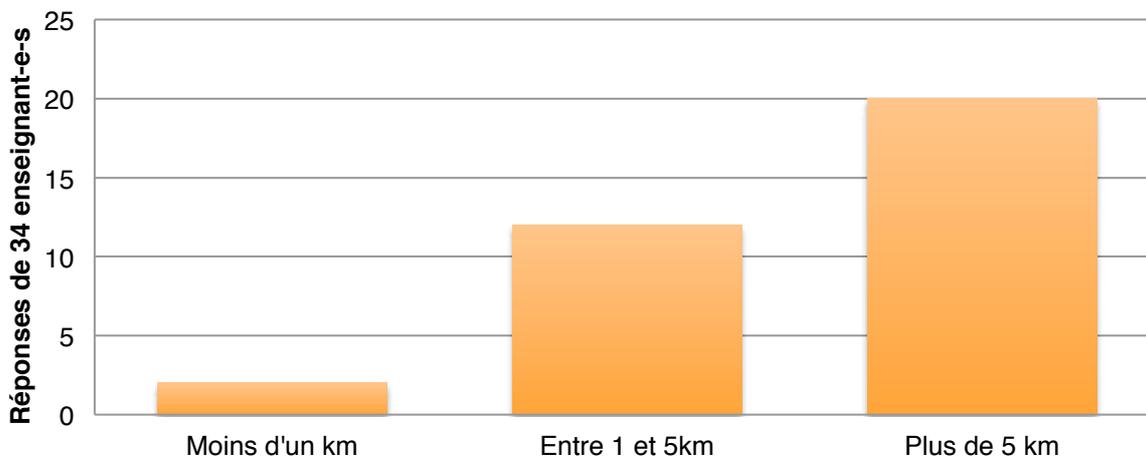
Il est également intéressant d'interroger les enseignants sur leur mode de transport. Dans le cas du collège Montreux-Est, ce sont 42 enseignants qui ont pris le temps de répondre au questionnaire qui leur était adressé, même si certains n'ont pas répondu à toutes les questions.

Avec quel moyen de transport venez-vous à l'école le plus souvent?



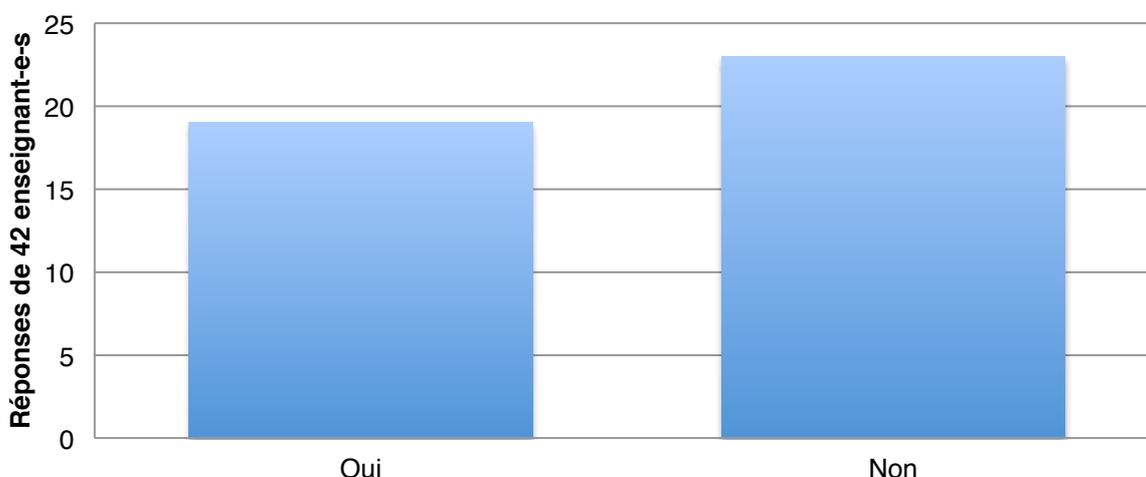
Les enseignants viennent généralement en train ou en voiture. Peu se déplacent à pied ou à vélo (7 sur 40).

Quelle est la distance parcourue?



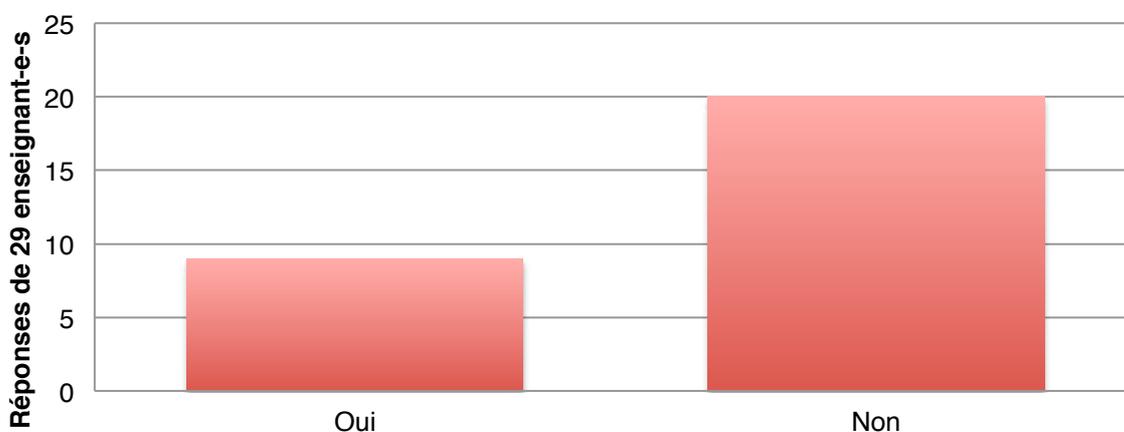
Près de 2/3 des enseignants font plus de 5 km pour se rendre jusqu'au collège.

Utilisez-vous une place de parking proche de l'école?



Les enseignants qui viennent en voiture ont une place de parking à l'école. Pour les trois enseignants qui ont signalé se déplacer en scooter, 2 n'ont pas de place de parc à disposition.

Si vous êtes motorisé, seriez-vous prêt à choisir un autre mode de transport?



Interrogés sur leur envie de changer de mode de transport, 20 ont répondu qu'ils ne souhaitent pas changer leur mode de transport, essentiellement parce que leur lieu d'habitation est mal desservi par les transports publics, parce qu'ils ont du matériel lourd à transporter ou parce qu'ils ont trop de contraintes personnelles. Sur les 9 personnes qui se sont dit prêtes à changer de mode de transport, une personne a soulevé la possibilité du vélo électrique et deux du train.

Les points problématiques soulevés par les enseignants sont : l'avenue de Belmont, la rue de la gare et la sortie du garage de l'école, la rue de l'Etraz et le stationnement des parents sur les trottoirs aux abords du collège.

17. Itinéraires et flux des élèves

Grâce aux itinéraires tracés par les adolescents au dos du questionnaire, il a été possible de retracer les itinéraires empruntés.

Les cartes ci-après illustrent ces flux. Chaque tronçon représente le nombre d'enfants qui y passe. Plus le flux est important, plus les traits de couleurs d'épaississent et deviennent rouges.

La première carte indique les flux globaux générés par l'établissement scolaire (tous les modes de transports y sont représentés). Elle est essentiellement indicative, elle offre une représentation générale des déplacements autour de l'établissement. Les cartes suivantes détaillent les itinéraires en fonction du mode de transport (à pied, en voiture, en bus). C'est sur la carte des itinéraires effectués à pied (et trottinette et vélo) que nous focaliserons notre attention car ce sont ces itinéraires qu'il faut sécuriser en priorité.

Le secteur étant assez étendu, nous avons décidé de représenter les itinéraires globaux de chaque mode de transport puis de nous focaliser, dans une deuxième carte, sur le périmètre de l'école.

Les 344 questionnaires étant parfois partiellement remplis, nous avons utilisé, pour l'élaboration des cartes suivantes 293 questionnaires, à savoir :

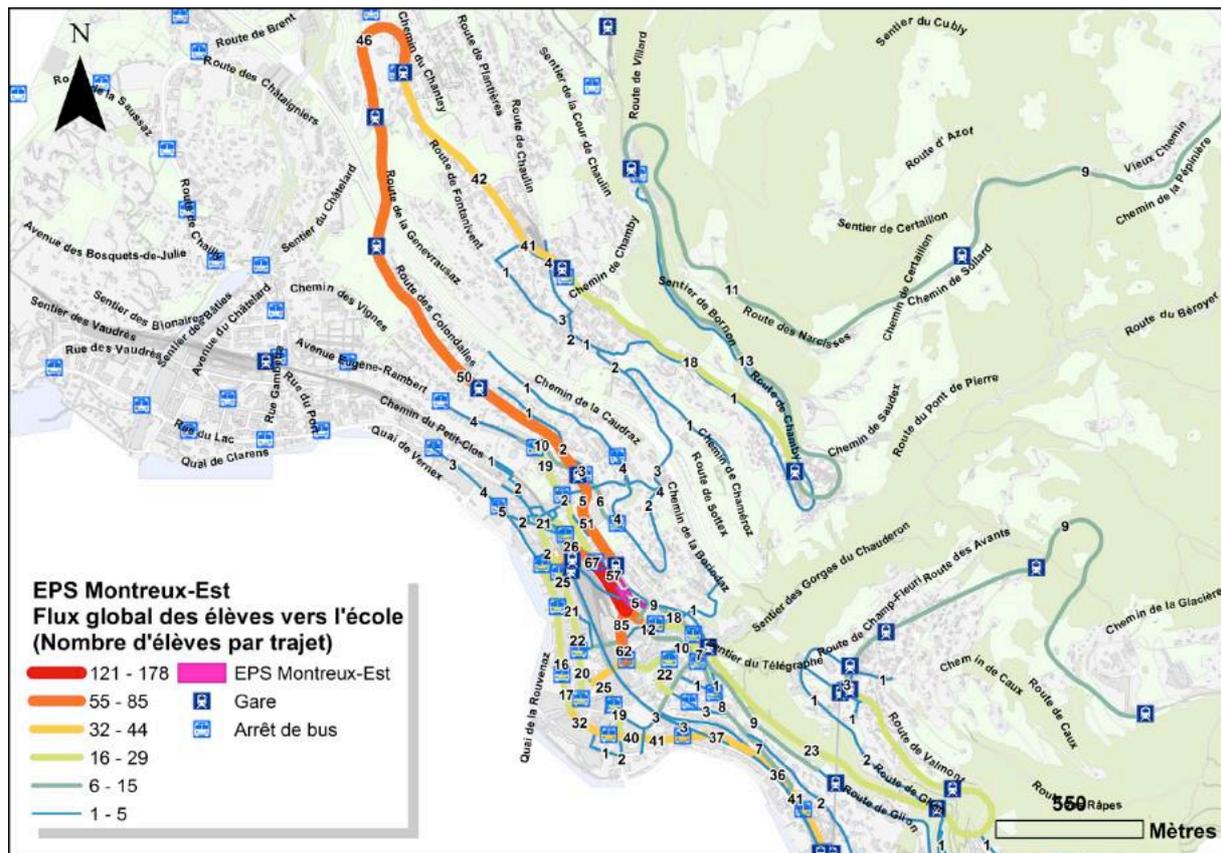
- 126 questionnaires pour la mobilité active (à pied, vélo, trottinette)
- 79 questionnaires pour la carte des trajets en train
- 61 questionnaires pour la carte des trajets en bus
- 27 questionnaires pour la carte des trajets effectués en voiture

Toutes les cartes, en grand format, se trouvent en annexe.

Carte globale des flux générés par l'établissement

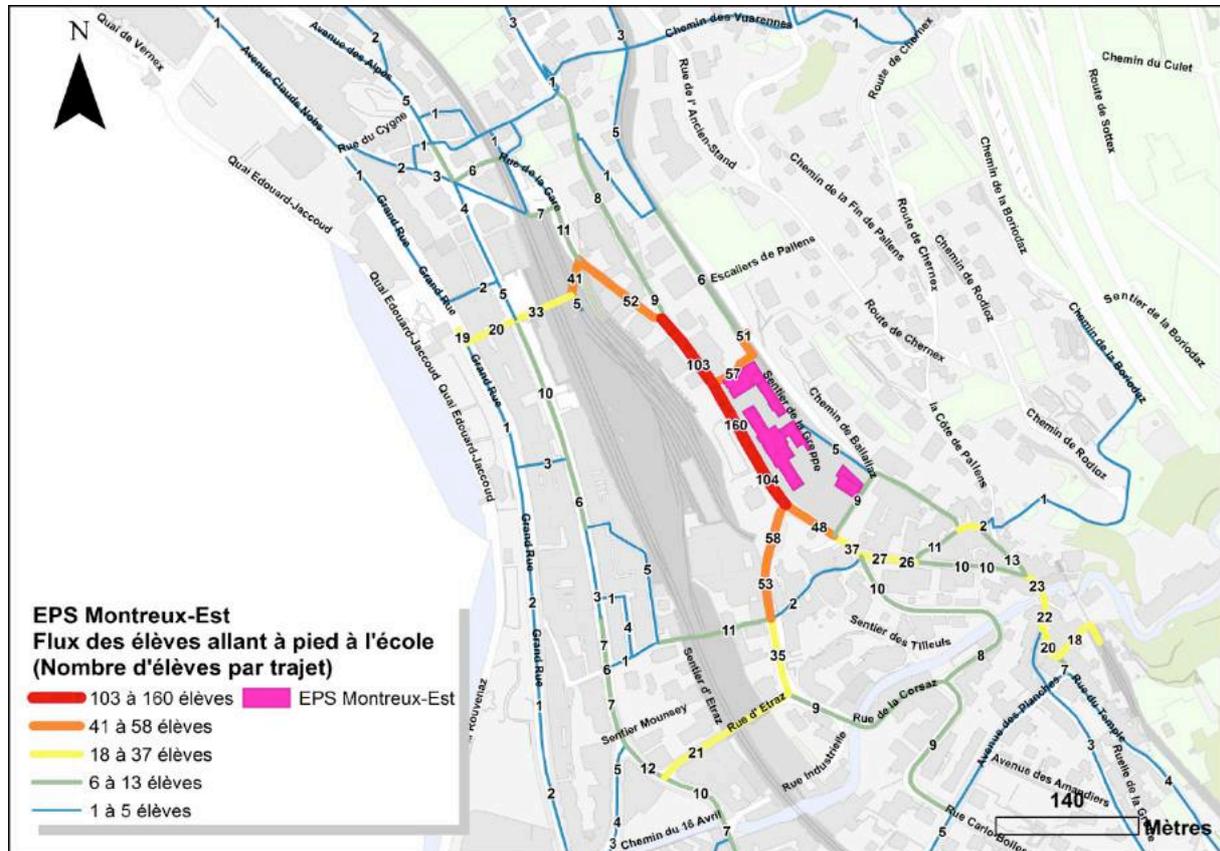
Cette carte est réalisée sur la base 293 itinéraires tracés sur la carte fournie au dos du questionnaire. Elle comprend tous les modes de déplacements.

Comme mentionné précédemment, cette carte est essentiellement indicative. Nous nous focaliserons sur les cartes différenciées en fonction du mode de transport.



Carte des flux réalisés à pied / vélo / trottinette

La carte ci-dessous est celle des déplacements effectués à pied, à vélo ou trottinette.



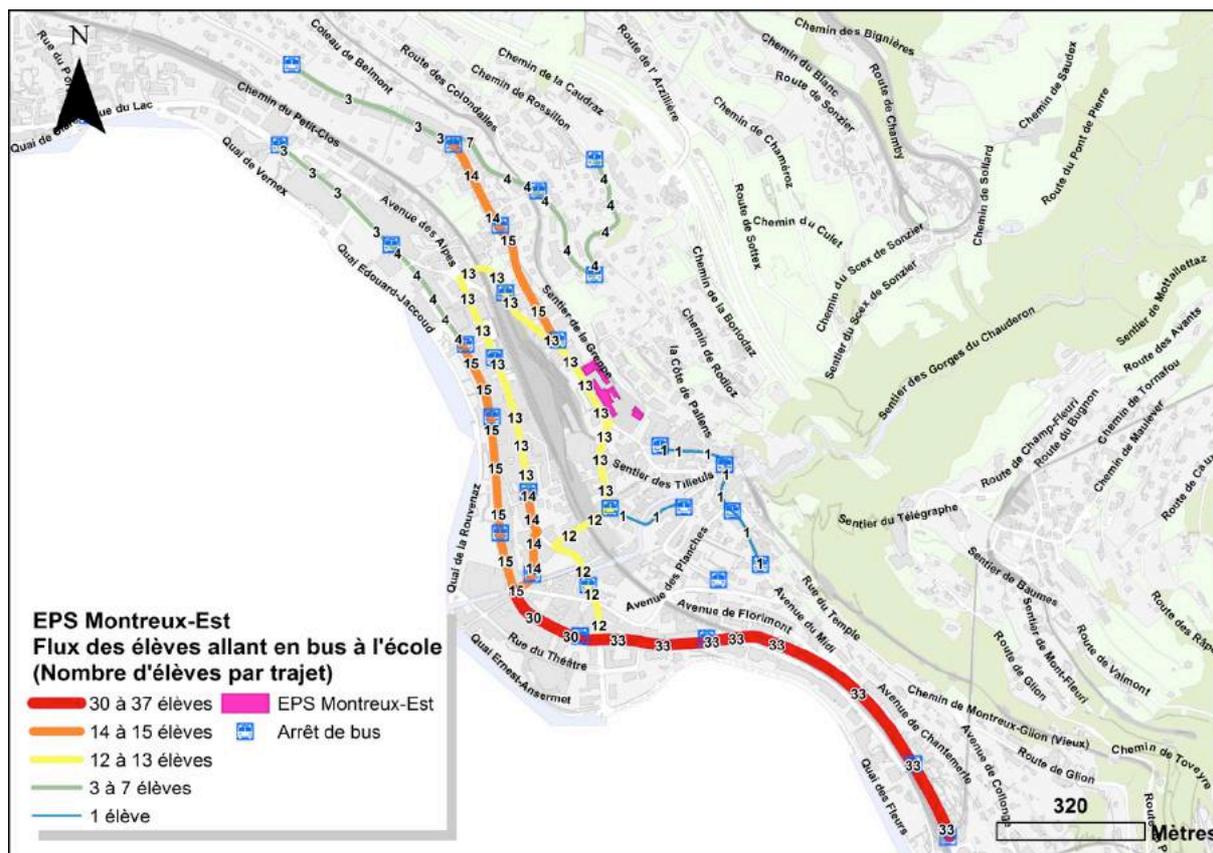
Les itinéraires les plus empruntés par les collégiens sont :

- Depuis la Grand Rue, traversée de la gare CFF / MOB, puis remontée par la rue de la Gare. Ces collégiens arrivent pour la plupart en bus depuis Vernex ou Territet.
- Bas de la rue d'Etraz en direction de la rue Industrielle puis rue de la Gare. Là aussi, une partie des collégiens font le trajet jusque là en bus.
- Une cinquantaine de collégiens arrivent en MOB et rejoignent le collège par les escaliers à côté du collège ou par le sentier de la Greppe.
- Depuis l'arrêt de train Montreux Planches, les collégiens passent soit par la rue du Pont, soit par la rue du Petit / Grand Chêne et finissent leur itinéraire sur la rue de la Gare.

Ces itinéraires principaux sont les mêmes que pour les enfants de l'établissement scolaire de Vernex. Une carte des itinéraires communs est présente en page 63.

Carte des flux réalisés en bus

En bus, une quinzaine de collégiens descendent l’Avenue de Belmont et s’arrêtent juste devant le collège. Plus de trente collégiens prennent le bus à Territet et une quinzaine descendent à « Montreux, Escaliers de la Gare ». Ils continuent ensuite leur itinéraire à pied. Les autres continuent leur itinéraire en direction de la rue d’Etraz.

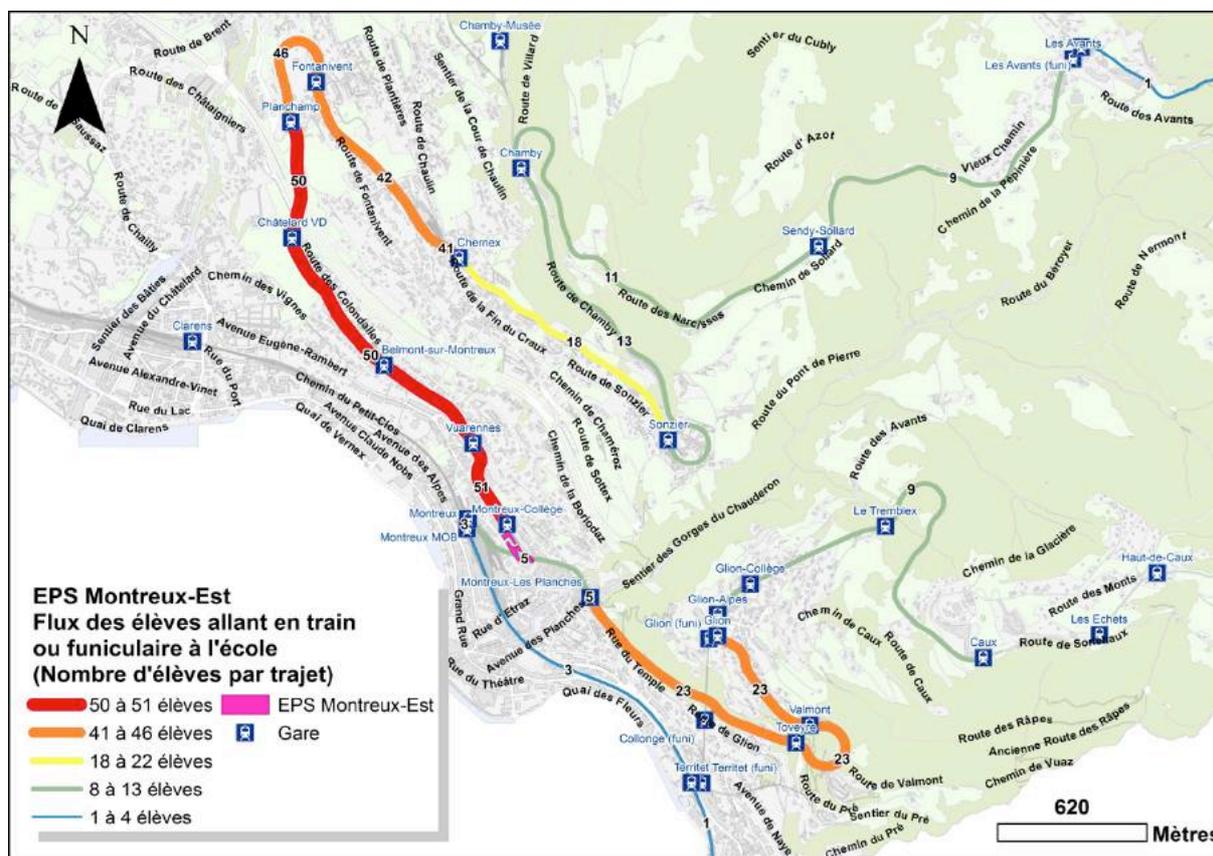


Carte des flux réalisés en train

Les enfants qui arrivent en train s'arrêtent soit à l'arrêt « Montreux collège » soit à l'arrêt « Montreux Planches ».

La cinquantaine de collégiens qui descendent à l'arrêt « Montreux collège » arrivent des villages des Avants, de Chamby, de Sonzier, de Chernex et de Fontanivent. Ils n'ont quasiment rien à parcourir à pied car l'arrêt se trouve à proximité immédiate du collège. Ils descendent soit par les escaliers, soit par le sentier de la Greppe.

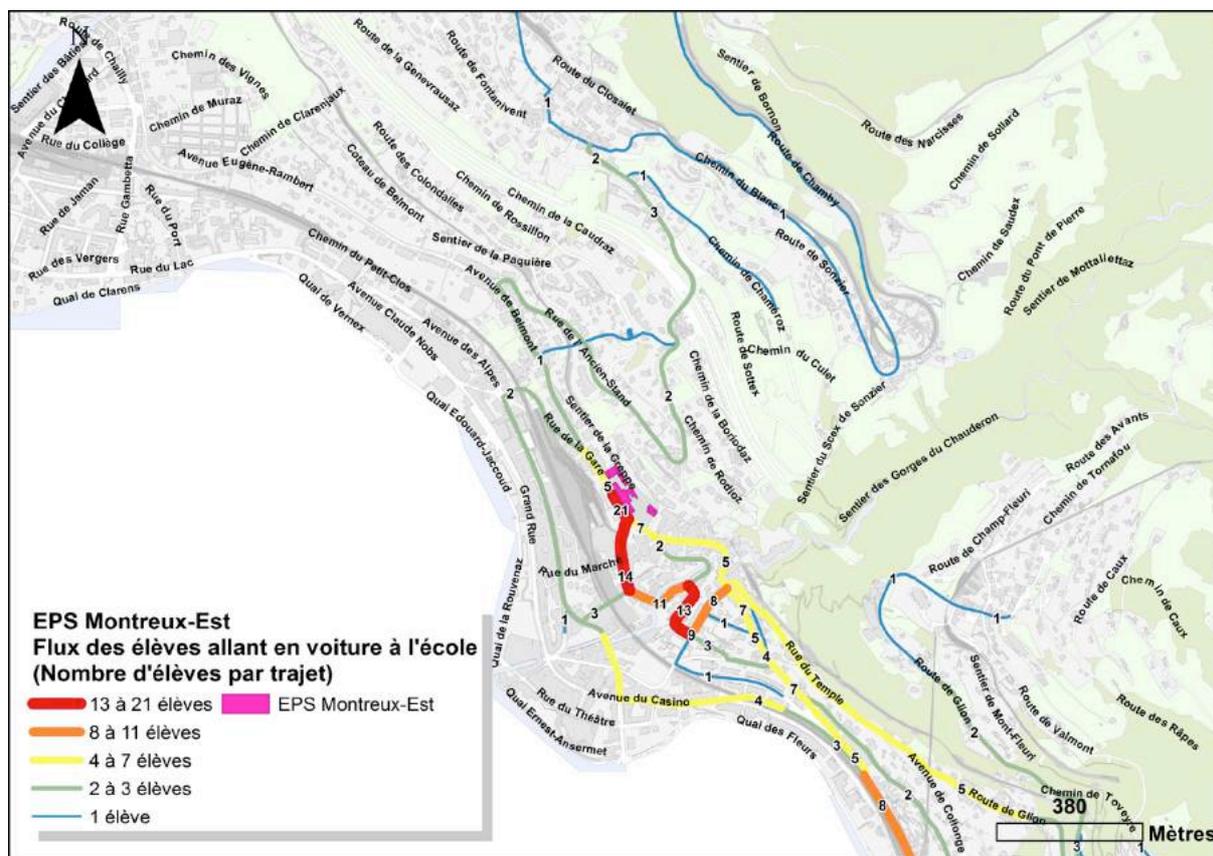
9 collégiens habitent à Caux et 14 à Glion. Ces 23 adolescents s'arrêtent pour la plupart à l'arrêt « Montreux Planches » mais 5 vont jusqu'à la gare MOB. Ceux qui descendent à l'arrêt « Montreux Planches » terminent ensuite leur itinéraire à pied en passant par la rue du Pont ou par la rue du Petit / Grand Chêne et rejoignent la rue de la Gare.



Carte des flux réalisés en voiture

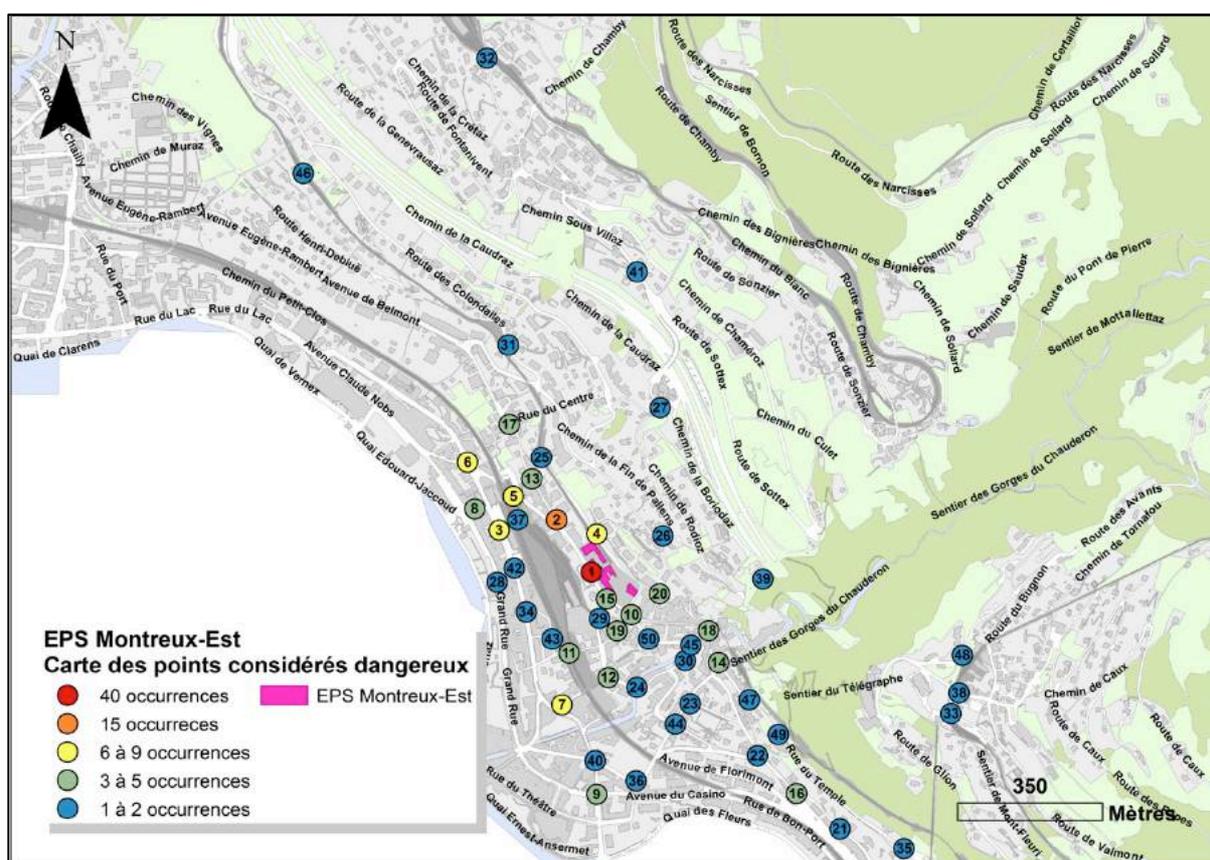
Les cartes des trajets en voiture sont basées sur 27 questionnaires. Même si peu d'itinéraires ont été tracés pour les déplacements effectués en voiture, la problématique des parents taxi est importante au collège Montreux-Est.

Les collégiens qui sont amenés en voiture viennent d'un peu partout et certains ont des trajets très courts à effectuer. La majorité des enfants amenés en voiture viennent de la rue des Anciens Moulins, de la rue Industrielle, ou plus loin, du côté de Glion ou Territet.

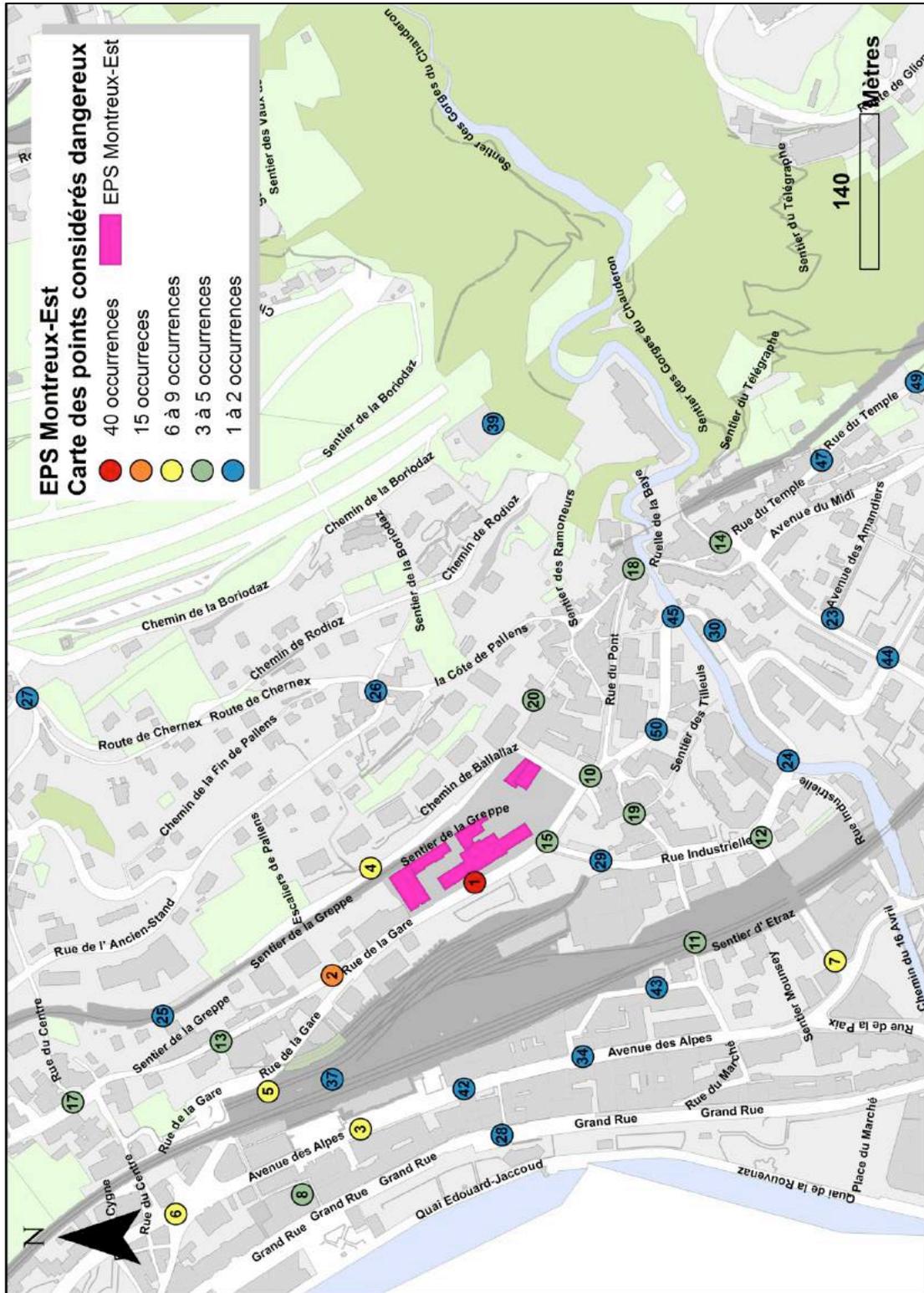


18. Carte des points dangereux

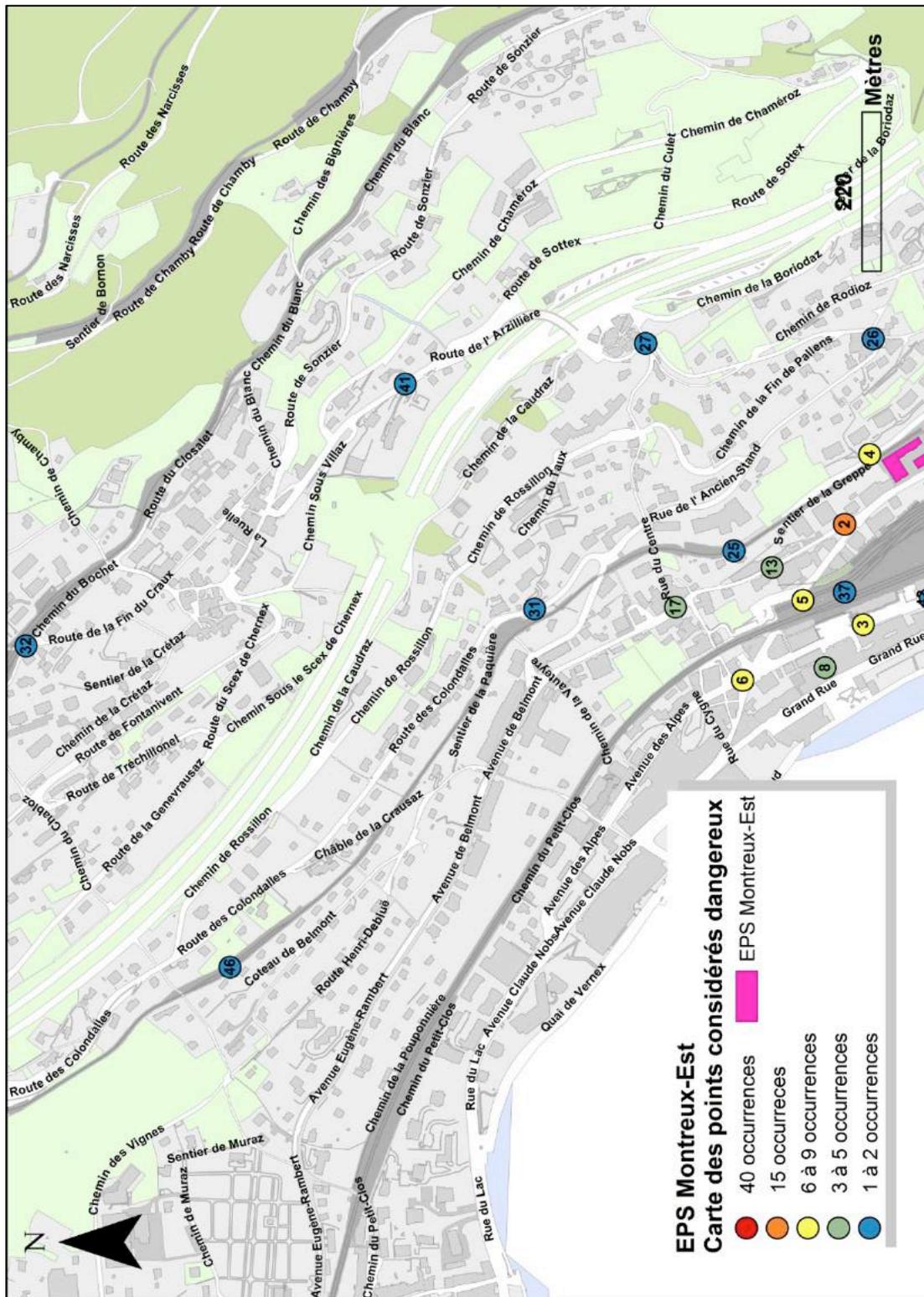
L'analyse des questionnaires nous a permis d'identifier 50 points potentiellement dangereux autour du collège. Sur ces 50 points, 30 n'ont été mentionnés que par un ou deux enfants (les points n°21 à n°50 sur la carte). Beaucoup de points (26) n'ont pas été commenté par les adolescents. La carte ci-dessous représente tous les points dangereux recensés. Le couleur des points varie en fonction du nombre de fois où ils ont été cités par les parents (ex les points bleus ont été mentionnés une fois, les oranges entre 6 et 7 fois). Afin de visualiser mieux chaque point, les cartes sont zoomées par secteur.



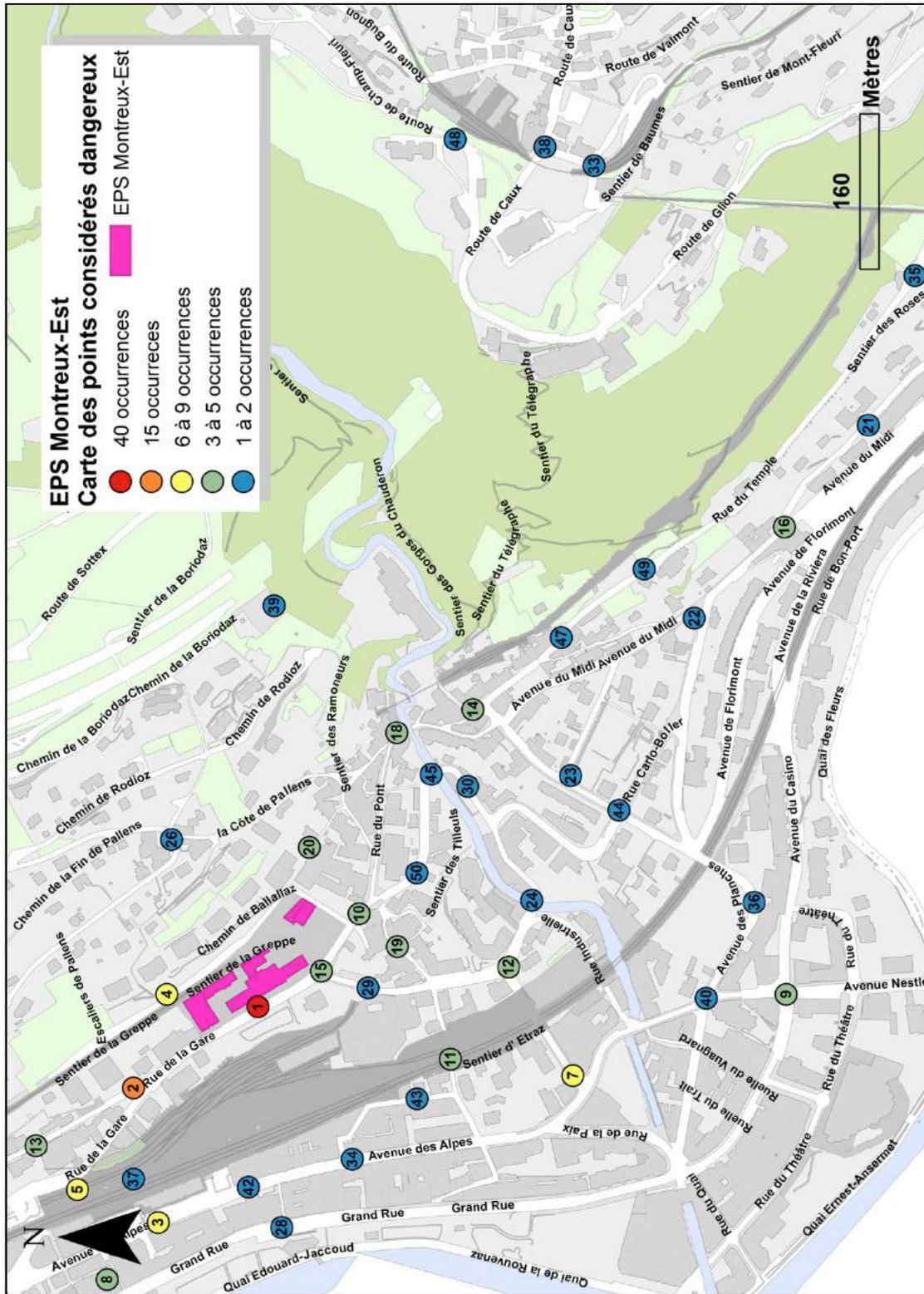
Zoom centre



Zoom Nord



Zoom sud



Recommandations techniques et organisationnelles

19. Avant propos

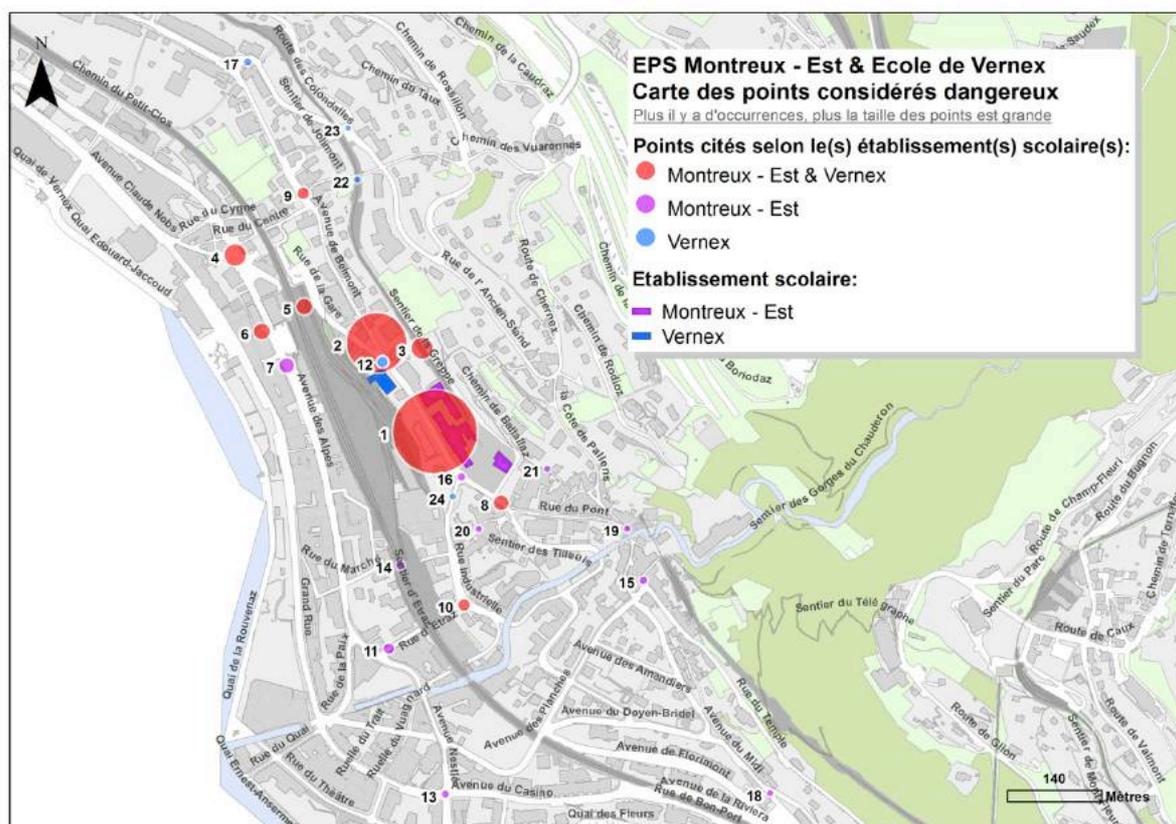
La Commune de Montreux a mandaté l'ATE pour réaliser un plan de mobilité scolaire pour le collège de Vernex et un bilan de mobilité pour le collège Montreux-Est.

Le bilan de mobilité est la première étape d'un plan de mobilité scolaire. Il permet de connaître les habitudes de mobilité générées par les élèves et documente avec précision les points les plus problématiques autour de l'établissement scolaire de Vernex et du collège Montreux-Est.

Les deux écoles sont situées à quelques mètres l'une de l'autre, les itinéraires et les problématiques signalés par les parents de Vernex et les adolescents du collège de Montreux-Est se regroupent et se complètent.

Nous avons réalisé des cartes des points considérés comme dangereux et des cartes de flux pour les deux collèges séparément. Ensuite, nous avons réalisé des cartes communes aux deux établissements scolaires. C'est sur cette base que sont formulées les recommandations qui suivent.

La carte suivante regroupe les occurrences et indique les endroits qui ont été le plus souvent cités. Les points rouges sont ceux mentionnés par les parents de Vernex et les adolescents. Les points violets sont ceux mentionnés uniquement par les adolescents de Montreux-Est. Finalement, les points bleus sont ceux qui ont été mentionnés seulement par les parents de Vernex.



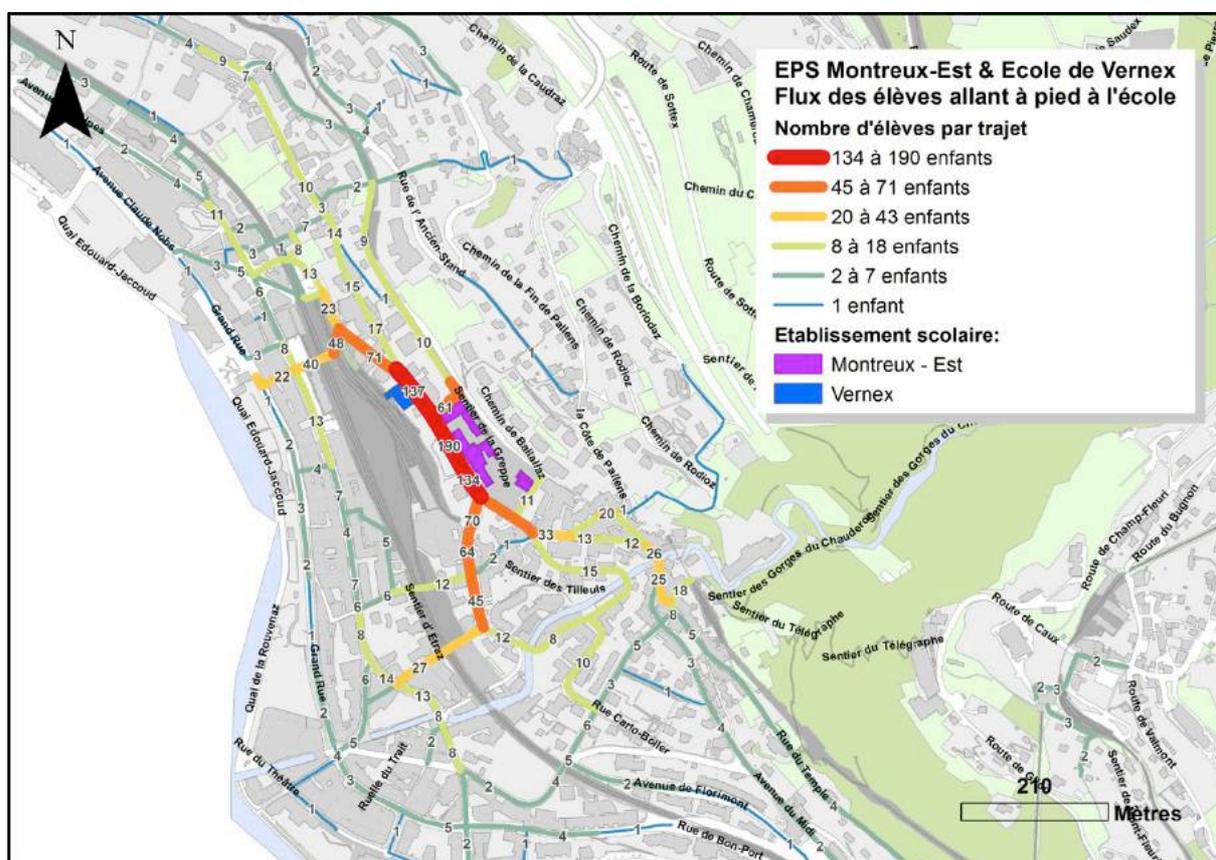
Lieu	Nombre d'occurrences	Commentaires
Rue de la Gare	Cité au total 57 fois (17 parents, 40 adolescents)	Sortie garage de l'école Trottoir étroit Circulation et trafic Parking
Avenue de Belmont	Cité au total 40 fois (21 parents, 19 adolescents)	Absence de trottoirs Rue étroite, Circulation
Sentier de la Greppe	Cité au total 14 fois (6 parents, 8 adolescents)	Traversée des voies sans barrière ni signal sonore
Avenue des Alpes	Cité au total 14 fois (7 parents, 7 adolescents)	Giratoire, refus priorité, visibilité Vitesse des voitures
Gare CFF et MOB	Cité au total 29 fois (8 parents, 21 adolescents)	Gens bizarres Sortie tunnel, vitesse

21. Flux et itinéraires communs

La carte des itinéraires effectués à pied (carte ci-dessous) regroupe les itinéraires des élèves des deux écoles.

Elle permet de visualiser tous les axes parcourus à pied par les élèves et les adolescents. Elle indique le nombre d'enfants / adolescents qui empruntent ces itinéraires quotidiennement.

Cette donnée est essentielle pour prioriser l'importance de chaque point signalé comme dangereux et réfléchir éventuellement à des itinéraires préférentiels.



22. Recommandations

Méthodologie

Les différents points ont été analysés lors de plusieurs visites de terrain durant l'automne 2014. Une visite d'inspection effectuée en novembre 2014 avec un ingénieur du bpa a permis de compléter les recommandations de l'ATE. Seuls les points du diagnostic ayant été signalés plus d'une fois sont évalués, sauf lorsqu'ils sont récurrents et concernent un même secteur ou un même problème.

Lors des visites du terrain, il a été tenu compte du point de vue d'un enfant qui, à un mètre de hauteur, ne ressent pas le danger de la même manière et n'a pas la même visibilité qu'un adulte. Cette perception est indispensable à l'analyse du Plan de mobilité scolaire qui cherche à mettre la vision de l'enfant au cœur des aménagements.

Cette deuxième étape détaille les points dangereux désignés par les parents, les adolescents et les partenaires de l'école et formule une série de recommandations à l'attention des services techniques de la Commune de Montreux.

Détermination des priorités

Dans les pages qui suivent, seules les mesures les plus importantes sont décrites.

Les points choisis résultent d'une détermination des priorités effectuée sur la base des critères et des pondérations suivantes :

Critère	Source	Pondération
Fréquentation par les élèves	Carte des flux – diagnostic ATE étape 1	3
Nombre d'occurrences	Carte des points dangereux – diagnostic ATE étape 1	2
Importance des déficits relevés	Visites sur le terrain, ATE et BPA	2
Nombre d'accidents entre 2010 et 2013	Service des archives et statistiques circulation de la Police cantonale vaudoise	1

L'importance des déficits est notée de 0 à 3 : 0 lorsqu'aucun déficit n'a été décelé, 3 lorsque le déficit est jugé d'une grande influence sur la sécurité. Dans le calcul de la pondération, nous donnons le plus d'importance à la fréquentation du lieu par les écoliers alors que le nombre total d'accidents est le moins important.

Tous les critères ont été normés selon une échelle de 0 à 10, afin de ne pas fausser la pondération. Une note finale calculée sur la base de la somme pondérée des critères est finalement attribuée à chaque lieu.

Sélection des priorités

Les points retenus pour lesquelles nous proposons des mesures sont choisis sur la base de leur note finale et du classement général (voir annexe). Cependant, la cohérence des itinéraires est également prise en compte. Il s'agit de garantir une sécurité optimale pour les itinéraires principaux.

Plusieurs points proches des endroits prioritaires sont ainsi traités, qu'ils fassent partie de la liste définie dans le diagnostic ou qu'ils soient déterminés lors de l'inspection.

Les points suivants, classés par priorité, sont à traiter :

Priorité 1 (élevée)

- Rue de la Gare :
 - situation devant le collège de Montreux-Est. A mettre en relation avec le parking Ballallaz
 - situation devant le Collège de Vernex
- Avenue de Belmont
- Sentier de la Greppe

Priorité 2

- Avenue des Alpes :
 - Giratoire des Alpes
 - Sortie du tunnel côté rue de la Gare
 - Parking CFF
- Rue Industrielle et rue d'Etraz

Les autres points ne font pas l'objet de description détaillée des mesures. Cependant, ils sont décrits brièvement dans le formulaire d'évaluation et des mesures sont évoquées (en annexe). Tous les points dangereux ne peuvent en effet être assainis en même temps, il convient de se focaliser sur les principaux.

23. Analyse détaillée : Rue de la Gare

Situation devant le collège de Montreux-Est



Nombre d'occurrences	La rue de la Gare, en particulier devant le collège de Montreux-Est, est le point qui a été le plus cité durant l'enquête (57 fois, 17 parents et 40 adolescents).
Fréquentation par les élèves	Cet axe est très emprunté par les enfants et adolescents. Selon la carte de flux commune, 137 enfants arrivent par le bas de la rue (côté Avenue de Belmont) et 190 rejoignent l'école par le haut de la rue (côté rue Industrielle). De plus, les élèves du collège d'Etraz passent également par cette rue pour se rendre au centre socioculturel.
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, 9 accidents ont eu lieu sur la rue de la Gare. Aucun enfant piéton n'a été impliqué.
Commentaires des parents	Sortie de parking dangereuse, circulation importante à la sortie de l'école, voitures garées sur le trottoir, parents taxi, conflit entre automobilistes qui manoeuvrent et piétons sur le trottoir, pas de couloir spécifique pour le bus, pas d'arrêt de bus bien délimité
Commentaires des adolescents	Dangereux car on peut se faire écraser par les voitures qui reculent. Pas de séparation entre le trottoir et la route. Les voitures roulent trop vite.
Commentaires des partenaires	Les parents n'ont pas de lieu de dépose minute. Ils se garent sur le trottoir ou en double file derrière les voitures parkées devant l'école. Pour l'APEMS, c'est l'endroit le plus difficile sur le trajet. Le trottoir est très étroit, les piétons débordent parfois sur la route, en particulier lorsqu'ils se croisent. Les voitures empiètent sur le trottoir lors des croisements avec d'autres véhicules.

Observation sur le terrain

PPP face au parking souterrain :



1. La zone d'attente Est est peu protégée ; le trottoir est fortement rétréci et les véhicules empiètent sur le trottoir.
2. Lorsqu'un bus est à l'arrêt, la visibilité vers le sud est masquée et insuffisante.
3. De même, les voitures dépassent le bus à l'arrêt.
4. Des places de parc sont aménagées derrière le trottoir, avec interdiction de parquer, mais sont quand même utilisées, ce qui crée un conflit avec les piétons.
5. La zone d'attente nord est située dans l'accès au garage souterrain.

Garage souterrain : les visibilitées en sortie du garage souterrain sont très insuffisantes.

Le long de la rue, face au collège :



- Le parcage derrière le trottoir crée de nombreux conflits avec les piétons.
- Le kit école ne comprend pas le signal OSR 1.23 "Présence d'enfants".
- Les bandes rouges transversales ne sont pas admises selon les normes VSS.
- Le trottoir est encombré par les parents-taxis.

PPP du collège : Il a été constaté que les patrouilleurs-enfants font leur travail de manière remarquable. Cependant, les collégiens traversent déjà lorsque les patrouilleurs se mettent en place au centre de la chaussée, sans attendre l'ordre "Traversez".

L'aménagement actuel du PPP face au parking souterrain, ainsi que la sortie de celui-ci sont qualifiés de dangereux. Il en va de même pour les conflits entre les piétons et le parcage face au collège.

Objectifs

1. Corriger les défauts liés au PPP du parking souterrain, ainsi que la sortie de celui-ci.
2. Trouver une solution pour les parents-taxis.
3. Supprimer le conflit entre le trottoir et le parcage face au collège.

Recommandations techniques

1. PPP face au parking souterrain :

Il est proposé :

- de **déplacer le PPP vers le nord** de 5 à 8 m, de façon à ce qu'il ne débouche plus dans la sortie du parking. La **zone d'attente est doit alors être protégée** par un potelet.
- de **déplacer l'arrêt de bus** de 15 m vers le sud, ou d'analyser la possibilité d'aménager un arrêt en milieu de chaussée. La compatibilité avec les services de secours doit alors être analysée.
- de **supprimer la zone de parcage** derrière le trottoir ou de **faire passer le trottoir derrière les places de parc**.
- **d'empêcher le parcage sauvage** par des potelets.

Parking souterrain :

- Placer des **barrières perpendiculaires au trottoir, aux extrémités de l'entrée**, de façon à éloigner les piétons du mur, et améliorer un peu la visibilité. Une longueur de barrière de 1.5 m représente le minimum admissible.

Conflits piétons / véhicules dus au parcage derrière le trottoir : il n'existe probablement pas de solution autre que de supprimer le parcage, ce qui se justifie du point de vue de la sécurité, mais n'est probablement pas réalisable. Un élargissement du trottoir devrait être envisagé, ou le déplacement de celui-ci derrière les places de parc.

PPP du collège : **compléter le kit-école** et supprimer les bandes rouges.

La zone 30 à la rue des Anciens-Moulins devrait être étendue à la rue de la Gare, jusqu'au carrefour de l'avenue de Belmont. Cela a peu de sens qu'elle ne couvre pas les deux écoles.

Mesures organisationnelles

Inciter les automobilistes à parquer en marche arrière par un panneau.

Le dépose-minute doit être favorisé au parking de la rue des Anciens-Moulins / rue Ballallaz sous réserve d'aménagement pour sécuriser ce dépose-minute (voir page suivante).

Sensibilisation et communication

Si le parking de Ballallaz est utilisé comme lieu de dépose minute, une **communication auprès des parents-taxis** peut alors être réalisée via la campagne de « Carton Jaune aux parents taxis ».

Les commentaires des élèves peuvent être une ressource utile pour la communication aux parents.

Une instruction doit être faite auprès des élèves pour leur rappeler le comportement adéquat en présence de patrouilleurs.

Mise en œuvre et priorités

Mise en œuvre	Les mesures proposées peuvent être mises en œuvre rapidement, hormis le problème du parage derrière le trottoir.
Priorisation	1

Situation rue des Anciens-Moulins / rue Ballallaz



Nombre d'occurrences	Mentionné 9 fois
Fréquentation par les élèves	Itinéraire emprunté par plus d'une trentaine d'enfants et adolescents.
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, aucun accident n'a eu lieu à cet endroit.
Commentaires des parents	Sortie de parking

Observation sur le terrain

Trottoirs traversant peu perceptibles, visibilité insuffisantes en raison du parcage.

Objectifs

Améliorer la perceptibilité et les visibilitées.

Recommandations techniques

Rehausser les trottoirs traversant et aménager une rampe côté parking avec marquage "dents de requin".

Analyser la possibilité de supprimer les places de parc adjacente au trottoir, avec potelets.

Mise en œuvre et priorités

Mise en œuvre	Les mesures proposées doivent être mises en relation avec le parking devant le collège Montreux-Est.
Priorisation	1

Situation devant l'école de Vernex



Nombre d'occurrences	Mentionné par 6 parents
Fréquentation par les élèves	Tous les enfants de Vernex accèdent à l'école par cette entrée. Au total, ce sont environ 137 enfants et adolescents qui passent devant le collège de Vernex.
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, 9 accidents ont eu lieu sur la rue de la Gare, n'impliquant aucun enfant.
Commentaires des parents	Pas d'arrêt de bus clairement défini, manœuvres et marche arrière du bus, places de parc limitées, circulation intense au moment de la sortie des classes, trottoir fermé durant les travaux.
Commentaires des partenaires	Les parents taxi se garent et manœuvre sur le parking privé en face de l'école de Vernex. Ils stationnent également sur la montée de la rue de la Gare, sur le trottoir.

Observation sur le terrain

Sortie du parking privé sans visibilité.

PPP en préparation en bas de l'avenue de Belmont⁴ : visibilités à contrôler après aménagement.

⁴ Visite sur le terrain du 20.11.2014

Objectifs

Améliorer les visibilitées en sortie du parking privé.

Recommandations techniques

Il convient de :

- **Supprimer la place de parc n° 1 et de l'utiliser comme place de rebroussement.**
Les véhicules ne pourront sortir qu'en marche avant.
- **Placer des potelets entre la place n° 3 et le trottoir.**

Ces dispositions améliorent la situation sans toutefois garantir suffisamment les visibilitées.

Mise en œuvre et priorités

Mise en œuvre	immédiate
Priorisation	1

24. Analyse détaillée : Avenue de Belmont



Nombre d'occurrences	Mentionné au total 47 fois (25 parents, 22 adolescents) Lieux : <ul style="list-style-type: none"> - Avenue de Belmont (absence de trottoir et PPP) - Croisement avec rue du Centre - Croisement avec rue de l'Ancien Stand
Fréquentation par les élèves	Vernex : Environ 25 enfants empruntent l'avenue de Belmont (tous modes confondus) mais seulement 8 font le trajet à pied. Montreux-Est : Environ 9 adolescents descendent l'avenue à pied.
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, 13 accidents ont eu lieu sur l'avenue de Belmont. Aucun de ces accidents n'a impliqué d'enfants.
Commentaires des parents	Rue très étroite sans trottoir Vitesse excessive des véhicules, proximité avec les piétons Pas de passage piéton Beaucoup de circulation En travaux, présence de camions
Commentaires des adolescents	Route sans trottoir Travaux
Commentaires des partenaires	La rue est vraiment très difficile à emprunter à pied. Il est toutefois possible de la contourner en empruntant d'autres chemins (rue du Centre)

Observation sur le terrain

Le cheminement longitudinal le long de l'avenue n'est pas continu. Un trottoir est en cours de réalisation, mais n'est pas être prévu dans la partie étroite, entre les numéros 3 et 12, en raison du bâti.

Le PPP au niveau du n° 5 récemment marqué (photo ci-dessous) n'offre pas une distance de visibilité suffisante depuis la zone d'attente ouest (1) vers le nord. L'utilité de ce PPP est peu claire puisqu'il débouche dans un parking hors chaussée à l'est (2).



Le carrefour Avenue de Belmont / rue de l'Ancien-Stand présente des lacunes d'une autre nature : le PPP sur l'Ancien-Stand traverse deux voies de circulation dans le sens descendant, la visibilité depuis la zone d'attente sud vers le sud est très insuffisante (1, photo ci-dessous).



Ces situations sont qualifiées de dangereuses, en particulier pour les écoliers.

Objectifs

Nonobstant la construction du trottoir et le déplacement des PPP, il semble que les lacunes des infrastructures ne puissent être corrigées avec des mesures simples. **Il convient ici de privilégier les mesures organisationnelles et les itinéraires alternatifs** (voir ci-dessous).

Recommandations techniques

Le PPP de l'avenue de Belmont n° 5 peut être légèrement amélioré en prévoyant une zone d'attente avancée à l'ouest de la chaussée. Les données à disposition ne permettent pas de déterminer si cette mesure est possible. D'autre part, cette mesure ne supprime qu'une des lacunes du PPP. La fréquentation de ce PPP doit d'autre part être contrôlée (hormis les écoliers – voir ci-dessous). Si elle ne correspond pas à 50 piétons à l'heure de pointe, ou 75 dans les 3 à 5 heures les plus chargées, il est recommandé de renoncer à ce PPP, mais pas à l'avancement de la zone d'attente, fournissant une traversée sans PPP.

Au carrefour avenue de Belmont / rue de l'Ancien-Stand, **il conviendrait de revoir complètement la géométrie**, de façon à déplacer le carrefour vers le nord, en supprimant la double voie descendante, et contrôlant les visibilitées.

Cette mesure sort du cadre du Plan de mobilité scolaire et les effets de ce carrefour peuvent être limités par des mesures organisationnelles (voir ci-dessous).

Mesures organisationnelles

Il convient de favoriser un **itinéraire alternatif**, permettant d'éviter le cheminement par l'avenue de Belmont.

Ce dernier peut se faire en **descendant par la rue du Centre, puis le long de la voie CFF**. Cette rue présente cependant une pente forte, et le risque de glissade par chaussée humide ou verglacée doit être considéré en complétant le dispositif des mains courantes, afin de garantir une continuité maximale de celle-ci. **Une seconde main courante à 60 m au-dessus du sol doit être aménagée pour les petits enfants**.

L'itinéraire peut également se faire par le haut, en empruntant **la rue du Centre, le Sentier de Jolimont puis en rejoignant le sentier de la Greppe**. Cet itinéraire sans voiture, qui longe les voies du MOB, est beaucoup plus sécurisé pour des enfants piétons, pour autant que la traversée des voies du MOB soit sécurisée et aménagée.



Photo : Avenue de Belmont, itinéraires alternatifs par la rue du Centre

Une troisième alternative est le bus, qui s'arrête à l'arrêt « Montreux, rue du Centre » et à « Montreux, Belmont », selon la complémentarité des horaires du bus avec les horaires scolaires.

Pour les traversées du carrefour **avenue de Belmont / rue de l'Ancien-Stand**, il convient de privilégier les itinéraires suivants :

- Pour les enfants venant du trottoir sud de l'Ancien-Stand : traversée de l'avenue de Belmont par le PPP situé face au n° 23 (1)
- Pour les enfants venant du trottoir nord de l'Ancien-Stand, et du trottoir nord de l'Avenue de Belmont : traversée de l'avenue de Belmont par le PPP situé à l'ouest du carrefour (2).



Photo: Avenue de Belmont, croisement avec la rue de l'Ancien Stand

Mise en œuvre et priorités

Mise en œuvre	<p>Les mesures organisationnelles peuvent être mises en œuvre immédiatement. Les compléments des mains courantes peuvent être mis en œuvre rapidement.</p> <p>Ces mesures doivent être coordonnées avec celles du point n° 15 (Chemin de Vernex-Dessus / Rue de la Gare).</p> <p>Les mesures techniques restent nécessaires, mais hors du PMS. Elles nécessitent une étude de détail.</p>
Priorisation	1

25. Analyse détaillée : Sentier de la Greppe



Nombre d'occurrences	Mentionné 14 fois (6 parents, 8 adolescents) et relevé par les parents lors de la réunion du 20 janvier 2015.
Fréquentation par les élèves	<p>Peu d'enfants de Vernex fréquentent cet itinéraire (4 enfants) mais selon la rencontre avec les parents, ce flux n'est pas représentatif et bien plus d'enfants passent par là.</p> <p>C'est l'arrêt des collégiens qui vont à Montreux-Est en train. Un accès au collège est possible directement depuis le quai et concerne environ 50 collégiens.</p>
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, aucun accident n'a été signalé.
Commentaires des parents	La traversée des voies du MOB n'est pas sécurisée par une barrière ou un signal sonore ou lumineux.
Commentaires des adolescents	Pas de barrière, on peut traverser quand le train arrive.

Observation sur le terrain

Passage à niveau piétonnier à la halte « Montreux-collège » : pas de feux ni de signal sonore. Les visibilitées sont suffisantes.

Passage à niveau piétonnier à la halte « Vuarenes » : le passage à niveau piétonnier comprend un signal sonore et une signalisation. Cependant les visibilitées sont insuffisantes.

La seule lacune relevée est l'absence de signalisation au passage à niveau piétonnier de la halte « Montreux-collège ».

Objectifs

A ce passage à niveau piétonnier, une signalisation sonore est nécessaire puisqu'il est utilisé par de nombreux collégiens (50) et qu'il constituerait aussi un itinéraire d'évitement de l'avenue de Belmont pour les écoliers de Vernex.

Il est envisageable d'améliorer le guidage des piétons.

Recommandations techniques

Au passage à niveau piétonnier de la halte « Montreux-collège », il est envisageable de placer côté ouest une **barrière perpendiculaire aux voies**, qui guide les piétons de façon à ce qu'ils abordent le passage à niveau piétonnier perpendiculairement, ce qui renforcerait leur perception du passage et la visibilité sur les trains venant du bas.

Une **signalisation sonore** doit aussi être envisagée.

Mesures organisationnelles

Il convient de **rappeler aux usagers que le train est prioritaire** et n'est pas en mesure de s'arrêter.

Mise en œuvre et priorités

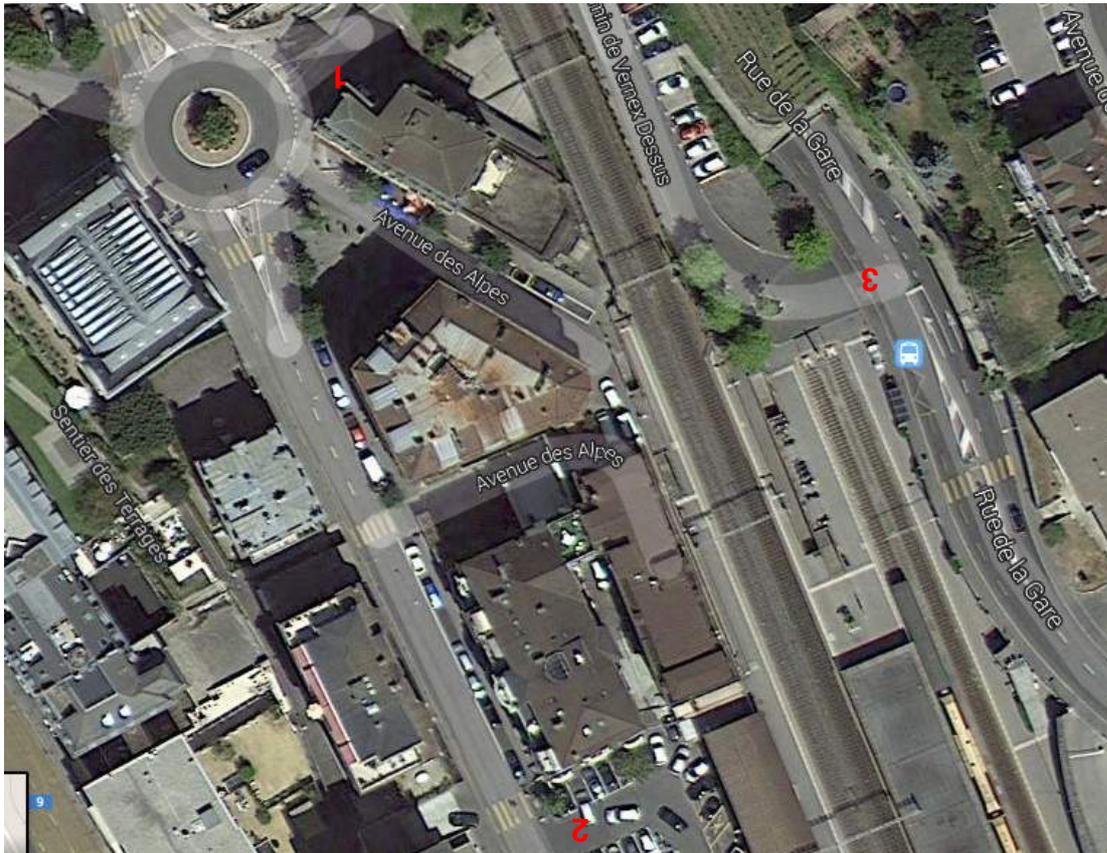
Mise en œuvre	immédiate
Priorisation	1

26. Analyse détaillée : Avenue des Alpes



Nombre d'occurrences	Mentionné au total 34 fois (15 parents, 19 adolescents) Lieux : <ul style="list-style-type: none"> - Giratoire des Alpes - Parking gare CFF - Sortie de tunnel
Fréquentation par les élèves	Vernex : 6-7 enfants empruntent, à pied, le giratoire des Alpes. Quelques uns passent par le tunnel, d'autres montent la petite ruelle qui rejoint le quai de la gare. Montreux-Est : Environ 9 adolescents descendent l'avenue à pied. Le tunnel n'est pas emprunté par les animatrices de Scoubidou.
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, 31 accidents ont eu lieu sur l'Avenue des Alpes et 3 dans le giratoire de Vernex. Un jeune de 12 ans a été touché sur le passage piéton.
Commentaires des parents	Mauvaise visibilité à la hauteur du passage piéton (buisson, angle), circulation importante, refus de priorités Sortie du tunnel dangereuse, les voitures circulent vite et se rendent compte trop tard de la présence d'un passage piéton.
Commentaires des adolescents	Les voitures ne peuvent pas nous voir directement, roulent trop vite.

Observation sur le terrain



1. Giratoire Av. des Alpes :

- la visibilité depuis la zone d'attente sud du PPP côté tunnel, vers le sud est très insuffisante. La visibilité depuis l'îlot central est masquée par une tôle peinte en jaune et noir. Ce type de tôle ne fait pas partie de la signalisation officielle, ni des balises normalisées.
- Les îlots de protection des piétons sont absents sur les 3 entrées du giratoire. Le signal OSR 4.11 "Emplacement d'un passage pour piéton" est absent sur les 3 PPP.
- L'angle de déviation du giratoire dans le sens nord – sud est insuffisant

2. PPP du parking de la Gare : le trottoir traversant est peu perceptible.

3. Trottoir traversant à la sortie est du tunnel :

- Trottoir traversant très large (10 m) et peu perceptible.
- Visibilités en sortie de parking sur le trottoir insuffisantes.

PPP à l'est de la gare : Ce point n'a pas été relevé dans les réponses aux questionnaires. Cependant, la visibilité depuis la zone d'attente est, vers le sud, est insuffisante.

Objectifs

Parmi les lacunes de sécurité du giratoire, seules celles concernant la signalisation peuvent être corrigées. Des mesures organisationnelles doivent être envisagées (voir ci-dessous). Il en va de même pour le PPP situé à l'est de la gare.

Il convient par contre de corriger les défauts des trottoirs traversants.

Recommandations techniques

1. Giratoire Av. des Alpes :

- **Supprimer la tôle jaune et noire, placer un signal 4.11 à chaque PPP.**
- Il n'existe pas de solution pour régler les problèmes de visibilité autre qu'une **requalification complète du giratoire.**

2. PPP parking de la gare (Av. des Alpes) :

- Aménager un **trottoir traversant surélevé**, avec rampe côté parking marquée par des dents de requin.
- **Protéger les zones d'attente** par des potelets en extérieur et en intérieur du trottoir.
- **Analyser la possibilité de supprimer les places de parc** adjacentes au trottoir.

3. Trottoir traversant à l'est de la gare :

- **Réduire la largeur de l'embranchement à 6 m.**
- Aménager un **trottoir traversant surélevé**, avec rampe côté ouest marquée par des dents de requin.
- Le PPP situé en amont doit être ré-analysé, mais hors du cadre du PMS.

Mesures organisationnelles

1. Giratoire Av. des Alpes : **Favoriser un itinéraire alternatif par l'ouest du giratoire**, puis le passage piéton sous voie.

Mise en œuvre et priorités

Mise en œuvre	Giratoire, mesures organisationnelles : mise en œuvre immédiate Trottoirs traversant : nécessitent une étude de détail. Le n° 16 doit être mis en relation avec les mesures proposées pour l'Av. de Belmont (n° 1).
Priorisation	2

27. Analyse détaillée : Rue Industrielle et d'Etraz



Nombre d'occurrences	14
Fréquentation par les élèves	Ce sont environ 70 enfants qui empruntent la rue Industrielle, 27 proviennent de la rue d'Etraz.
Accidentologie (selon police cantonale vaudoise)	Entre 2010 et 2013, 6 accidents ont eu lieu, dont un enfant de 9 ans blessé lors de sa traversée sur le passage piéton.
Commentaires des parents	Les conducteurs doivent rouler sur le trottoir pour se garer, en reculant ils ne voient pas les enfants. Les véhicules ne s'arrêtent pas au passage piéton et roulent très vite.
Commentaires des adolescents	Rue d'Etraz, la pente et le virage sont dangereux
Commentaires des partenaires	Trottoir étroit, mauvaise visibilité à l'angle du passage piéton.

Observation sur le terrain

Rue Industrielle :

- Trottoir ouest rétréci par la végétation (1).
- Trottoir est devant un parking (2).

Carrefour rue Industrielle / rue d'Etraz :

- Trottoir très étroit au droit de la zone d'attente.
- Visibilité depuis la zone d'attente ouest vers le nord masquée par les véhicules à l'arrêt (3).

Carrefour rue Industrielle / rue du Marché :

- Visibilité sur le trottoir depuis le débouché insuffisante (4).
- Le PPP débouche sur un parking à l'est (5).

Carrefour Industrielle – Gare :

- PPP côté Industrielle, la visibilité depuis les 2 zones d'attente sont insuffisantes vers le haut (6).

L'influence sur la sécurité est forte.



Objectifs

Favoriser l'utilisation du trottoir ouest.

Recommandations techniques

Rue Industrielle :

- **Taille de la végétation** pour rendre le trottoir plus confortable.
- Même s'il convient **d'inciter les enfants à emprunter le trottoir ouest**, le trottoir côté montagne devrait être déplacé derrière les places de parc.

Carrefour rue Industrielle / rue d'Etraz :

- **Supprimer une place de parc ou avancer le trottoir.**

Carrefour rue Industrielle / rue du Marché :

- Aménager un **trottoir traversant**.
- Analyser le **déplacement du PPP**.

Mesures organisationnelles

Inciter les automobilistes à parquer en marche arrière par un panneau.

Mise en œuvre et priorités

Mise en œuvre	immédiate
Priorisation	2

28. Tableau récapitulatif des mesures

LIEU	PRIORITE	MESURES TECHNIQUES	MESURES ORGANISATIONNELLES
Rue de la Gare, Montreux-Est	1	Déplacer PPP face au parking souterrain	Panneau marche arrière Favoriser dépose-minute parking de Ballallaz
		Déplacer arrêt bus	
		Supprimer parcage derrière trottoir + potelet pour empêcher parcage sauvage	
		Parking souterrain : éloigner piétons du mur (barrière)	
		Elargissement trottoir ou réorganisation	
		Kit école	
Parking de Ballallaz	1	Rehausser trottoirs et aménager rampes	Communication dépose minute
		Réorganiser stationnement	
Rue de la Gare, Vernex	1	Supprimer place n°1 et installation de potelets	
Avenue de Belmont	1	Améliorer les traversées PPP	Favoriser itinéraire alternatif avec installation main courante
		Revoir géométrie carrefour Belmont Ancien-Stand	
Sentier de la Greppe	1	Barrière et signal sonore	Favoriser itinéraire alternatif de la rue de Belmont
Avenue des Alpes	2	Giratoire, supprimer tôle et replacer signal 4.11	
		Parking gare : aménagement du trottoir traversant	
		Parking gare : protection des zones d'attentes par des potelets	
		Sortie tunnel et trottoir traversant : aménager trottoir surélevé, réduire largeur de l'embranchement	
Rue Industrielle et Rue d'Etraz	2	Tailler la végétation	Inciter les automobilistes à parquer en marche arrière
		Déplacer trottoir derrière places de parc	
		Avancer le trottoir ou supprimer place de parc (carrefour Etraz)	
		Aménager trottoir traversant et déplacer PPP (carrefour Marché)	

29. Recommandations complémentaires de l'ATE

En plus des recommandations d'ordre technique, l'ATE propose des actions complémentaires pour rendre le chemin de l'école plus convivial et adapté aux enfants. Ces actions se déclinent en plusieurs thématiques :

Communication aux parents taxis

Les parents sont parfois amenés à accompagner leurs enfants en voiture et cela pour de multiples raisons. Mais ce trafic à proximité des écoles augmente la dangerosité des abords directs de l'établissement, en particulier à Vernex et Montreux-Est.

Une réelle campagne d'information doit être envisagée auprès des parents.

Promotion du Pédibus

A pied à l'école, c'est facile, surtout quand on habite aussi proche de l'école !

L'ATE et la coordination cantonale du Pédibus souhaitent créer, en collaboration avec les parents et l'APEMS, de nouvelles lignes de Pédibus pour les enfants de Vernex.

Le Pédibus permettrait aux plus jeunes d'aller à pied accompagnés. Il ne se substitue pas aux mesures d'infrastructures mais permet aux enfants de s'habituer aux itinéraires, d'intégrer les bons comportements et de gagner en autonomie.

Prêt de vélo électrique aux enseignants

Pour permettre à chaque enseignant de découvrir de nouvelles alternatives de transports, des vélos électriques peuvent être mis gratuitement à disposition, pendant une semaine, au sein de l'établissement scolaire.

Annexes

Table des annexes

Commentaires des parents de Vernex.....	91
Parents intéressés par le Pédibus	93
Parents intéressés par le Groupe de travail.....	93
Carte itinéraires à pied Vernex.....	94
Carte itinéraires à pied zoom Vernex.....	95
Carte bus Vernex	96
Carte bus zoom Vernex.....	97
Carte voitures Vernex.....	98
Carte voitures zoom Vernex.....	99
Carte globale des flux Vernex	100
Carte globale des flux zoom Vernex	101
Carte des points considérés comme dangereux Vernex.....	102
Carte des points considérés comme dangereux zoom Vernex.....	103
Commentaires des adolescents Montreux-Est.....	106
Carte itinéraires à pied Montreux-Est	108
Carte des itinéraires à pied zoom Montreux-Est	109
Carte bus Montreux-Est	110
Carte voiture Montreux-Est	113
Carte voiture zoom Montreux-Est.....	114
Cartes points considérés comme dangereux Montreux-Est.....	115
Carte points noirs Vernex et Montreux-Est	119
Carte commune des points noirs Vernex et Montreux-Est.....	120
Carte commune des flux à pied Vernex et Montreux-Est.....	121
Détermination des priorités	122
Formulaire d'évaluation des points noirs bpa.....	123

Commentaires des parents de Vernex

N°point	Nombre d'occurrences	Commentaires des parents
1	21	<p>Av. Belmont : Travaux privés aux abords de l'école. Le trottoir est fermé ! Obligation de traverser pour les enfants. Pas souvent la police présente. Passage de camions ; Avenue de Belmont : traversée avec feux; L'Avenue Belmont, située entre la rue du Centre et l'école, est très étroite et les piétons se font souvent frôler par les voitures; Avenue de Belmont : pas de trottoirs, voitures roulent vite; Avenue de Belmont : pas de trottoir, route très fréquentée, circulation dangereuse, route très étroite; Avenue de Belmont : l'horreur, hyper dangereuse, cela nous a pousser à déménager! Une réduction de vitesse serait une solution; Avenue de Belmont : le piéton n'est pas sécurisé contre la route qui est très étroite. Les voitures touchent le piéton à cause de ça; toute l'avenue de Belmont est dangereuse; Avenue de Belmont : Si nous devons emprunter ce chemin tous les jours on se ferait percuter par une voiture chaque matin du fait que la route n'est pas protégée et le trottoir n'est pas du tout adapté; Avenue de Belmont : pas de passage piéton mais des lignes jaunes dessinées; Avenue de Belmont : il n'y a pas de trottoirs, la route est étroite donc les voitures passent à 20 cm des piétons; Avenue de Belmont : il n'y a pas de trottoir; Avenue de Belmont : pas de trottoir et les automobilistes roulent trop vite; Avenue de Belmont : la route est très étroite et absence de trottoir; Avenue de Belmont : il n'y a pas de trottoir; Avenue de Belmont : très dangereux; Depuis la route de Belmont jusqu'à la rue de la Gare; Pas de trottoir, route étroite</p>
2	17	<p>Sortie garage de l'école; Rue de la gare : parking, trafic élevé, bus, trottoirs très étroits (à droite en montant après l'école); Devant le collège il y a beaucoup de circulation lors de la sortie, entrée des classes. De plus il n'existe pas de couloir spécifique pour le bus, avec un arrêt de bus bien délimité, ce qui représente un réel danger; Parking du collège, sortie; Rue de la Gare : parking et route devant le collège secondaire, beaucoup de circulation; Parking du collège Est dangereux, conflit piéton trottoir. Toute la rue de la Gare est considérée dangereuse car trop fréquentée par des véhicules et des grands bus; Parking à côté du collège et les parents qui garent leur voitures sur le trottoir; Avenue de la Gare : passages piétons sans feux; Parking devant le collège Montreux-Est; Sortie du parking du collège Montreux-Est; Rue de la Gare : voitures vont très vite et beaucoup de trafic; Les véhicules qui sortent, qui se garent au parking en face du collège de Montreux plus les voitures qui se stationnent sur le trottoir, Avenue de la Gare : passages piétons sans feux; Devant l'école secondaire situation imprévisible, voitures garées, parents taxi, bus scolaire; collège situation imprévisible, voitures, parents taxi, bus</p>
3	7	<p>Rue de la Gare / Avenue des Alpes : passage souterrain, tunnel : les voitures ne voient pas et roulent trop vite. Le passage piéton est très dangereux; Avenue des Alpes : le giratoire; c'est un peu dangereux de traverser la ville et la gare à 4 ans; Présence d'un axe routier avec 10'000 véhicules par jour. Giratoire des Alpes dangereux, plusieurs refus de priorités hebdomadaires, aucune visibilité du piéton (buissons); giratoire; Les voitures ne voient les piétons et les piétons ne voient pas la voiture car ils sont dans un coin</p>
4	6	<p>La traversée de la voie de chemin de fer du MOB au niveau de l'arrêt collège; Sentier de la Greppe : passer la voie du train sans barrière ni avertisseur sonore; Passage à niveau : il faut être vigilant; Traverser et longer le rail sur la moitié du chemin effectué</p>
5	6	<p>Parking en face du collège, marches arrières et arrêt du bus; Rue de la gare : à côté de l'école, pendant les travaux, quand la route a été fermée sur le trottoir; Devant l'école, manque d'espace et beaucoup de confusion; beaucoup de circulation au moment des sorties et entrées de classe. Il n'y a pas d'arrêt de bus clair et les places de parking sont limitées; Pendant les travaux le trottoir à été fermée; Beaucoup de circulation</p>
6	5	<p>Sortie de parking rue Ballallaz; Rue de la gare : sorties de parking; Parking Ballallaz</p>
7	5	<p>Souvent les voitures sortent du tunnel de la rue de la Gare trop vite et à l'arrivé au passage piéton se rendent compte trop tard</p>

8	4	Tout le trajet est dangereux, l'hôpital est dangereux car pas de trottoir. C'est pour cela que mes enfants vont en bus avec la maman de jour; Avenue de Belmont : pour traverser la route à côté de la maison, certaines voitures ne s'arrêtent pas; Avenue Belmont et Rue de l'Ancien stand : passage piéton du carrefour. Avenue Belmont, route étroite, les voitures passent sur le trottoir; Certains voitures ne s'arrêtent pas
9	4	Avenue de Belmont : pas de trottoir, beaucoup de trafic; Avenue de Belmont : il n'y a pas de trottoir; Absence de trottoir. vitesse inadaptée des voitures. Manque de priorité aux passages piétons; Beaucoup de circulation
10	3	La traversée des voies de chemin de fer
11	3	Rue de l'Ancien Stand : un passage sans feu dans un carrefour en Y; Rue des Colondolles : augmentation du trafic et vitesse des voitures au passages piétons; Les automobilistes à 50km/h ne s'y arrêtent pas facilement, un feu serait le bienvenu
12	3	Gare : passage à côté du chemin de fer
13	3	Rue Industrielle : les conducteurs doivent rouler sur le trottoir pour se garer, en reculant ils ne voient pas les enfants. La place de parc devant l'école est très dangereuse; Rue Industrielle est dangereuse car au passage piéton les voitures ne s'arrêtent pas et roulent à toute vitesse
14	3	Rue D'Etraz : doit traverser deux fois la route
15	2	Sortie du tunnel, bus, taxis, police et autres véhicules; Rue de la gare : passage piéton avant le tunnel. Les voitures viennent trop vite et on ne les voit pas arriver
16	2	Avenue de Belmont : la route est très restreinte et il n'existe pas de passage pour les piétons
17	2	
18	1	Avenue des planches : passage dangereux
19	1	Rue de l'Ancien Stand: pas de trottoirs, voitures roulent vite
20	1	Avenue du midi : zone très dangereuse, voitures circulent très vite (pas de dos d'ânes) se croisent très difficilement et frôlent les minuscules trottoirs. Les voitures ne s'arrêtent parfois pas au stop entre la rue Chantemerle et l'avenue du midi
21	1	Chemin du Petit-Clos : sur le petit chemin à côté du rail il y a souvent des gens qui promènent leurs chien sans laisse
22	1	Traversée de la zone 30 à la rue des Ponts
23	1	Passage piéton avec mauvaise visibilité
24	1	Rue d'Etraz : il y a des voitures qui passent beaucoup et personne pour surveiller le lieu, même s'il y a deux passages piétons, les voitures viennent souvent à une grande vitesse
25	1	Le parkind de l'Hôtel du Port où un accident est survenu en début d'année scolaire (Riviera School) avec le décès d'un enfant de 6 ans, ce qui a beaucoup marqué mes enfants, qui ont pris un autre parcours quand ils se rendent à l'école à pied
26	1	
27	1	Voitures à 50 km/h
28	1	Passage piéton au niveau de la rue du Marché et la rue Industrielle
29	1	
30	1	
31	1	Passage piéton
32	1	Passage piéton
33	1	Beaucoup de circulation
34	1	Beaucoup de circulation

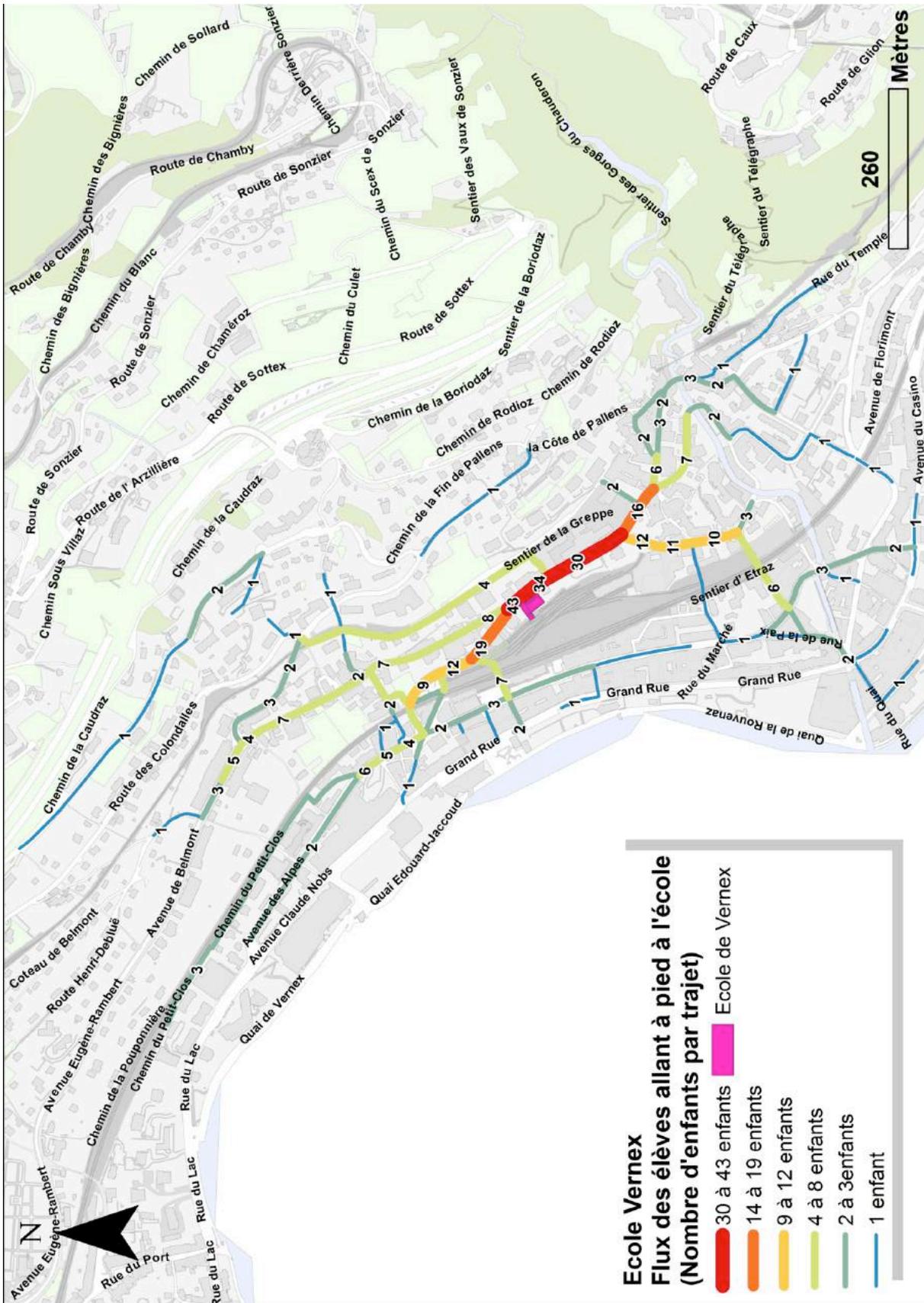
Parents intéressés par le Pédibus

Age enfant	Adresse	Ville	Coordonnées
7 + 8	Avenue des Planches	1820 Montreux	akh.estelle@gmail.com
5	Avenue de Belmont 48	1820 Montreux	elisepolat@hotmail.com
7	Avenue des Alpes 5	1820 Montreux	erikomontano@bluewin.ch
7	Rue du Pont 29	1820 Montreux	l.garibaldi@hotmail.com
7	Avenue de Belmont 58	1820 Montreux	montreux@gmx.net
5	Chemin de Radioz 16	1820 Montreux	puiumarina@hotmail.com
7	Avenue de Belmont 5 Rue de l'Ancien Stand	1820 Montreux	sylviedebari@hotmail.com
7	19	1820 Montreux	tchicaya.j@bluewin.ch
10	Avenue de Collonge 36	1820 Territet	alex@djucuccino.com

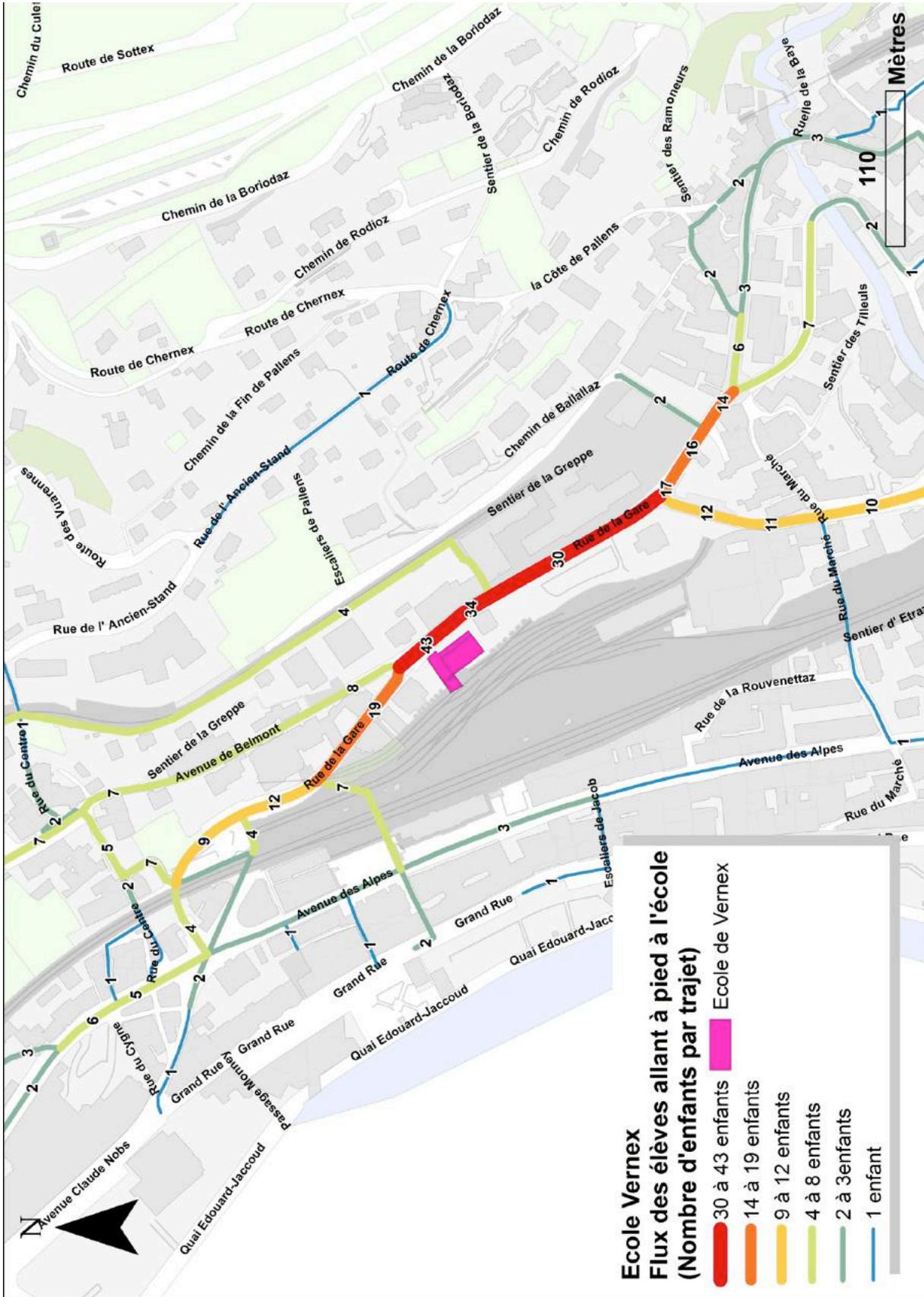
Parents intéressés par le Groupe de travail

Age enfant	Adresse	Ville	Coordonnées
7	Rue du Marché 26	1820 Montreux	aimed.elharabi@live.com
7	Avenue des Planches	1820 Montreux	akh.estelle@gmail.com
5	Avenue des Alpes 63	1820 Montreux	aliaaidarus@bluewin.ch
7 + 9	Avenue des Alpes 120	1820 Montreux	burhanedin@windowlive.com
6	Avenue de Belmont 52	1820 Montreux	lauffer_patrick@hotmail.fr
5	Grand Rue 90	1820 Montreux	melwelz@hotmail.com
7	Avenue de Belmont 58	1820 Montreux	n.mani@goldenpass.ch
8 + 10	Avenue des Planches 2	1820 Montreux	rapasche@gmail.com
7	Rue de la Gare 4	1820 Montreux	sde@cpnv.ch
7	Chemin du Taux 2	1820 Montreux	spidivlo_@hotmail.com
7	Rue de l'Ancien Stand 19	1820 Montreux	tchicaya.j@bluewin.ch
6	Rue du Mûrier 1	1815 Clarens	veronicapercia@hotmail.com
8	Grand Rue 92	1820 Montreux	sarah99sch@gmail.com
9	Rte des colondalles 42	1820 Montreux	avdefaria@hotmail.com
9	Rue du Théâtre 8i	1820 Montreux	nsnikita_15@yahoo.com

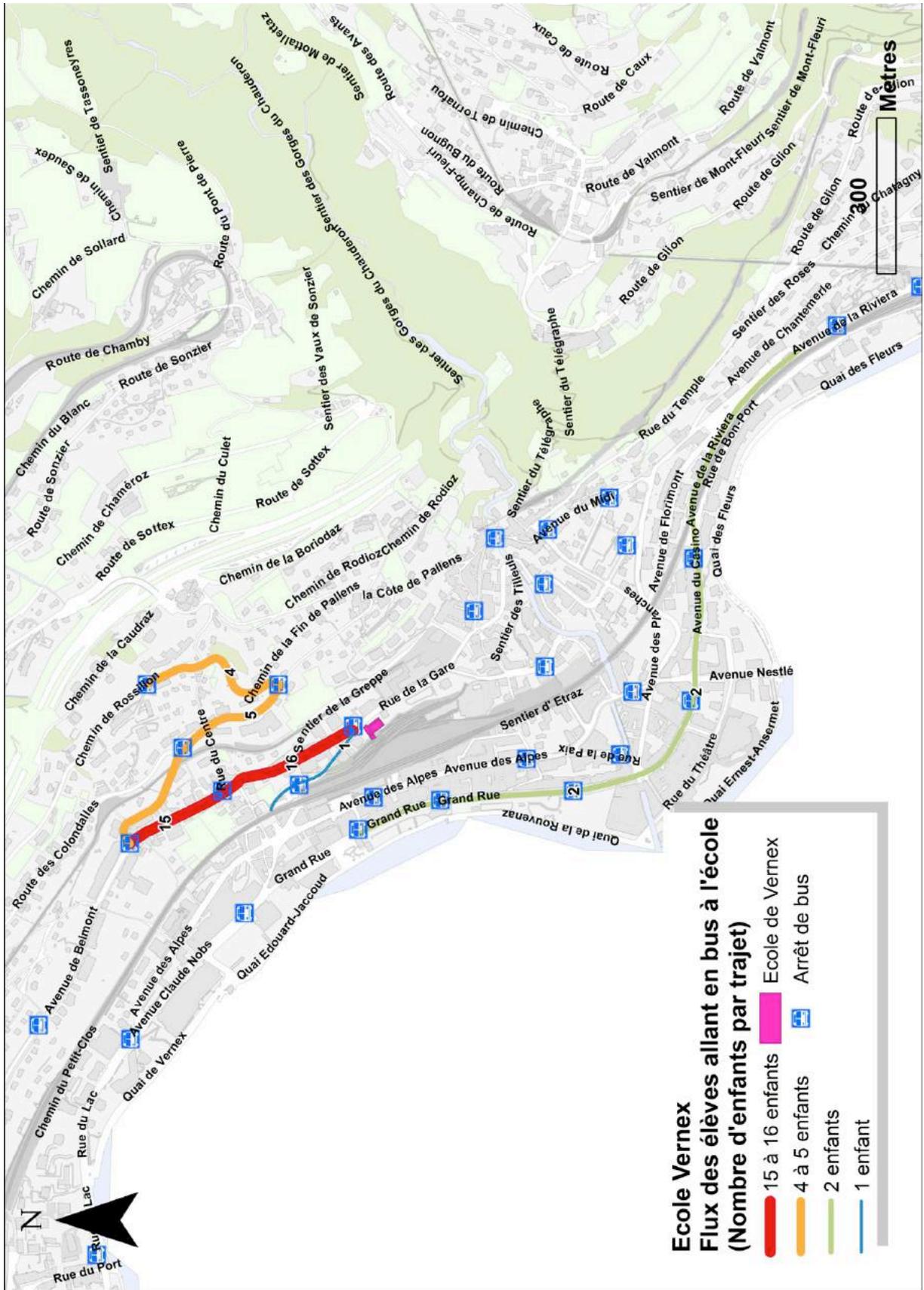
Carte itinéraires à pied Vernex



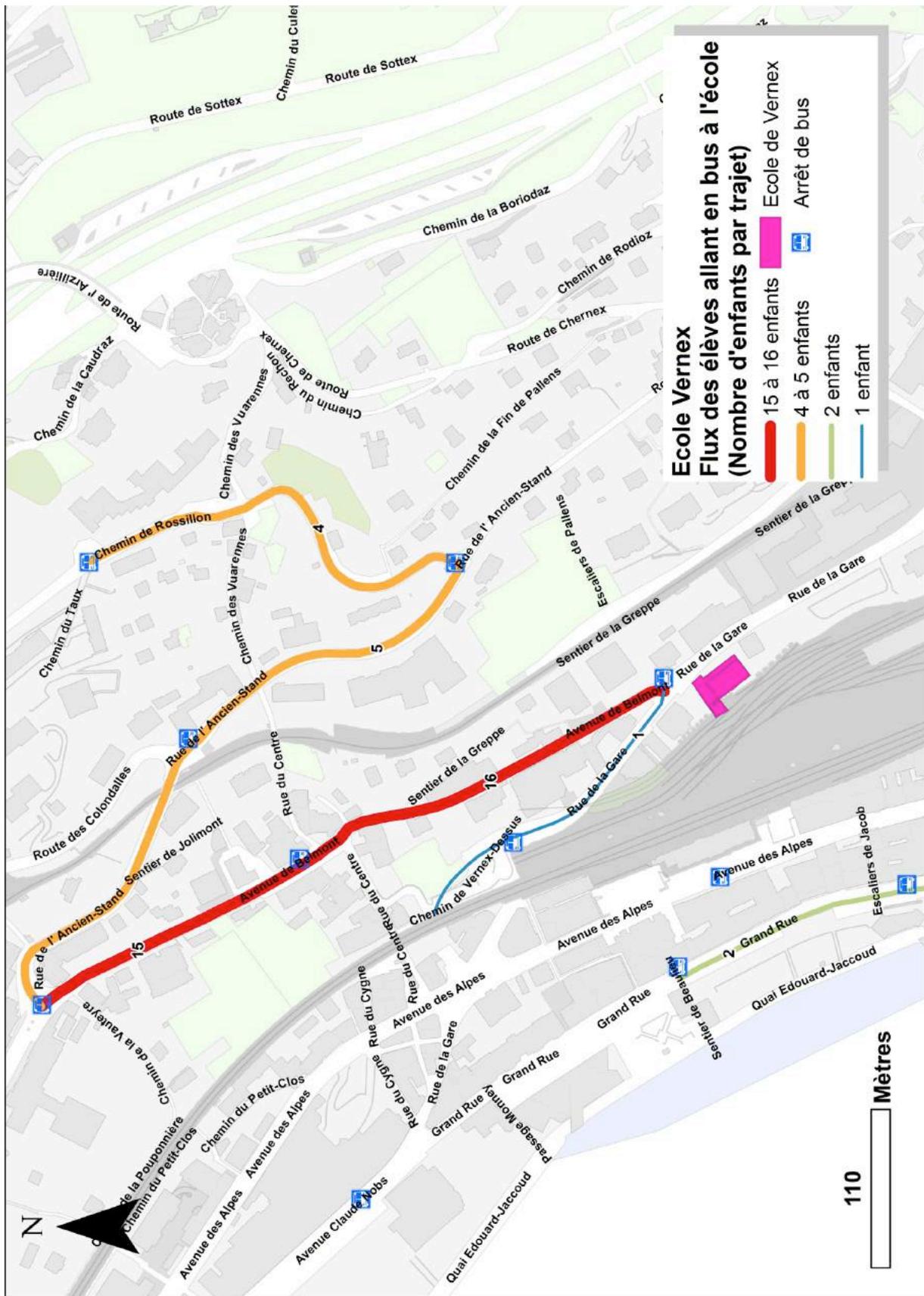
Carte itinéraires à pied zoom Vernex



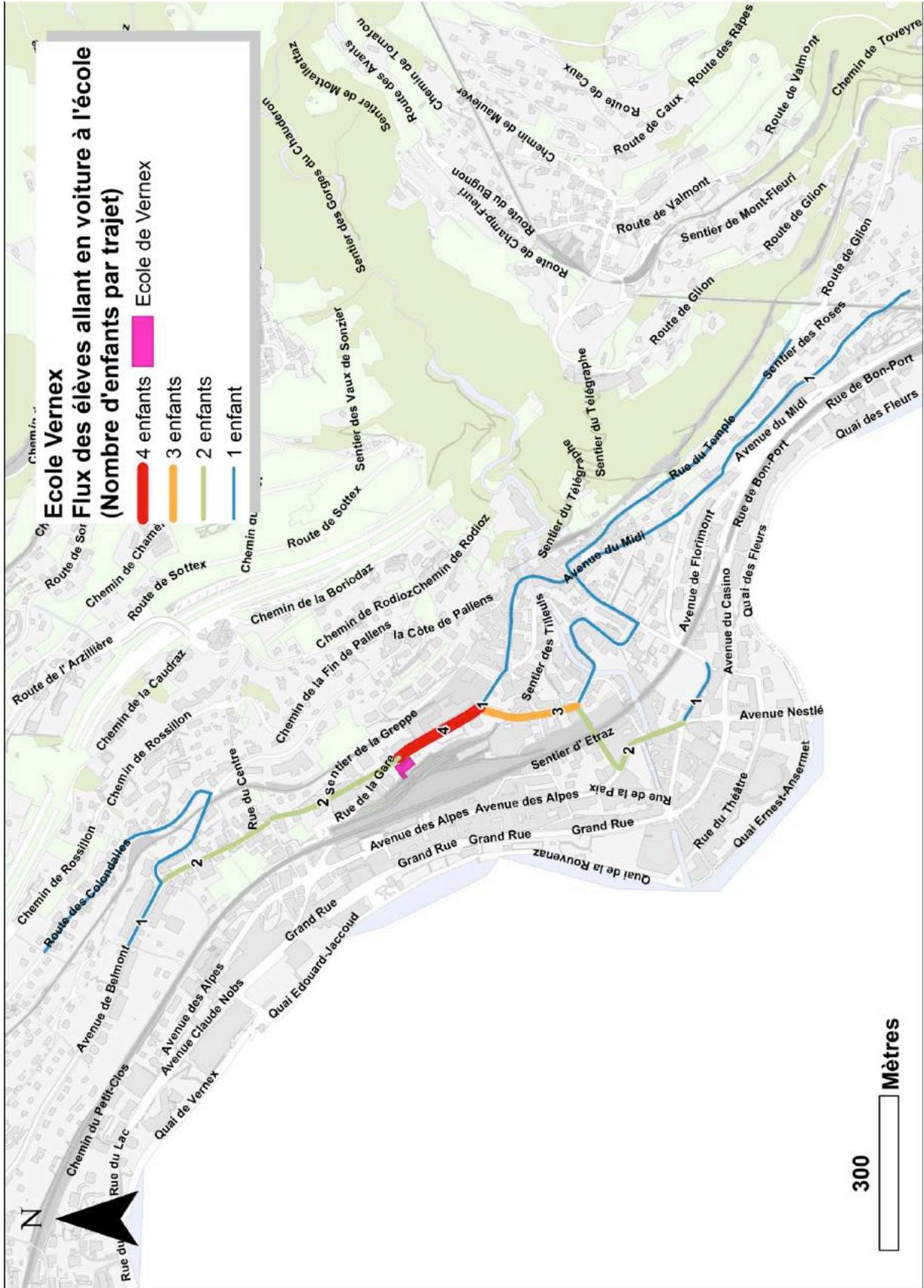
Carte bus Vernex



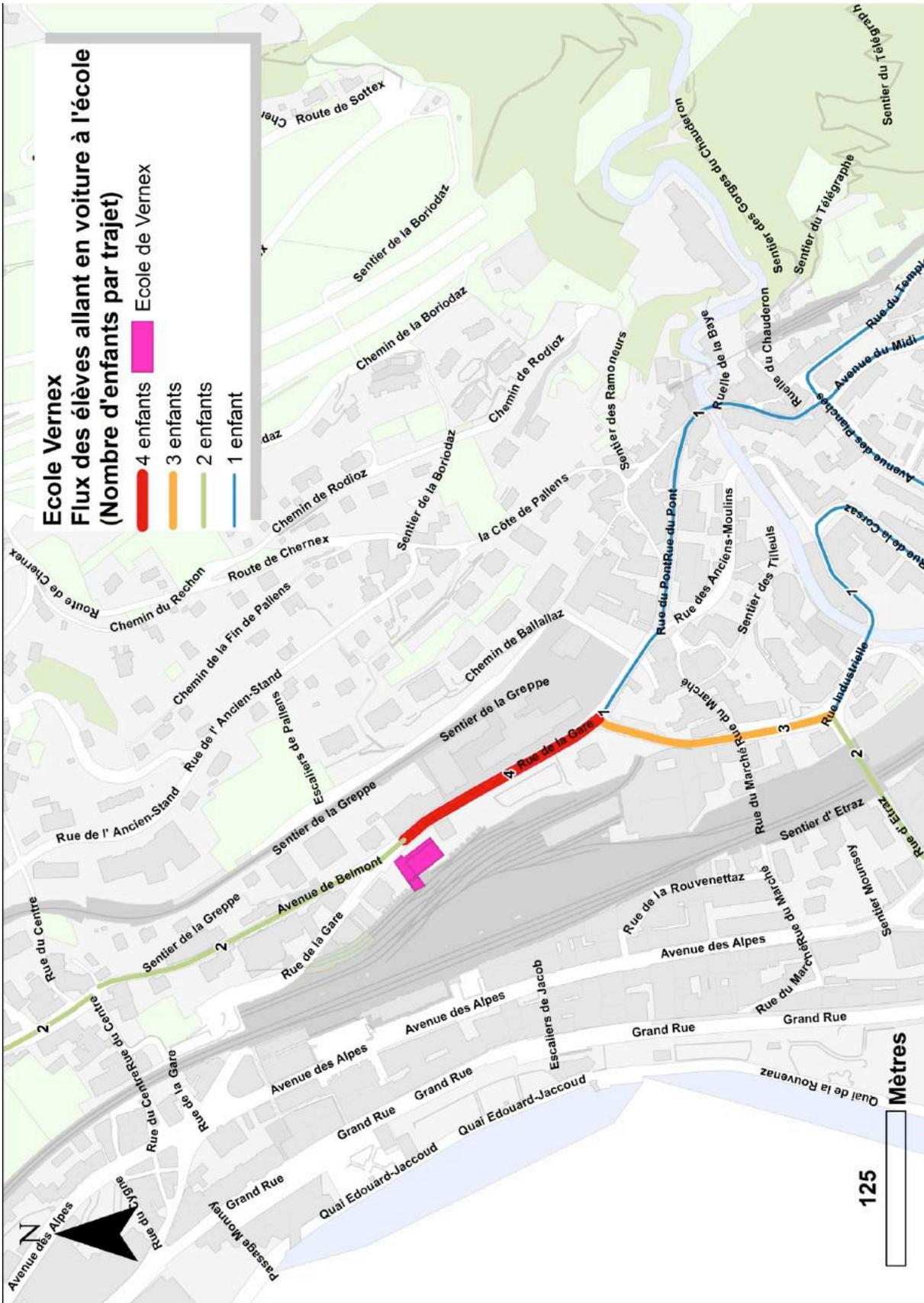
Carte bus zoom Vernex



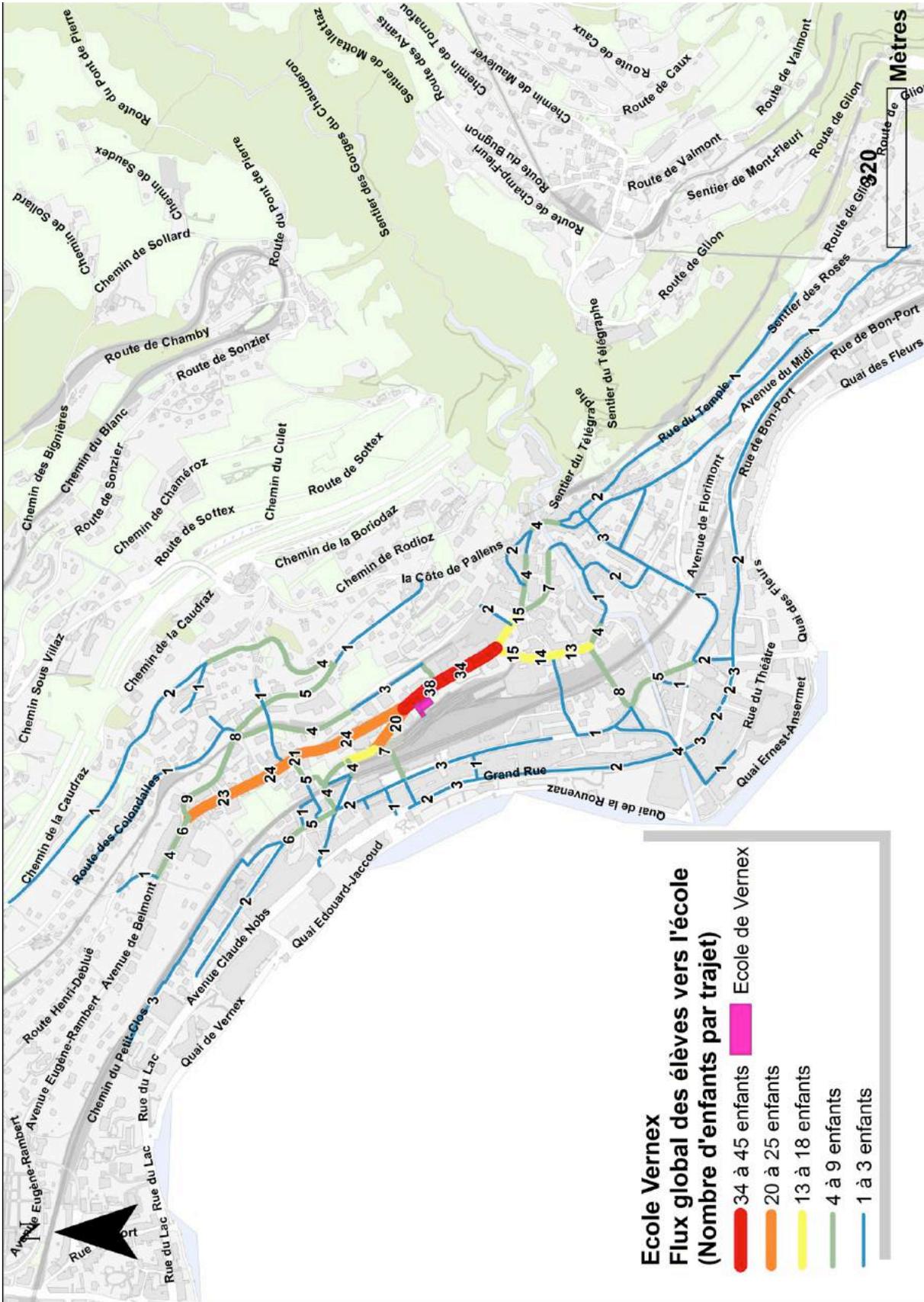
Carte voitures Vernex



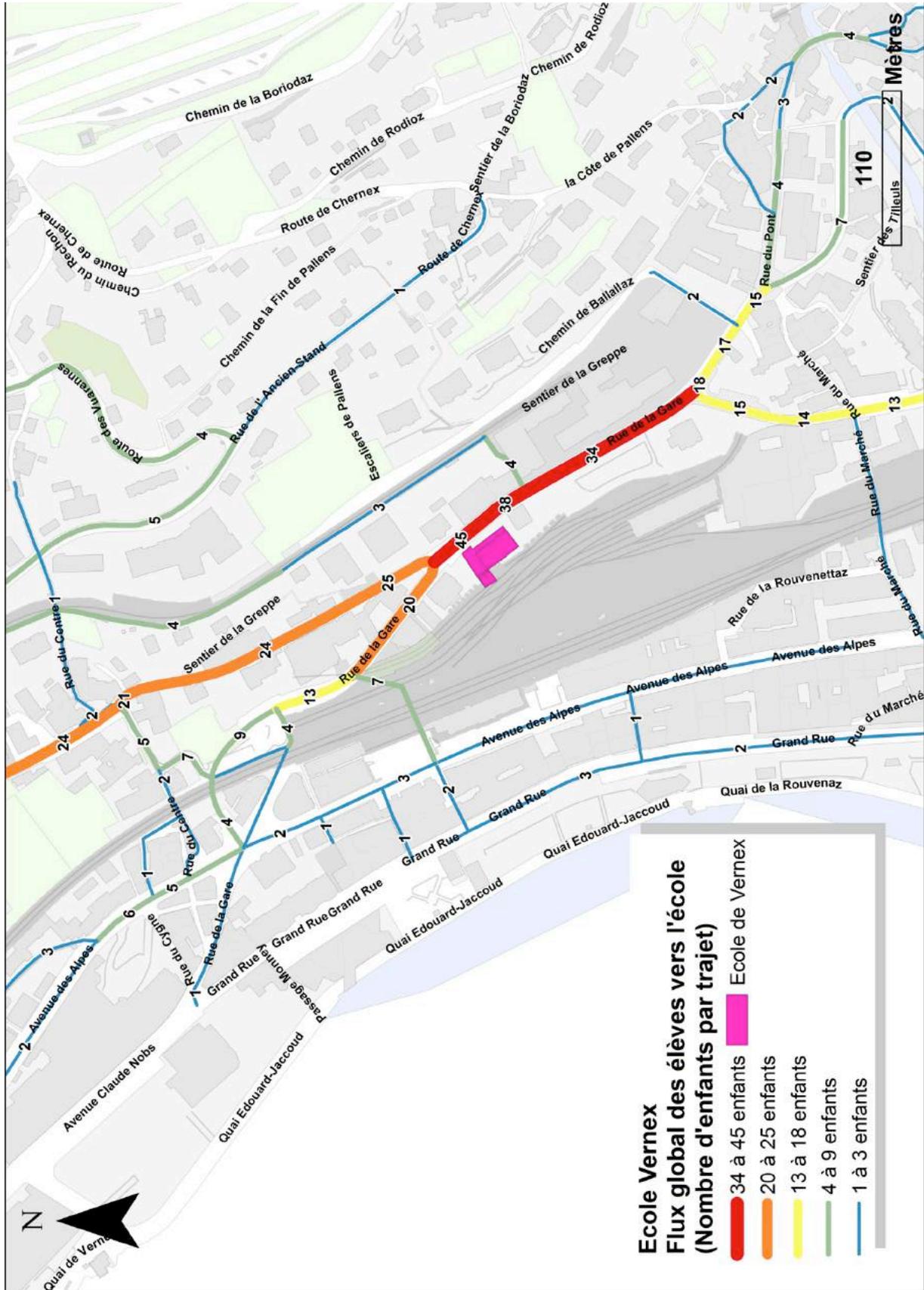
Carte voitures zoom Vernex



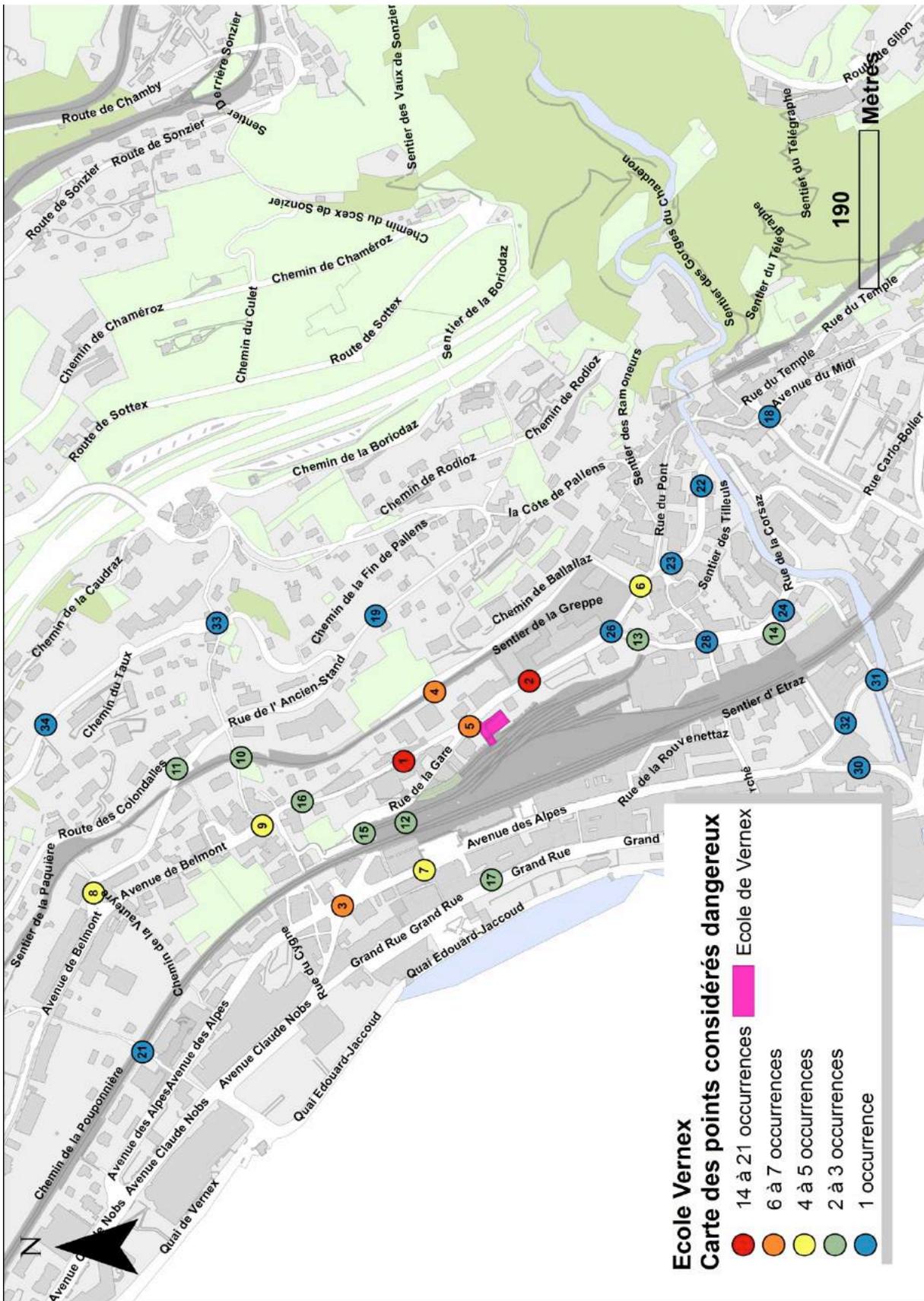
Carte globale des flux Vernex



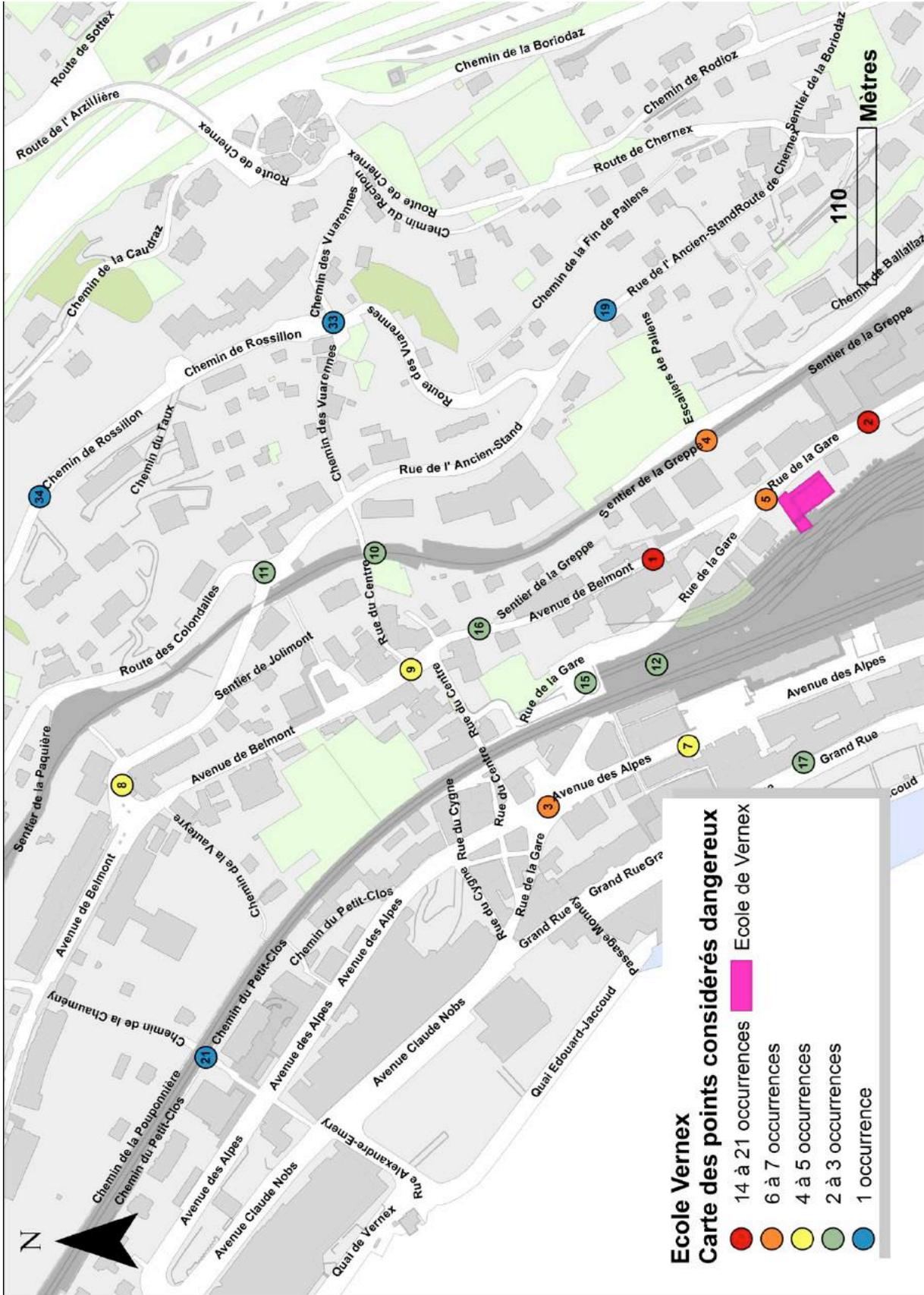
Carte globale des flux zoom Vernex

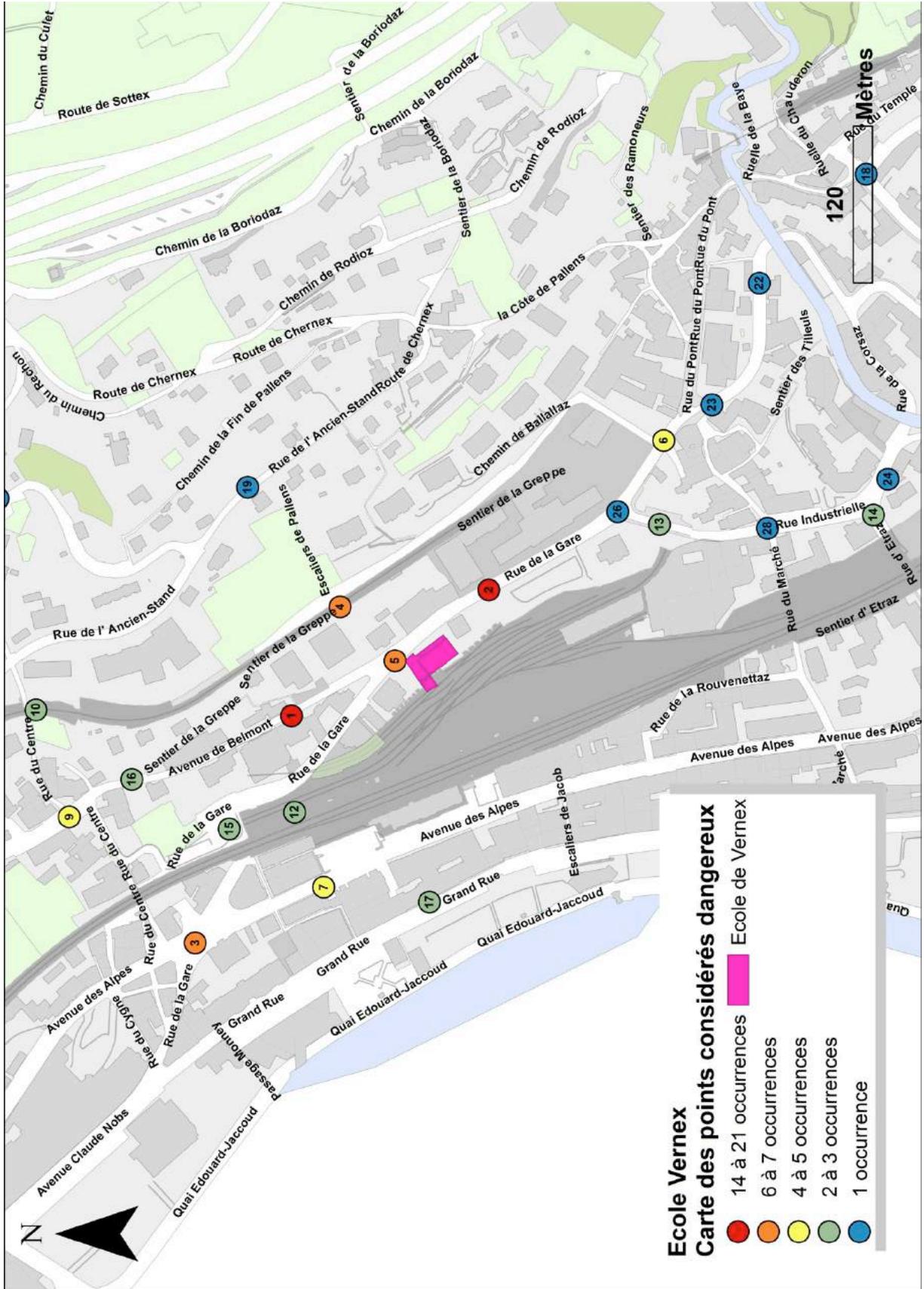


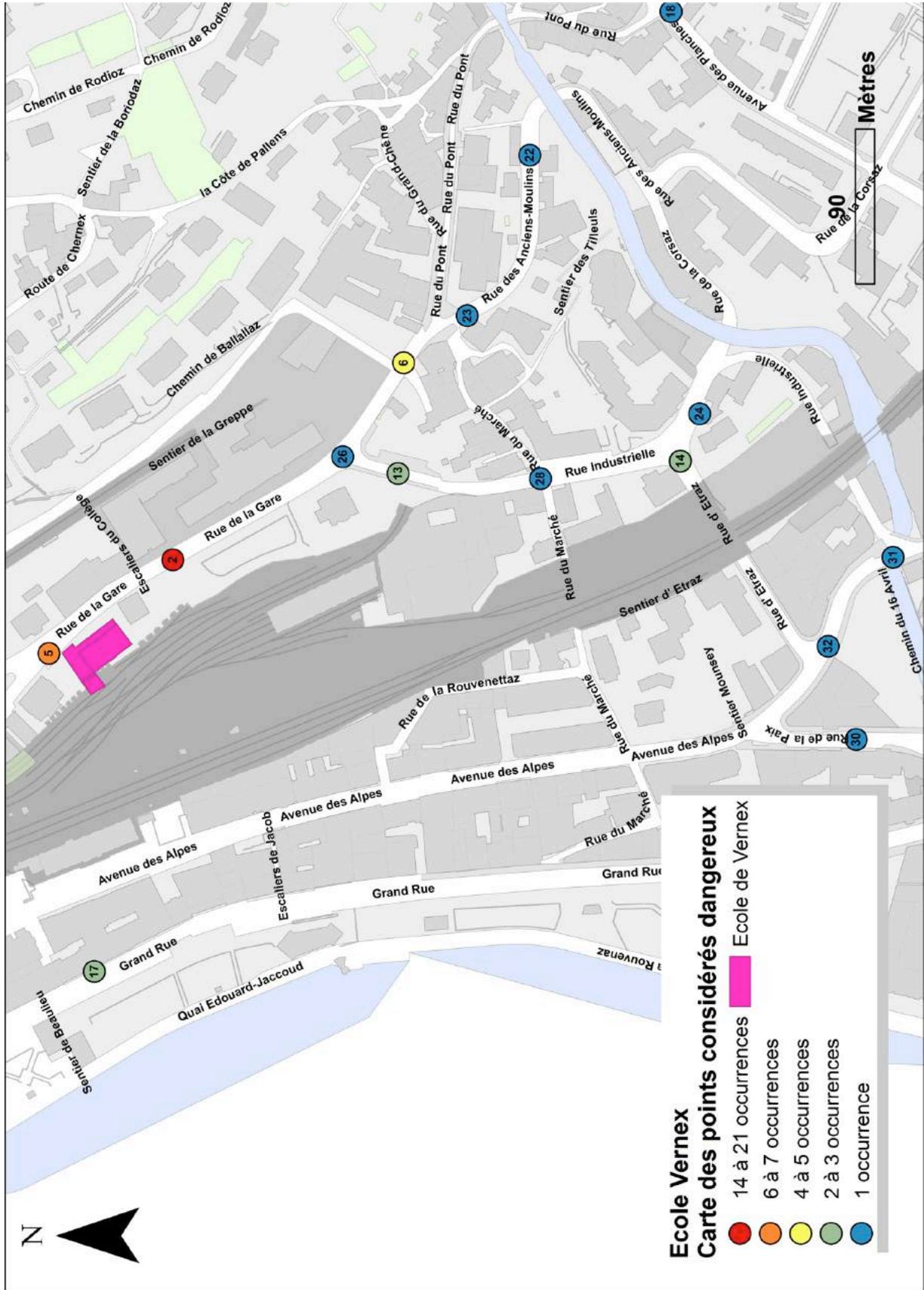
Carte des points considérés comme dangereux Vernex



Carte des points considérés comme dangereux zoom Vernex





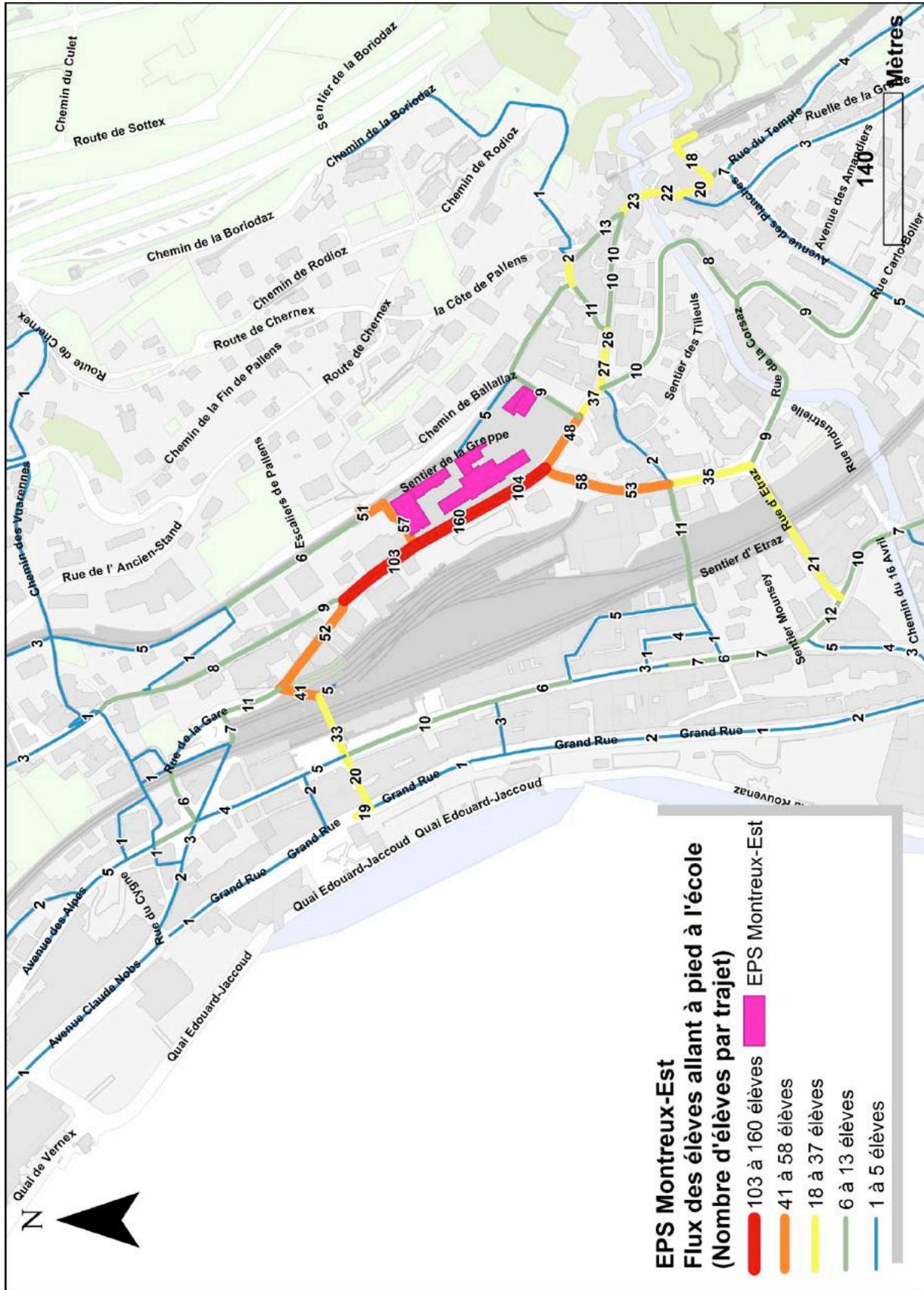


Commentaires des adolescents Montreux-Est

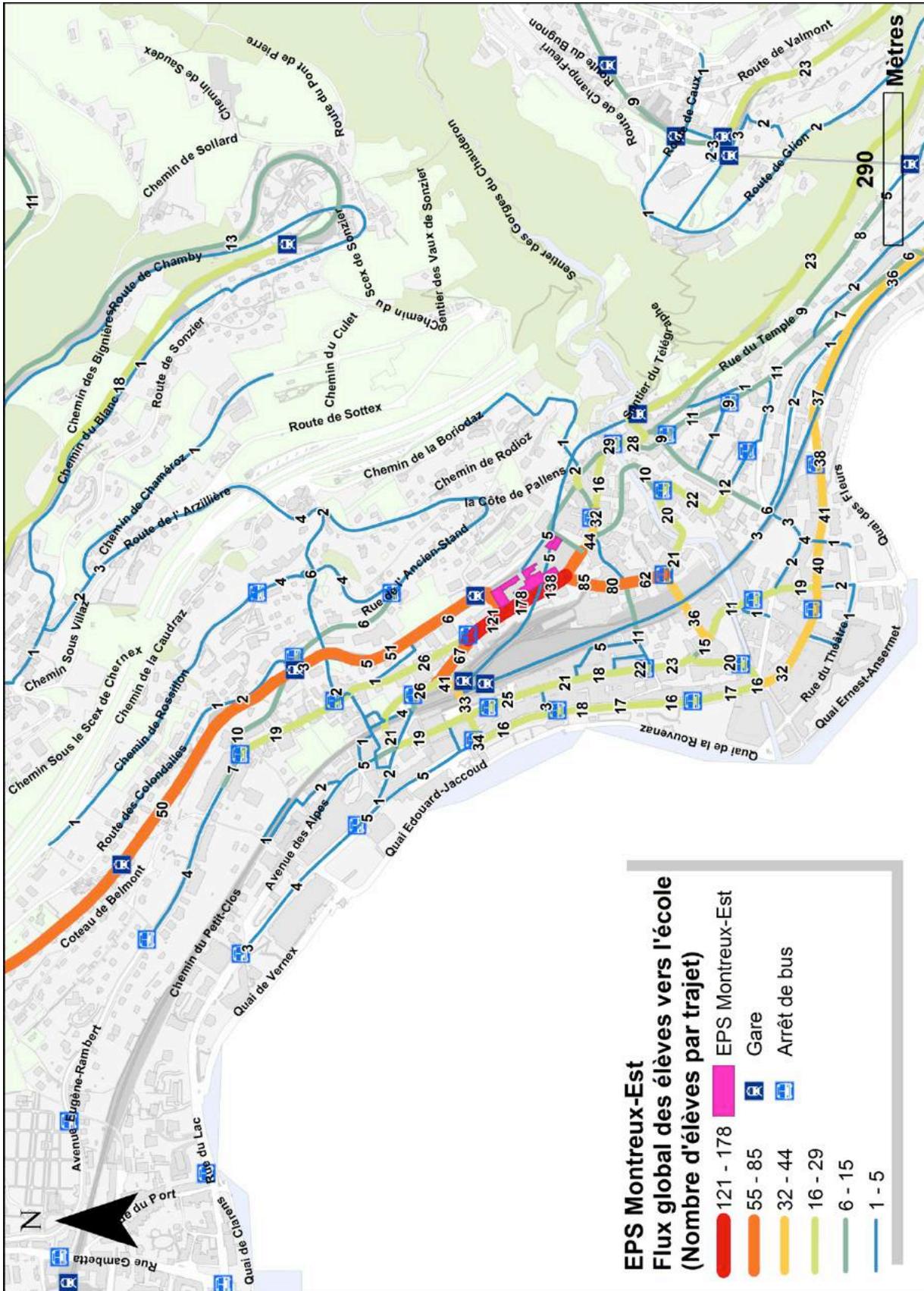
N°	Nombre d'occurrences	Commentaires
1	40	Rue de la Gare : dangereux car on peut se faire écraser par une voiture; Le parking devant le collège; le parking devant le collège : parce qu'il y a des voitures et qu'on peut se faire écraser (Rue de la Gare, avenue de Belmont); Devant le collège (rue de la gare) : le parking devant l'école, on ne peut pas voir si les voitures reculent; Devant l'école c'est dangereux à cause des voitures; Devant l'école : quand les voitures reculent on ne les voit pas forcément; Le parking devant le collège (rue de la gare); Devant le collège : pas de séparation entre le trottoir et la route; Dans le parking devant l'école c'est dangereux parce qu'on peut tomber sur la gare; Le parking devant le collège est très très dangereux; La circulation; Avenue de la gare : les voitures vont trop vite; Les voitures vont trop vite; Passage piéton sans feux; Je trouve le chemin dangereux entre le collège de Montreux-Est et la gare MOB; Il y a souvent des bouchons devant l'école; Autour de l'école il peut y avoir des personnes mal intentionnées
2	15	Avenue de Belmont : Route sans trottoirs, travaux; Le problème c'est que le trottoir st trop peu visible pour les voitures et elles passent dessus; Avenue de Belmont : il n'y a pas vraiment de trottoir à la fin de l'Avenue, on ne sait pas vraiment où la voiture va aller; Avenue de Belmont : chemin très dangereux et très étroit; Les travaux sur le chemin de la gare MOB à l'école
3	9	Gare CFF et Gare MOB : le train et les voitures, il faut faire attention
4	8	Sentier de la Greppe : Traversée des rails pas de prévention (barrières, clignotants, sons); Petit passage à niveau sans barrière, on peut traverser quand le train arrive; vers le passage à niveau; Juste avant le sentier de la Greppe, en bas des escaliers, le route n'est pas large et les voitures roulent trop vite. Je me plaque contre le mur pour ne pas me faire renverser
5	7	Gare du MOB : il y a des gens très bizarres et ça pu le pipi; Les voitures roulent vite et on doit marcher au bord de la route (Gare MOB)
6	7	Les voitures ne peuvent pas nous voir directement, les voitures roulent trop vite; Il y a souvent des accidents et des problèmes aux croisements et aux zones à faible visibilité (avenue des Alpes); Les accidents arrivent souvent à cause des carrefours ou des croisements (Avenue des Alpes, Croisement rue de la Crésaz-Rue Industrielle)
7	6	Rue d'Etraz : la pente et le virage sont dangereux car on ne peut pas voir s'il y a une voiture; je trouve qu'à côté de la rue d'Etraz il y a une route qui manque de visibilité (on doit se pencher, s'il y a une voiture on se fait écraser); Rue d'Etraz : beaucoup trop dangereuse; La rue d'Etraz a trois voies et il faut faire très attention quand on traverse
8	5	Gare CFF
9	4	
10	4	
11	4	Rue du Marché : le pont n'a pas l'air solide
12	4	
13	4	Avenue de Belmont : elle me semble dangereuse car elle est étroite
14	4	
15	4	Il y a toujours des voitures qui ne s'arrêtent pas sur le passage piéton (Rue de la gare-rue Industrielle); Parce qu'au musée il y a toutes les racailles
16	3	Passage pour voiture serré

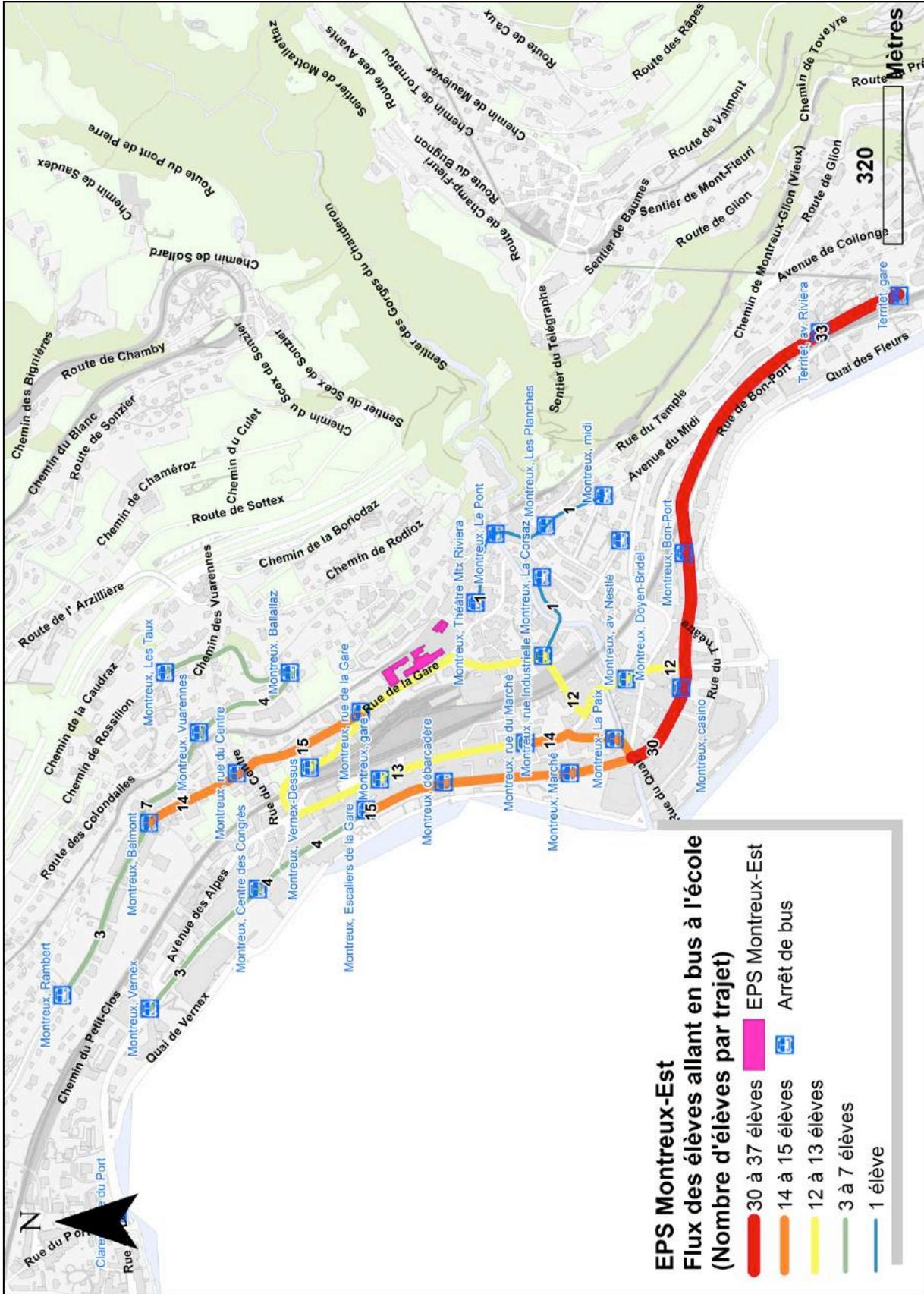
17	3	Avenue de Belmont : le passage piéton est très petit; Avenue de Belmont : c'est très étroit et le croisement du bus avec d'autres véhicules prend beaucoup de temps (surtout quand il y a des travaux)
18	3	Rue du Pont : il n'y a pas de passage piéton; Montreux les Planches : Il y a des petits travaux; Les peintres nous suivent et il y a des "bourrés" à l'observatoire des Planches
19	3	
20	3	
21	2	Passage pour voiture serré
22	2	
23	2	
24	2	Manque de visibilité
25	2	
26	2	
27	2	
28	2	
29	2	
30	2	
31	2	
32	2	Je trouve que c'est dangereux car il n'y a pas de trottoir à la route de Chaulin à Chernex
33	2	
34	2	
35	2	Sentier des roses : Il n'y a rien pour traverser
36	1	
37	1	
38	1	A Glion, il y a un carrefour, il y a des places de parc et personne nous voit, c'est à côté de la première église, vers le kebab (Route de Caux)
39	1	On a peur de tomber quand on descend le chemin qui se situe au chemin de la Boriodaz 38
40	1	Manque de visibilité
41	1	
42	1	
43	1	
44	1	
45	1	
46	1	
47	1	(Rue du Temple) en face de l'Ancienne école
48	1	
49	1	
50	1	Les alcooliques sur la terrasse à l'observatoire des Planches

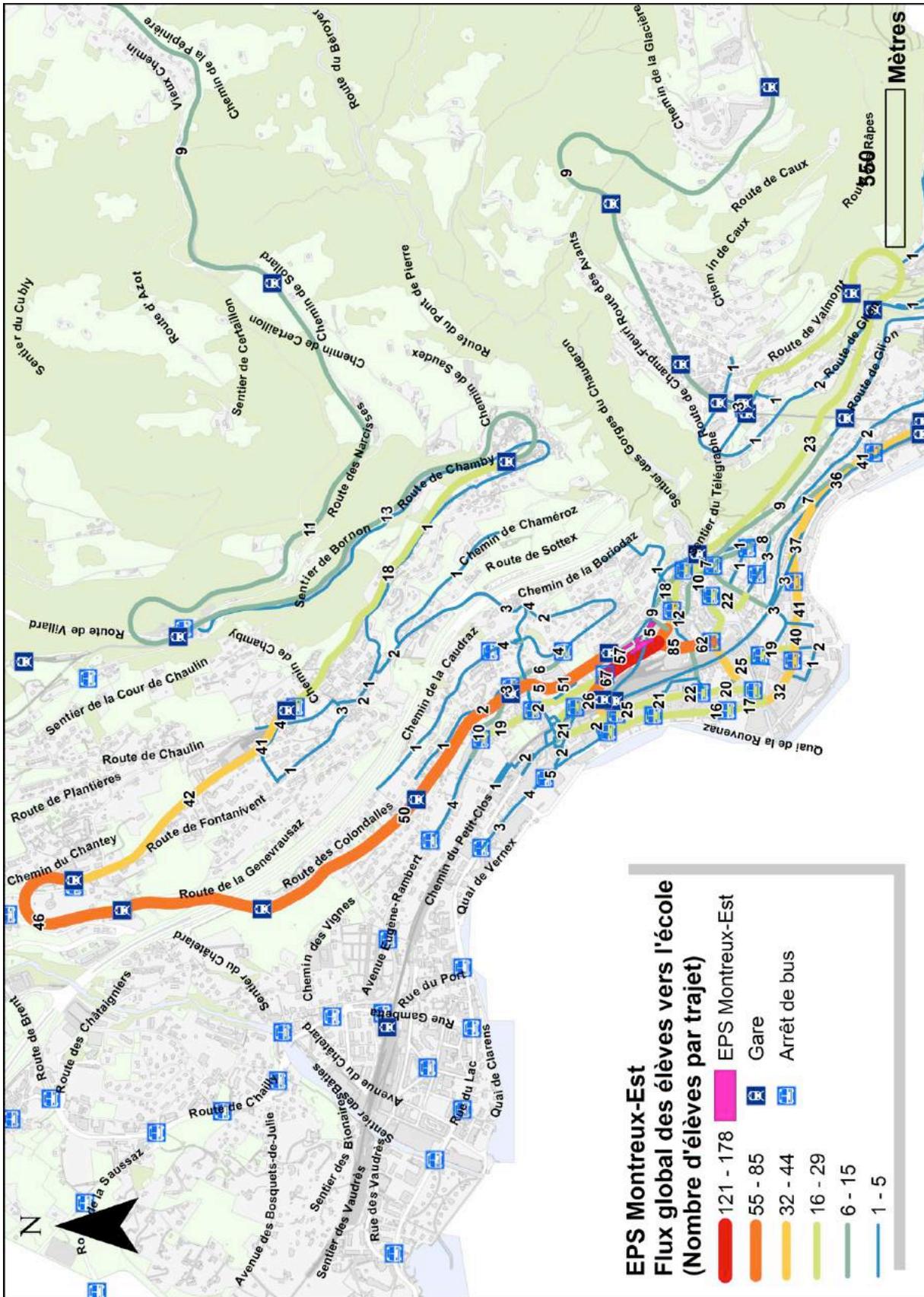
Carte des itinéraires à pied zoom Montreux-Est



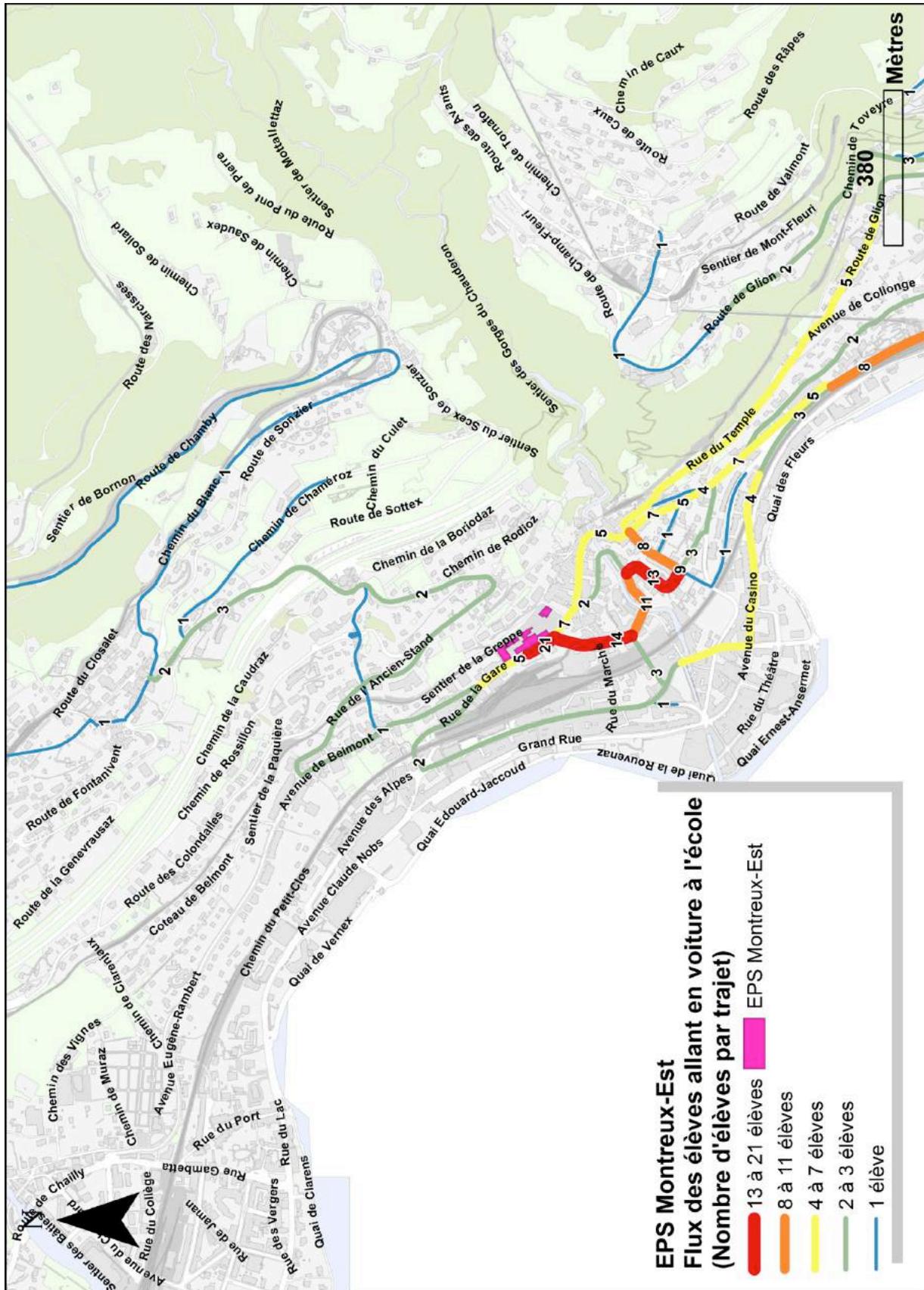
Carte bus Montreux-Est



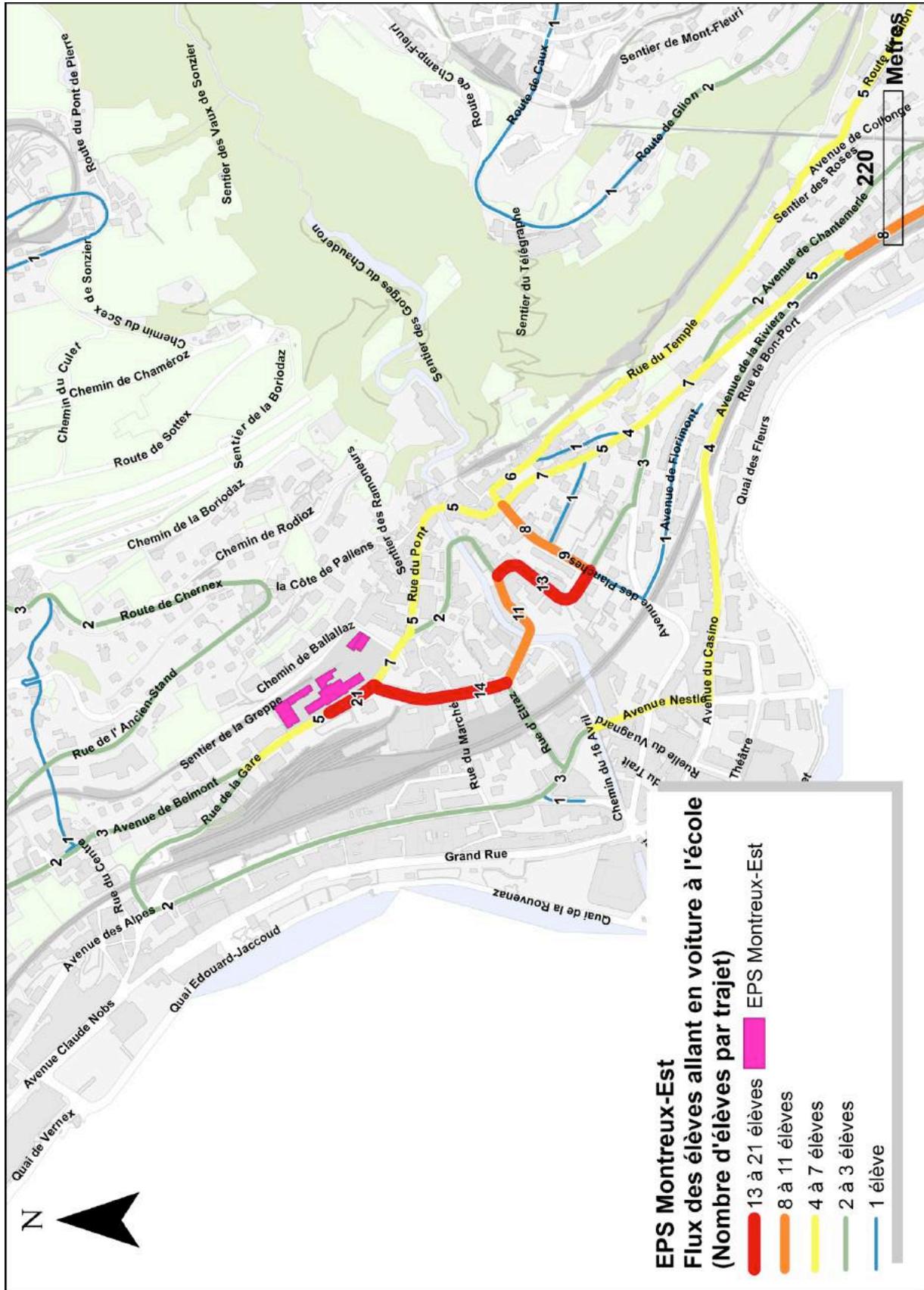




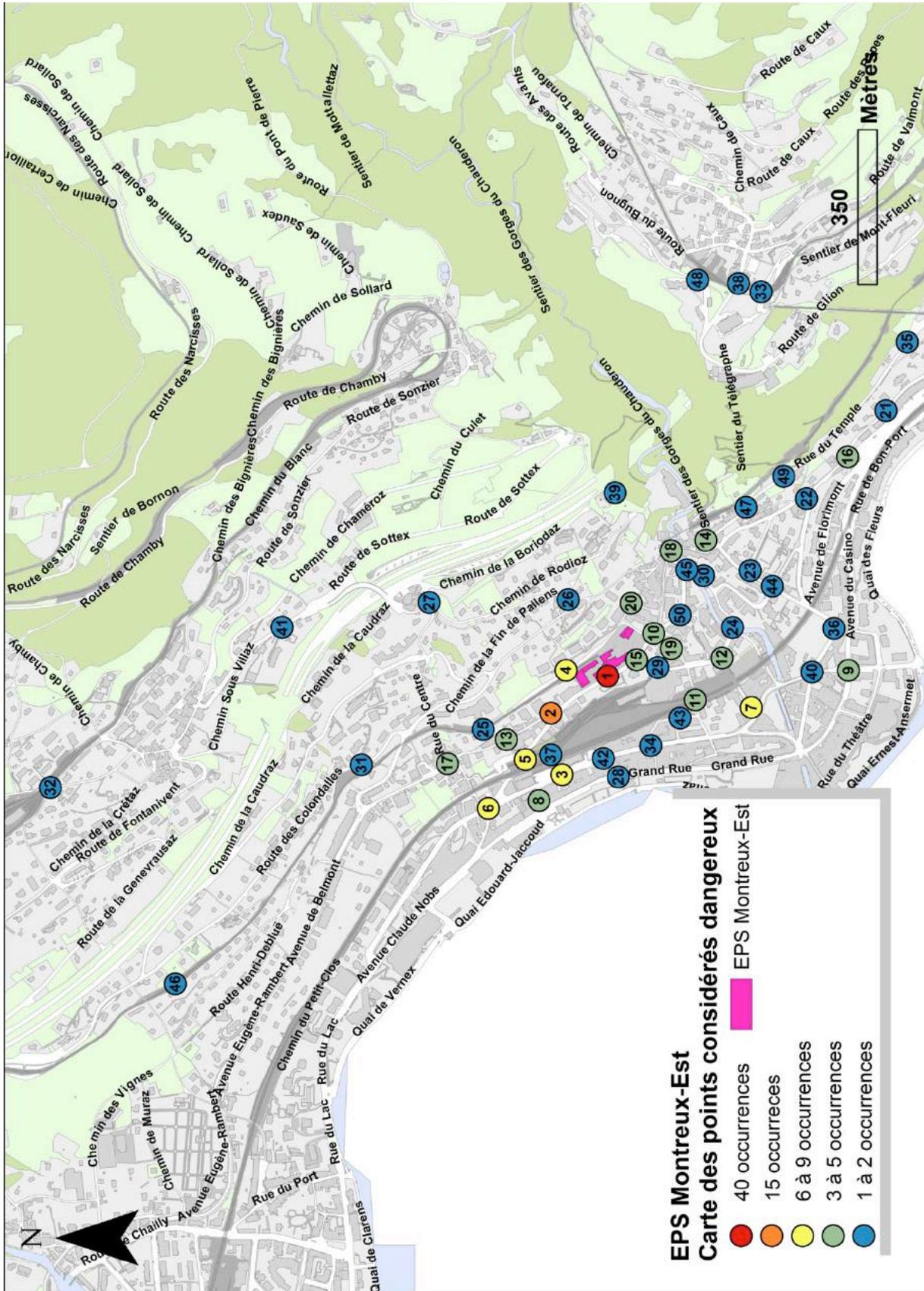
Carte voiture Montreux-Est

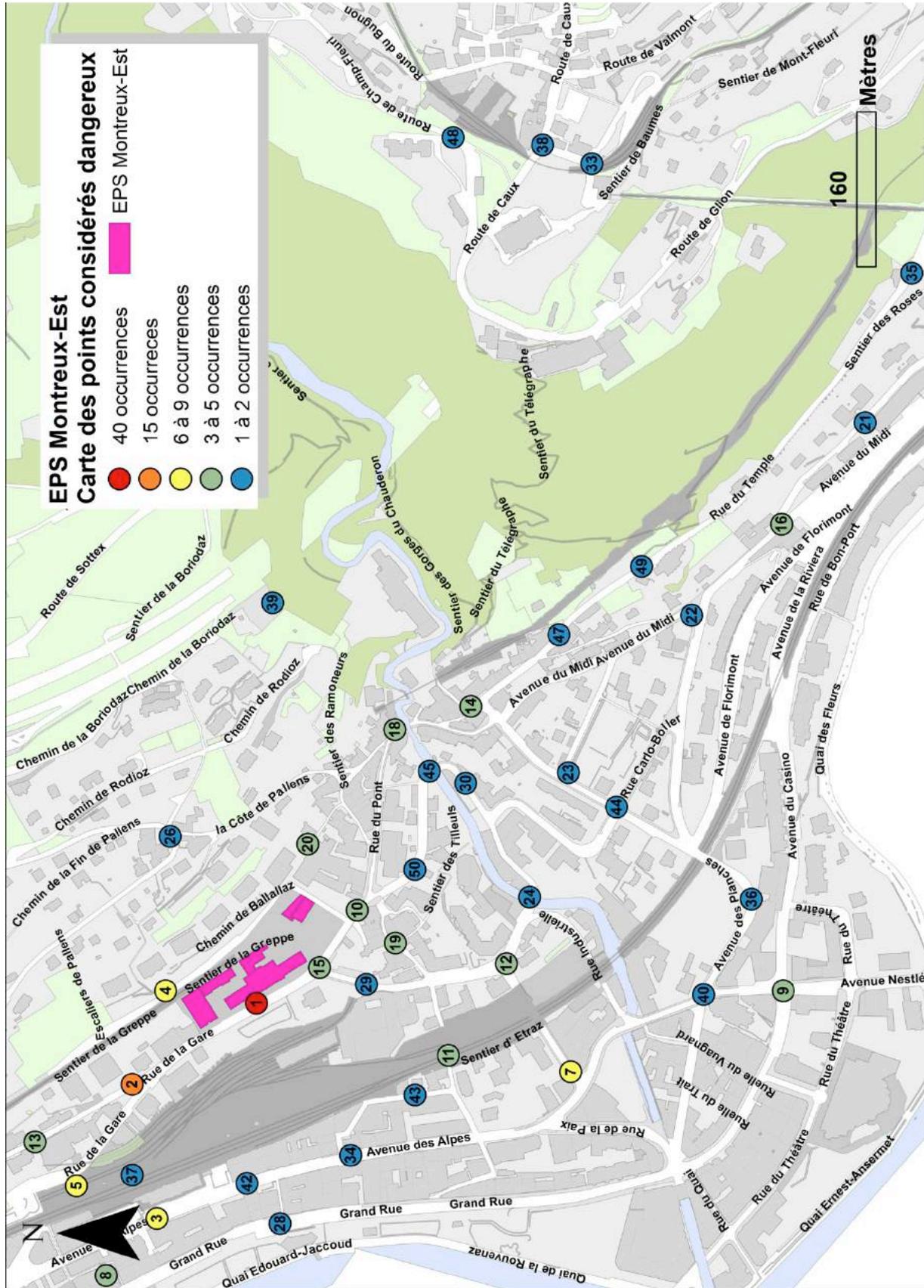


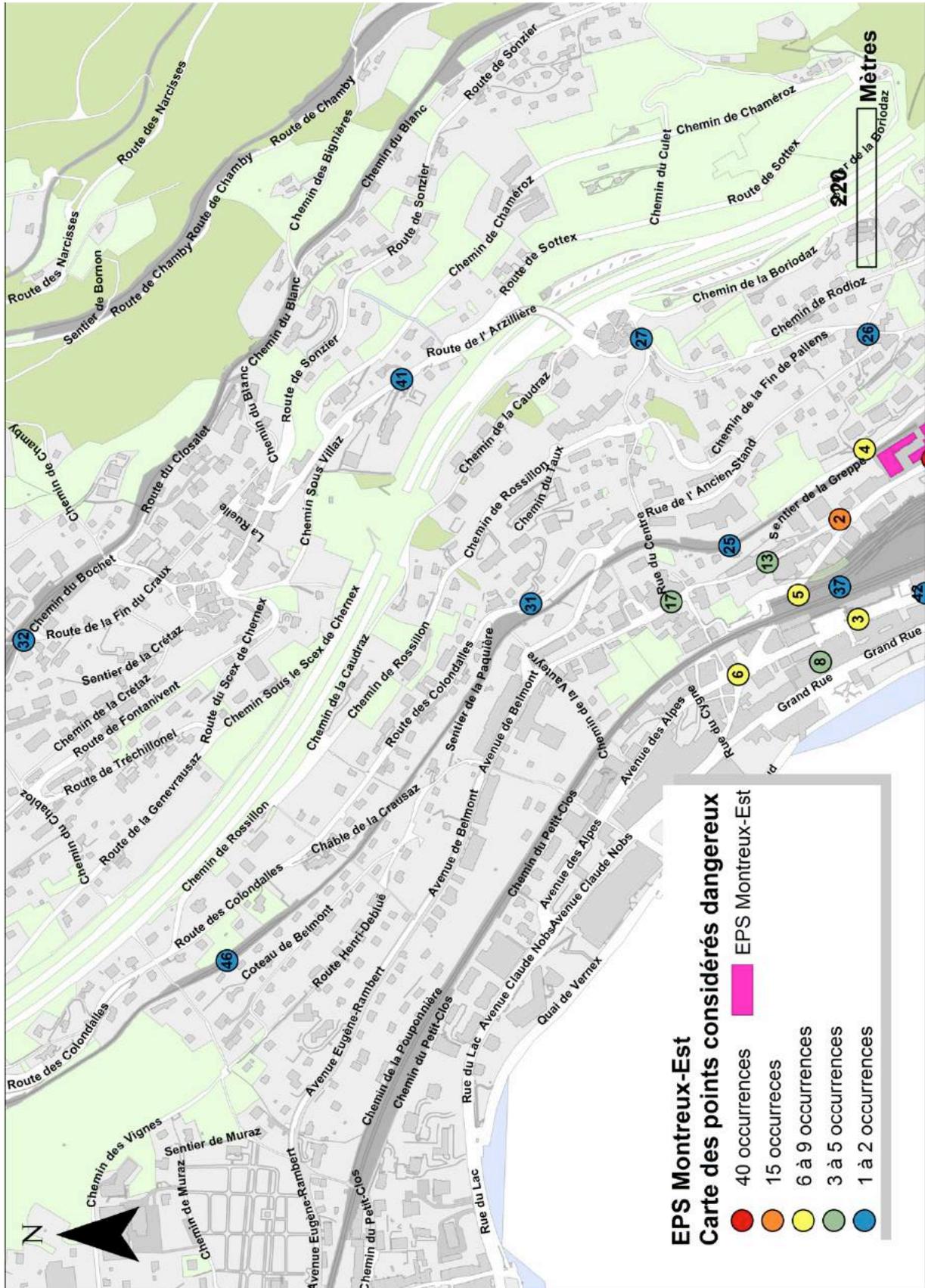
Carte voiture zoom Montreux-Est



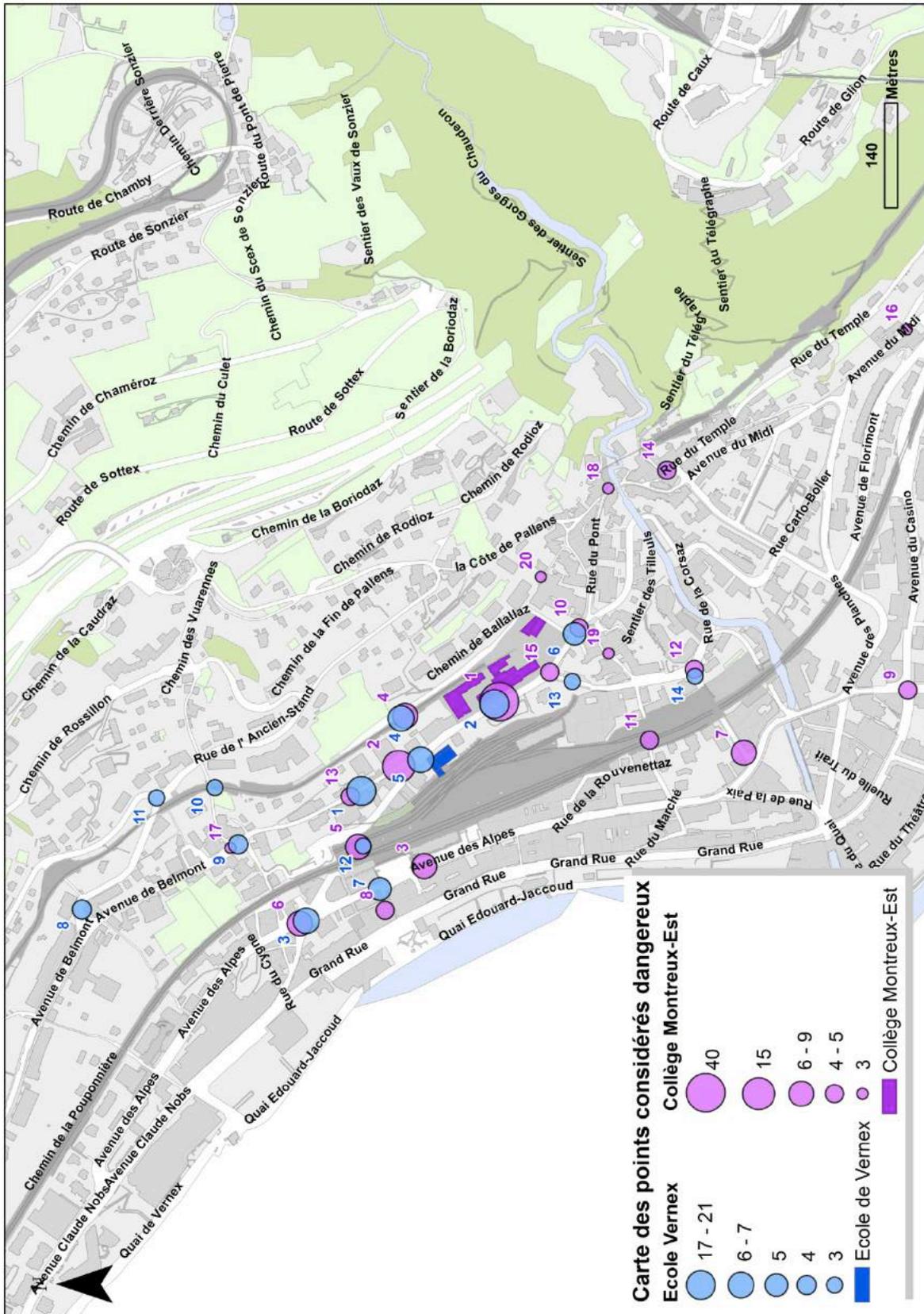
Cartes points considérés comme dangereux Montreux-Est



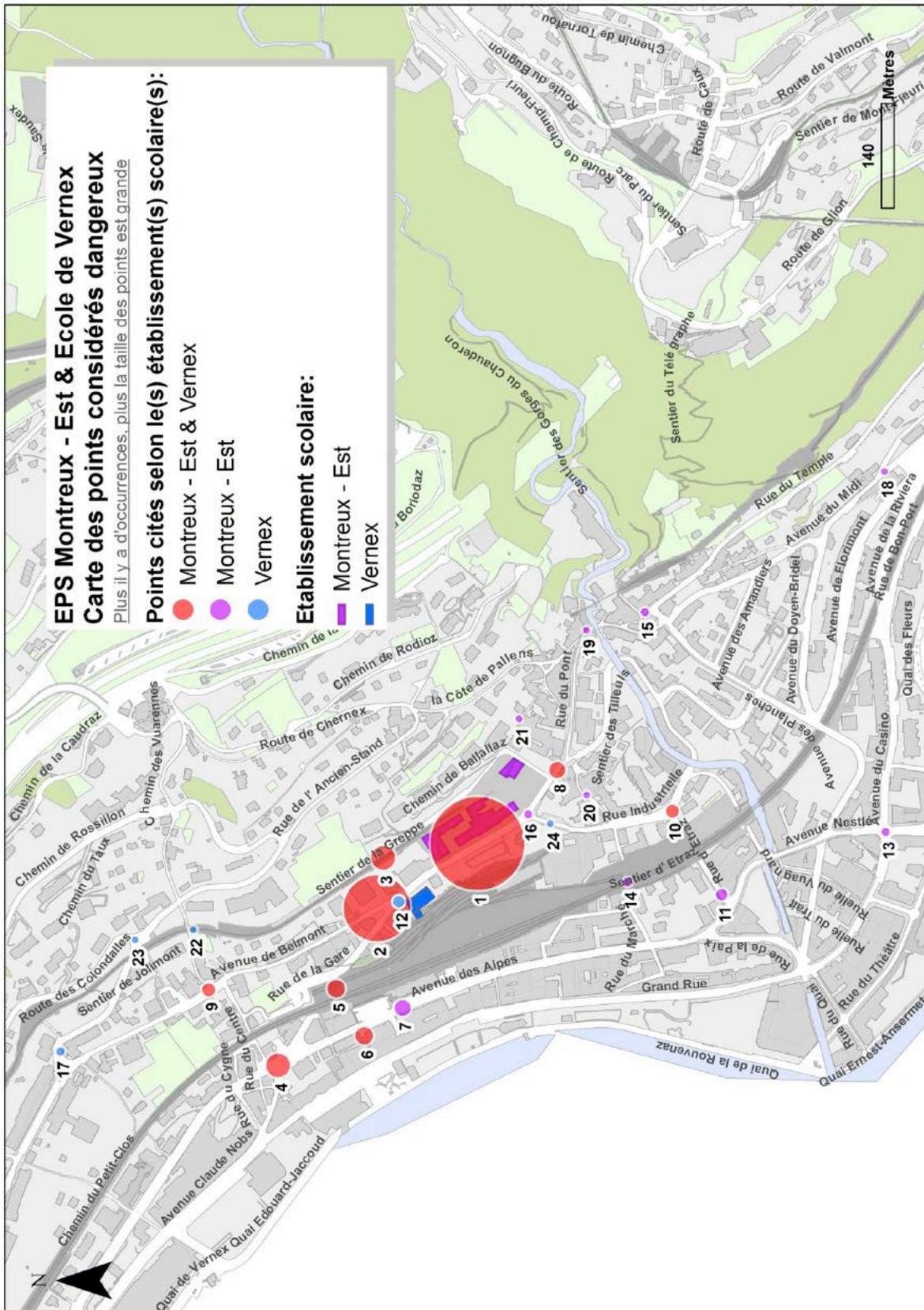




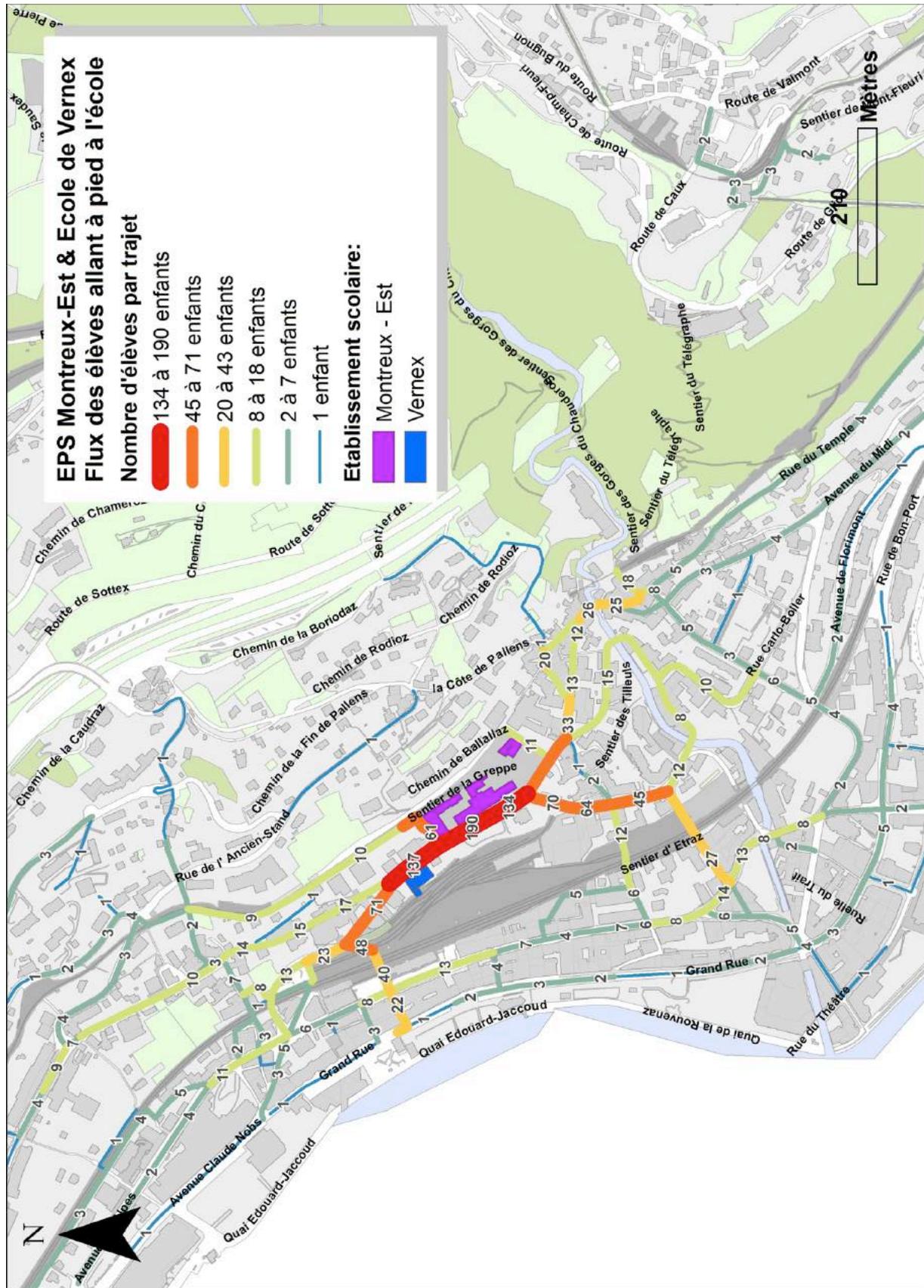
Carte points noirs Vernex et Montreux-Est



Carte commune des points noirs Vernex et Montreux-Est



Carte commune des flux à pied Vernex et Montreux-Est



Détermination des priorités

Plan de mobilité scolaire				1 faible		pondération					
Détermination des priorités				2 moyen		2	3	1	2	8	
	occurrences diagnostic	fréquentation écoliers	accidents total	importance des défauts		note occurrences	note fréquent.	note accidents	note importance	NOTE	Rang
Rue de la Gare, devant le collège Montreux Est	57	388	9	3		10.00	10.00	2.90	10.00	72.90	1
Avenue de Belmont	47	17	13	3		8.25	0.44	4.19	10.00	42.00	2
Parking devant Vernex	6	150	0	3		1.05	3.87	0.00	10.00	33.70	3
Sentier de la Greppe	14	61	0	3		2.46	1.57	0.00	10.00	29.63	4
Avenue des Alpes, Giratoire et sortie de tunnel	14	8	31	2		2.46	0.21	10.00	6.67	28.86	5
Carrefour Etraz /Industrielle	10	45	1	3		1.75	1.16	0.32	10.00	27.31	6
Gare MOB	10	23	2	3		1.75	0.59	0.65	10.00	25.93	7
Parking Ballallaz	9	33	0	3		1.58	0.85	0.00	10.00	25.71	8
Avenue des Alpes, parking CFF	19	40	3	2		3.33	1.03	0.97	6.67	24.06	9
Rue Industrielle	7	70	6	2		1.23	1.80	1.94	6.67	23.14	10
Rue d'Etraz	7	27	1	2		1.23	0.70	0.32	6.67	18.20	11
	57	388	31	3							

Formulaire d'évaluation des points noirs bpa

ISR Formulaire d'évaluation : plan de mobilité scolaire Montreux - Vernex



Note préliminaire :

L'inspection de sécurité routière est effectuée dans le cadre du plan de mobilité scolaire Montreux - Vernex. Il est basé sur la vision locale du 20.11.2014.

L'analyse est focalisée sur les points détectés lors de la phase de diagnostic, réalisée par l'ATE, mais d'autres points sont relevés, sans qu'il soit réalisé à un relevé exhaustif. Les points relevés une seule fois dans le questionnaire ne sont traités que s'ils sont proches des autres points. La numérotation des points correspond à celle du diagnostic.

bpa, Berne, le 24.11.2014

Nr.	lieu	Description des défauts	Evaluation de l'effet sur la sécurité (faible, moyen, fort)	Mesure	Remarques
1/9/ 16	Av. de Belmont	Cheminement piétonnier non continu, trottoir manquant dans la partie étroite.	Fort	Favoriser l'itinéraire alternatif par rue de la Gare	Trottoir en cours de construction sur la partie est
		Passage pour piéton (PPP) ouest en cours de marquage sans visibilité depuis le sud vers l'ouest, et débouchant dans un parking.	fort		
2	Devant Collège	PPP ouest : zone d'attente est non protégée. Zone d'attente nord dans accès au parking.	fort	Déplacer le PPP	
		Idem : visibilité vers l'est masquée par le bus	fort	Déplacer l'arrêt à 20 m du PPP	
		Les voitures dépassent le bus à l'arrêt	fort	Envisager un arrêt en milieu de chaussée	Vérifier la compatibilité avec les Services d'urgence
		Idem : zone de parcage utilisée derrière le trottoir	moyen	empêcher le parcage par des potelets	
		Parcage derrière le trottoir face au Collège : conflit avec les piétons	fort	Analyser la possibilité d'élargir le trottoir.	

1

ISR Formulaire d'évaluation : plan de mobilité scolaire Montreux - Vernex



		Sortie du parking souterrain sans visibilité	fort	Placer des barrières perpendiculaires au trottoir pour éloigner les piétons du mur. Longueur 1.5 m		
		Kit école sans signal OSR 1.23	moyen	Placer le signal		
		Bandes rouges non admises		Supprimer les bandes rouges		
		Encombrement dû aux parents-taxis	fort	Déplacer la pose/dépose au parking du n° 6	Instruction aux parents, contrôles, sanctions	
				Mesure générale : étendre la zone 30 situé à l'est jusqu'à l'école.		
3	Giratoire Av. des Alpes	PPP côté tunnel : visibilité depuis le sud, vers le sud insuffisante.	fort		Pas de mesure envisageable dans le cadre du PMS	
		Idem, visibilité pour les enfants depuis l'îlot masquée par une tôle jaune et noire.	fort	Supprimer la tôle		
		Itinéraire av. des Alpes, sens ouest – est : déviation insuffisante	Moyen, pas d'effet sur la vitesse, mais pas sur itinéraire scolaire			Pas de mesure envisageable dans le cadre du PMS
		3 entrées : îlot de protection des piétons absent	fort			Pas de mesure envisageable dans le cadre du PMS
		Idem : signal 4.11 absent, signal 3.34 superflu	moyen	Placer le signal 4.11 au lieu du 3.34		
4	Sentier de la Greppe	Passage à niveau (PN) piéton sans feux ni signal sonore	faible	Éventuellement placer une barrière avant le PN pour contraindre les piétons à aborder le PN perpendiculairement pour une meilleure visibilité et attention	Les visibilités sur les trains sont excellentes. Rappeler aux enfants que le train est toujours prioritaire et qu'il ne peut pas s'arrêter.	
5	Face à l'école de Vernex	Sortie parking privé sans visibilité	fort	Supprimer la place 1 et obliger les usagers à sortir en marche avant. Barrière entre la place n° 3 et le trottoir	Améliore la situation sans garantir les visibilités	
		Bas av. de Belmont : PPP en préparation : visibilités depuis les 2 côtés à contrôler		Selon mesure des distances de visibilité	Influence faible si itinéraire alternatif (voir point 1)	

2



ISR Formulaire d'évaluation : plan de mobilité scolaire Montreux - Vernex

6	Rue du Pont Rue Ballalaz	Sortie du parking avec trottoir traversant peu perceptible, et visibilité insuffisantes en raison du 1 ^{er} véhicule parké côté trottoir	fort	Accentuer la perceptibilité du trottoir traversant (dents de requin). Supprimer les premières places de parc	
7	Av. des Alpes, sortie parking ouvert de la gare	Trottoir traversant peu perceptible	fort	Surélever le trottoir traversant et le rendre perceptible	
8	Carrefour Belmont / Ancien-Stand	PPP côté Ancien-Stand : visibilité depuis la zone d'attente sud très insuffisante. Traverse 2 voies de circulation dans les sens descendant	fort	Correction complète du carrefour : 1 voie dans chaque sens de circulation ou carrefour à feux	Nécessite une étude de détail
11	Carrefour Ancien-Stand / Colondalles	PPP côté Ancien-Stand : visibilité depuis le sud vers l'ouest insuffisante. Zone d'attente devant parking	fort	Avancer le trottoir de 50 à 100 cm. Supprimer la 1 ^{ère} place de parc	
		PPP devant le PN : visibilité depuis le nord vers Colondalles insuffisante	fort	araser la butte ou supprimer le PPP	1 enfant seulement. Doit utiliser le PPP de l'Ancien-Stand
		PPP à l'ouest du PN : visibilité insuffisante depuis le nord, fréquentation probablement très faible	Moyen, pas sur itinéraire scolaire	Supprimer impérativement ce PPP	
12	Gare CFF	Ne concerne pas la circulation routière			
13	Rue Industrielle, partie Haute	Trottoir ouest rétréci par la végétation	moyen	Tailler les haies	
		Trottoir est : passe devant un parking	fort	Favoriser l'utilisation du trottoir ouest (voir également point 28)	
14/ 24	Carrefour Etraz / Industrielle	Trottoir très étroit, au droit de la zone d'attente. Visibilité depuis la zone d'attente ouest vers le nord masquée par véhicule à l'arrêt	fort	Supprimer une place de parc ou avancer le trottoir	
15	Rue de la Gare, sortie tunnel	Trottoir traversant peu perceptible, guidage des piétons peu perceptible	moyen	Améliorer la perceptibilité : rampe, dents de requin. Guider les enfants par des "petits pas"	

3



ISR Formulaire d'évaluation : plan de mobilité scolaire Montreux - Vernex

		PPP avec îlot : visibilité depuis l'est vers le sud insuffisante	fort	Favoriser un itinéraire alternatif, par ex. le PPP devant le n° 17 où la visibilité est bonne (mais absence d'îlot)	Pas de solution immédiate pour la visibilité. À analyser hors PMS.
17	Grand-Rue	PPP avec îlot peint. Démonté pendant le marché de Noël, visibilité alors masquée par les cabanes du marché.	fort	Pendant le marché, avancer la zone d'attente est. Hors marché, construire un îlot.	
10	Halte MOB, PN pour piétons	Pas de lacune, il existe des feux			
26	Carrefour rue de la Gare / Industrielle	PPP côté Industrie : visibilité depuis les 2 zones d'attente insuffisantes vers Pont et Gare insuffisantes	fort	Favoriser l'utilisation du trottoir ouest de la rue de l'Industrie (voir n° 13)	
28	Débouché rue du Marché sur Industrielle	Visibilité sur le trottoir depuis el débouché insuffisante	Moyen : très peu de trafic	Aménager un trottoir traversant	
		Arrêt de bus trop proche du PPP sur Industrie. Le PPP débouche dans un parking à l'est	Fort, visibilité masquée par bus à l'arrêt	Analyser le déplacer du PPP ou e l'arrêt de bus	